



**Portrait**  
**Jérôme Compaoré**  
**« Le Phénix »**

**Législation**  
**Loi**  
**sur la situation**  
**des maîtres**



**Initiatives**  
**Aux côtés**  
**des oubliés**  
**de l'école**

**Réflexion**  
**Vers une laïcité**  
**européenne ?**

**Culture**  
**BD et science**  
**Livres**  
**Multimédia**

[www.scolanet.org](http://www.scolanet.org)

# Enseignement catholique

**ACTUALITÉS** Numéro 290, janvier 2005, 4,50 €

**3 et 4 décembre 2004 CARTE D'ENGAGEMENT**

**Message (idéls que nous retenons) :**  
*Jeffer combte de adustement. Remettre la pte en compte de toutes les detourneent et permettre la compléition de la culture des jeunes.*

**Engagement (idéls que nous prenons) :**  
*Pour rendre l'élève acteur de sa culture et de sa scolarité, dévnt les éléts assistés à leur contact de l'école avec leur professeur pour améliorer leur parcours.*

Personnes concernées par cet engagement :  
**École Équipe éducative des classes de troisième / Les professeurs de français et d'EPS / La CPE / Les professeurs de français en classe / Le documentaliste**

Nom de l'établissement : **MME IRENE MURINO**  
Établissement : **COLLEGE SACRÉ-COEUR**  
Adresse : **3 PLACE PASTEUR**  
Code postal : **40000** Ville : **SAINTE-GRONDE**

---

**3 et 4 décembre 2004 CARTE D'ENGAGEMENT**

**Message (idéls que nous retenons) :**  
*Développer les valeurs de laïcité, de tolérance, de respect, de solidarité, de responsabilité, de participation, de coopération, de service.*

**Engagement (idéls que nous prenons) :**  
*Pour renforcer les liens entre les acteurs de l'éducation des enfants : parents, enseignants, personnels éducatifs et de service. Travailler à renforcer les partenariats et mettre une fois par semaine à disposition les ressources pédagogiques à l'école et à la communauté.*

Personnes concernées par cet engagement :  
**Parents / Enseignants / Directeur / CA de l'OSCE / Personnel de service / Association des Parents d'Élèves**

Nom de l'établissement : **M. THIERRY BACHER**  
Établissement : **ÉCOLE ST-PIERRE - ST-PAUL**  
Adresse : **63 RUE PARMENTIER**  
Code postal : **42100** Ville : **SAINTE-ETIENNE**

---

**3 et 4 décembre 2004 CARTE D'ENGAGEMENT**

**Message (idéls que nous retenons) :**  
*Dans mon école, j'ai envie de jouer avec les autres sans se ligasser. Dans mon école, j'ai envie qu'il y ait un peu plus de sérénité dans les cours de récréation.*

**Engagement (idéls que nous prenons) :**  
*Créer un conseil d'élèves afin qu'ils débattent sur leurs besoins et souhaits notamment en ce qui concerne les récréations, le temps des demi-pensionnaires, le temps de garderie et leur permettre de s'exprimer lors du Conseil d'Établissement.*

Personnes concernées par cet engagement :  
**La directrice / Équipe éducative et les Parents / Équipe éducative et les élèves**

Nom de l'établissement : **MME Odette BERTHAUD**  
Établissement : **ÉCOLE SAINT PATRICE**  
Adresse : **Avenue Yves Dubois de la Castellan**  
Code postal : **34000** Ville : **BARCELONNE**



**DOSSIER**

# Avoir le courage de l'avenir



## Éditorial

**Décembre 2004 : un mois qui fera date** 5

## Actualités

**Enseignement catholique** 7

**Éducation** 11

**Religion** 12

**Revues Express/Agenda/BO** 14

## Portrait

**Jérôme Compaoré « Le Phénix »** 36

■ Directeur de collège à Gagnoa en Côte-d'Ivoire, menacé de mort dès les premiers jours de la guerre en 2002, Jérôme Compaoré a été rapatrié en France. Sa vie a été jalonnée d'une série d'épreuves, transcendées malgré tout par de multiples instants de bonheur.

## Initiatives

**Lycée SOS élèves et profs en détresse** 38

■ Chaque vendredi, au lycée Saint-Martin, à Roubaix, Maryse Rémy écoute et accompagne les élèves et enseignants qui viennent à elle.

**Deuxième chance Aux côtés des oubliés de l'école** 40

■ Ils ont quitté le cursus scolaire souvent depuis longtemps, sans même parfois avoir acquis le minimum : savoir lire et écrire. À Reims, depuis vingt ans, une communauté de Lasalliens redonne à ces jeunes en difficulté un bagage minimum pour bien redémarrer dans la vie.

## Formation

**L'universel du pas de la porte** 42

■ Formées par Fare 16, des « personnes ressources » se mettent peu à peu en place dans les établissements et diocèses, pour sensibiliser la communauté éducative aux enjeux d'une éducation à l'universel, qui commence par la citoyenneté du quotidien.

## Réflexion

**Vers une laïcité européenne ?** 44

■ La séparation organique et fonctionnelle entre les Églises et l'État a fondé en France une conception originale de la laïcité. Deux ouvrages récents se proposent de confronter ce modèle à la diversité des pratiques laïques en œuvre dans différents pays de l'Union européenne et du monde.



## Dossier

**Avoir le courage de l'avenir** 17

Assises dans deux établissements à Bruz (Ille-et-Vilaine) et Nancy (Meurthe-et-Moselle), reportages dans les diocèses de Poitiers (Vienne) et Viviers (Ardèche), direct d'Issy-les-Moulineaux pour deux émissions spéciales diffusées sur KTO. Douze pages qui témoignent des deux journées de décembre 2004 où l'enseignement catholique s'est rassemblé en assises autour de la personne.

**Loi sur la situation des maîtres** Pages 29 à 34

■ L'intégralité du texte de la loi n° 2005-5 du 5 janvier 2005 relative à la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat.

■ Débats parlementaires - Extraits des interventions de : M. Yves Censi, rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale ; M. François Fillon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, au Sénat ; Mme Catherine Troendle, rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat.

■ Le texte du communiqué de presse du secrétariat général de l'enseignement catholique.

**Univers concentrationnaire : témoigner et créer** 46

■ Le deuxième Festival de la Bible, sur le thème de l'Apocalypse, a fait un lien avec la littérature concentrationnaire. Et en ce mois anniversaire du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, nous vous proposons une approche de la Shoah sous l'angle de la création artistique.

## Outils

**Arts et patrimoine : une voie vers le fait religieux** 50

■ À l'heure où l'école met en avant l'étude du patrimoine local, comment ne pas y privilégier les contacts avec les œuvres ? L'église, la chapelle, le calvaire constituent à coup sûr la proximité la plus immédiate et un bon point de départ pour les plus jeunes.

## Culture

**Bande dessinée et science**

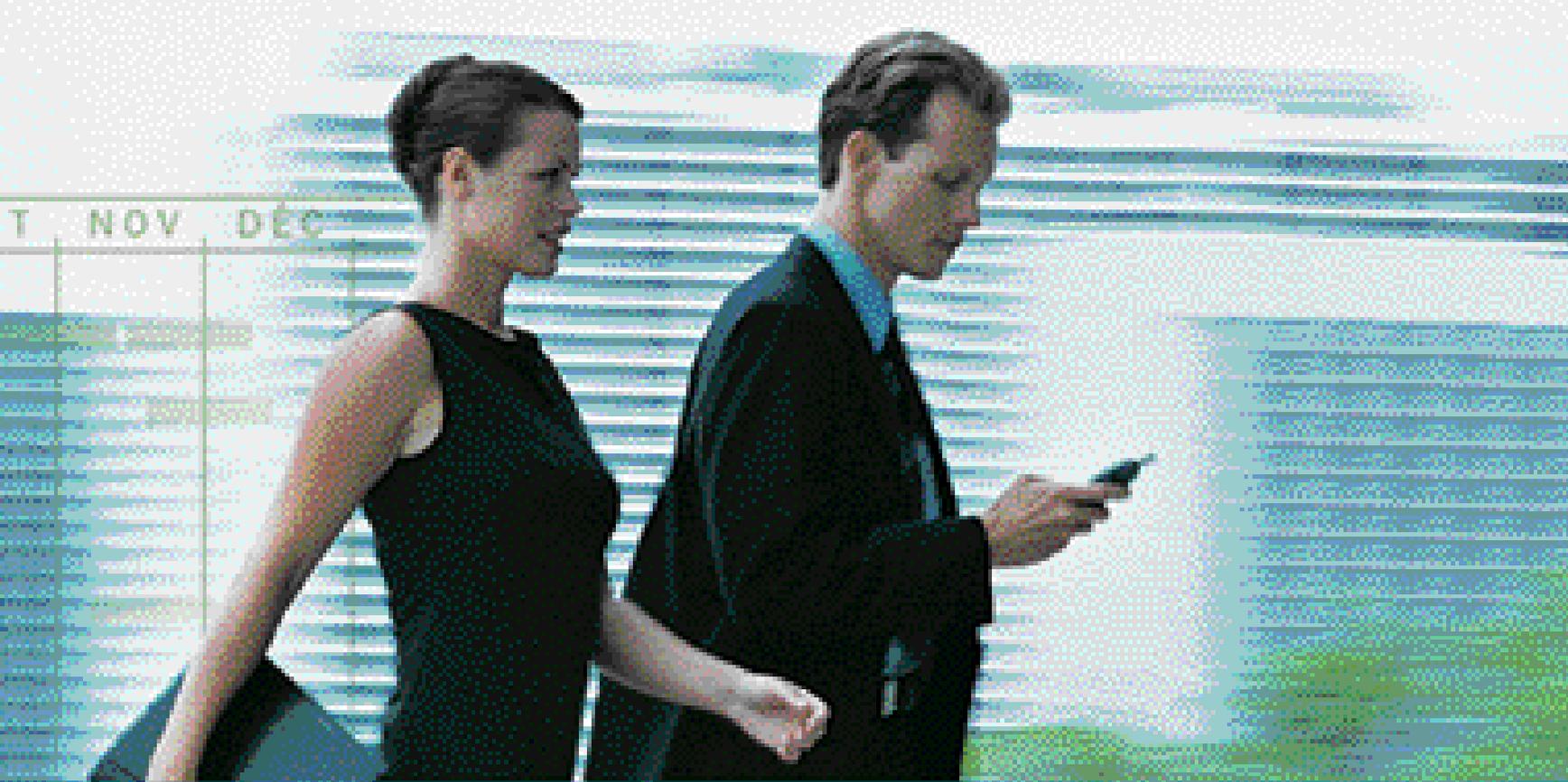
■ Rencontrer le célèbre Gaston Lagaffe ou l'extraordinaire Marsupilami est désormais possible. Les personnages du dessinateur André Franquin revivent en 3 D, dans la plus vaste rétrospective (2 000 m<sup>2</sup>) consacrée à un auteur de bande dessinée européen, dont l'inspiration doit beaucoup à la science. 53

**Livres**

■ Une sélection de dix titres. 54

**Multimédia**

■ Cédérom, CD, et télévision. 57



## Les Banques CIC

*Partenaires de l'Enseignement Privé Catholique*

Une offre bancaire adaptée aux O.G.E.C.

- ▶ pour le traitement simplifié des opérations courantes,
- ▶ pour la gestion de vos excédents de trésorerie,
- ▶ pour le financement de besoins de trésorerie (subventions),
- ▶ pour le financement de vos projets d'investissement.

Connectez-vous sur [www.cic-banques.fr](http://www.cic-banques.fr)  
et découvrez les « Solutions Associations CIC »  
ainsi que les Contacts dans chacune de nos Banques régionales



Parce que le monde bouge

# Décembre 2004 : un mois qui fera date

→ Décembre 2004 entre dans les grandes dates de l'enseignement catholique français.

La qualité des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat sur la loi concernant nos maîtres a montré qu'enfin dans notre pays on pouvait parler sereinement de l'enseignement privé sous contrat. Le vote unanime des parlementaires a clairement manifesté la reconnaissance par les représentants de la nation de notre contribution originale au pluralisme scolaire et de la qualité de nos enseignants.

Même s'il nous reste beaucoup de travail d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 2005, date d'application de la loi, nous sommes entrés dans un processus irréversible de progrès social pour les maîtres et d'allègement des charges financières des établissements qui favorisera l'accueil de toutes les familles.

Enfin, cette loi permet de consolider la loi Debré de 1959 sans rien changer aux fondements de la spécificité de l'enseignement catholique.

Cette spécificité s'est massivement exprimée en cette deuxième phase des assises. La journée des communautés éducatives du 3 décembre fut d'une exceptionnelle fécondité. Les milliers d'engagements des établissements et les engagements diocésains et nationaux du 4 décembre visent tous à l'attention très concrète à toute personne. Ils sont autant de nouveaux défis qui nous permettent de formuler nos vœux pour 2005 : que le dynamisme et la volonté de cohérence de nos communautés éducatives s'inscrivent dans la durée et soient signes de nouveaux commencements.

Bonne année à chaque... Personne.



© C. Brouillet

**Paul Malartre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

« Que le dynamisme et la volonté de cohérence de nos communautés éducatives s'inscrivent dans la durée et soient signes de nouveaux commencements. »



## Paul Malartre à l'honneur

Sur l'initiative de Xavier Darcos<sup>1</sup>, Paul Malartre a reçu des mains de René Rémond<sup>2</sup>, le lundi 20 décembre 2004, la croix de la Légion d'honneur au nom du président de la République.

Cette distinction attribuée à Paul Malartre, homme de « *doigté et de compétences* », indiquait M<sup>gr</sup> Jean-Paul Jaeger<sup>3</sup> dans son discours introductif, honore également « *l'enseignement catholique qui ne veut pas être un en soi, mais être associé au service public d'éducation pour préparer les jeunes à vivre l'aventure de notre humanité et de notre citoyenneté* ». Des propos que les premières paroles de René Rémond renforçaient puisque pour celui-ci, cet événement a une double signification : un hommage rendu à Paul Malartre et à travers lui à une institution. « *Cette distinction, précisait-il, reconnaît en effet vos mérites éminents, [manifeste] la reconnaissance de la place qu'occupe l'enseignement catholique*



**Hommage.** De gauche à droite : M<sup>gr</sup> Jean-Paul Jaeger, Paul Malartre, René Rémond. (Photo : G. Brouillet)

dans l'histoire de la nation [et révèle] l'extinction d'une querelle qui a divisé la conscience nationale ».

Pour René Rémond, la loi Debré de 1959 est d'une étonnante modernité « *en établissant des rapports équilibrés et systématiques entre l'enseignement catholique et l'État, [car] c'est à cause de son caractère propre que l'en-*

*seignement catholique participe au service public d'éducation* ». En cela, « *la diversité est une richesse et non une menace* ».

Soulignant la coïncidence de la date de cette cérémonie avec celles des assises de l'enseignement catholique et le riche bouquet des engagements pris, d'une part, et celles des votes de la loi sur la situation des

maîtres à l'Assemblée nationale et au Sénat, d'autre part, Paul Malartre a manifesté sa confiance aux représentants de l'Église, des pouvoirs publics et des différentes institutions de l'enseignement catholique. « *La mission d'éducation est toujours un pari sur l'avenir de chaque élève. L'espérance éducative l'emporte toujours sur le désenchantement* », a-t-il conclu.

Le travail talentueux et prophétique du secrétaire général de l'enseignement catholique ne s'achève pas sur cet honneur qui lui fut remis, puisque les évêques de France ont décidé de prolonger le mandat de Paul Malartre jusqu'au 31 août 2006.

■ GDR

1. Aujourd'hui ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, Xavier Darcos était alors ministre délégué à l'Enseignement scolaire.

2. Membre de l'Académie française et président de la Fondation nationale des sciences politiques.

3. Évêque d'Arras et président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire.

## Between : tout savoir sur l'enseignement catholique et l'Unesco

À l'Unesco, l'enseignement catholique du monde entier, regroupé au sein de l'OIEC<sup>1</sup>, fait entendre sa voix grâce à sa représentation permanente. Depuis octobre 2004, celle-ci s'est dotée d'une lettre d'information, *Between*, destinée à tous les secrétaires nationaux et responsables de congrégations<sup>2</sup>. Ce quatre-pages trilingue (espagnol, français, anglais) leur permet de mieux connaître le travail mené à Paris par leurs porte-parole sur des thèmes touchant à l'éducation, la culture et la science. Le père Angel Astorgano, secrétaire général de l'OIEC, a chargé Jean-Pierre Gardy, représentant permanent au côté de Paul Malartre, d'assurer la direction de cette publication.

Au sommaire du premier numéro : la « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du



**Réunis.** Le père Angel Astorgano, secrétaire général de l'OIEC (5<sup>e</sup> à partir de la gauche), et les membres de la représentation permanente auprès de l'Unesco. (Photo : D. Lacroix)

monde (2001-2010) ». L'OIEC s'est engagé dans ce programme de l'Unesco en diffusant un manifeste, en collectant des initiatives et en participant aux colloques organisés sur ce thème. Mais l'enseignement catholique veut aller plus loin en formant « *des éducateurs à la paix, au vivre ensemble et à la réconciliation* ». Ce sera l'objet du séminaire de Dakar qui se tiendra en août prochain. Par

ailleurs, la campagne « *Cultivons la paix par le patrimoine* » est relayée dans les écoles catholiques du monde : après l'envoi, en janvier 2003, du kit de lancement, les secrétaires nationaux récoltent maintenant les projets pour l'attribution du label « *Patrimoine Culture de la Paix* »<sup>3</sup>.

Autre sujet abordé dans *Between* : la « *Déclaration universelle sur la bioéthique* » que le

Comité international de bioéthique prépare pour l'automne 2005. L'OIEC a, parmi d'autres, apporté sa contribution en octobre dernier. « *Dans ce grand débat, la position de l'Afrique mérite d'être soulignée, écrit Catherine Deremble. La vie y est considérée simplement comme un don de Dieu. La question de savoir si l'embryon est une personne ne se pose pas parce qu'il est déjà un enfant faisant partie de la famille. En Afrique noire, quand la vie s'annonce, on l'accueille ; quand elle s'incline, on la redresse ; quand elle s'en va, on l'accompagne.* »

■ SH

1. Office international de l'enseignement catholique.

2. Between, 35 rue Vaugelas, 75739 Paris Cedex 15. Contact : Marie-Hélène Cuenot (membre de l'équipe OIEC). E-mail : cuenotmarie-helene@arpec-idf.org

3. La fiche de participation est à demander et à renvoyer à Marie-Hélène Cuenot (e-mail ci-dessus). Les projets sélectionnés seront mis en ligne sur le site de l'Unesco, www.unesco.org/cp

# Dernière AG pour l'Unapec !

Le 16 décembre 2004 s'est tenue l'ultime assemblée générale de l'Unapec. En attendant sa réorganisation qui aura lieu en septembre 2005, l'Unapec continue d'œuvrer pour une meilleure entrée dans le métier des enseignants et pour leur formation continue.



© S. Horguelin

C'est en toute quiétude qu'Eric de Labarre (à gauche sur notre photo, à côté de Paul Malartre) a ouvert, le 16 décembre 2004, la dernière assemblée générale ordinaire de l'Unapec<sup>1</sup>. Le président de cette association a en effet confirmé que le 1<sup>er</sup> septembre prochain, la formation dans l'enseignement catholique prendra un tout nouveau visage en fonction des attendus de la charte pour la formation.

## Favoriser le recrutement des enseignants par la formation demeure une des priorités de l'Unapec

Jean-Pierre Gardy, secrétaire général de l'Unapec, a présenté, pour sa part, le rapport d'activité de l'année scolaire passée, avec une clarté et un sérieux salués par plusieurs administrateurs, dont Gérard Verrier, représentant du Snc-CFTC<sup>2</sup>. Il incombait aussi à Jean-Pierre Gardy la charge d'exposer les orientations pour 2005... jusqu'à la mise en pla-

ce de la fédération. Parcours sans faute pour l'Unapec dont le rapport d'activité et les orientations ont été votés à l'unanimité.

Favoriser le recrutement des enseignants par la formation demeure une des priorités de l'Unapec, comme l'a rappelé son secrétaire général. Car s'il existe des concours spécifiques pour les futurs professeurs de l'enseignement catholique, 75 % des jeunes arrivant dans le second degré sont des délégués auxiliaires. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter ! « Nous continuons à proposer une formation et un accompagnement à ces débutants qui n'ont aucune expérience pour la plupart », a expliqué Jean-Pierre Gardy. Pourtant, ces enseignants ne doivent pas renoncer pour autant à présenter les concours externes. C'est pourquoi une aide à la réussite au Cafep<sup>3</sup> par la formation ouverte et à distance (Foad) a été apportée en 2003/2004 dans six disciplines différentes. Parmi les 124 inscrits, on comptait 99 enseignants et 25 non enseignants. Par ailleurs, pour les candidats en poste qui souhaitent être « remis en confiance », un dispositif de re-médiation pour le

Caer-PC<sup>4</sup> sera expérimenté pour le concours 2005 : celui-ci est proposé aux personnes qui ont été admissibles (ou qui ont déjà suivi une formation dans un centre). Et ce ne sont que quelques exemples qui montrent que les formations pour le Caer PC et PA<sup>5</sup> ne sont pas négligées, le nombre de postes pour les concours internes restant supérieur à celui des concours externes. Ce rapport risque de s'accroître avec une baisse des postes pour l'externe et un maintien pour l'interne. « Le nombre de postes au Capes<sup>6</sup> a été publié mais nous ne savons toujours rien pour le Cafep, alors que certains concours ont lieu en janvier ! a déploré Jean-Pierre Gardy. Nous devrions avoir environ 1 300 postes comme l'année dernière, sans possibilité de voir ce chiffre croître. En effet, il n'existe pas de fongibilité entre les deux concours, Cafep et Caer. » Pour les organisations syndicales, dont la CFDT<sup>7</sup>, « le concours interne est une voie de promotion sociale » à encourager, ce qui n'exclut pas « de s'interroger sur la désaffection des étudiants pour le Cafep », a souligné son représentant Louis Pradère.

Autre chantier de l'Unapec qui a fait l'objet d'un débat : la formation des chefs d'établissement. Tandis que l'on peut constater les avancées réalisées pour le second degré, avec l'ouverture depuis septembre d'un nouvel institut, l'Ifcec<sup>8</sup>, une inquiétude demeure pour le premier degré. Martine Schulé, pour le Spelc<sup>9</sup>, a regretté que l'on confie encore des directions d'écoles difficiles à des sortants de CFP<sup>10</sup>, faute de candidats. Des propos qui ont fait réagir Jean Conrad, au nom des directeurs diocésains, et Philippe Devaux de l'Arpec Champagne-Ardenne. « Dans ma région, il n'y a pas un seul

chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré qui n'ait bénéficié de six semaines de formation », a déclaré le président de cette Arpec.

## Engagements

De nombreux autres thèmes ont été abordés (recrutement des formateurs, des animateurs, des cadres, déroulement et évolution de carrière...), avant que n'intervienne Paul Malartre. Fort du succès remporté avec la deuxième phase des assises, le 4 décembre dernier, le secrétaire général de l'enseignement catholique a exprimé sa crainte que le monde de la formation ne reste étranger à la dynamique des assises. L'objectif serait que les centres de formation s'en inspirent pour proposer de nouveaux contenus de stages aux enseignants. Pour conclure, Paul Malartre a décliné dans le champ de la formation les engagements pris le 4 décembre par le national (cf. dossier p. 27). Ainsi, pour « risquer davantage la différence », il a souhaité « que les jeunes professeurs sachent qu'ils n'auront pas que des élèves standard ». Ne revient-il pas aux organismes chargés de la formation de les préparer à enseigner aux « pas comme les autres » ?

■ SYLVIE HORGUELIN

1. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.
2. Syndicat national de l'enseignement chrétien ; confédération française des travailleurs chrétiens.
3. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés sous contrat d'association.
4. Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés.
5. Professeurs agrégés.
6. Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.
7. Confédération française démocratique du travail.
8. Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique.
9. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.
10. Centre de formation pédagogique.

# Accord-cadre pour jeunes « hors limites »

**Le 25 novembre dernier, la Fondation d'Auteuil et l'enseignement catholique ont signé un accord-cadre. Objectif : apporter une réponse commune aux situations de ruptures radicales vécues par certains jeunes.**

**L**a Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil (OAA) et le secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) ont signé le 25 novembre 2004 un accord-cadre. Celui-ci formalise leur engagement commun pour l'accueil des jeunes en grande difficulté. La Fondation et l'enseignement catholique souscrivent ensemble à une école qui « refuse le fatalisme ». Tous deux s'attacheront donc à mettre en place des réseaux d'établissements permettant à chaque jeune d'effectuer un parcours personnalisé. Ils accompagneront les élèves dans leur ouverture sur le monde au travers d'échanges européens et d'une recherche de partenariats avec des institutions similaires œuvrant dans des pays émergents ou en voie de développement.

**C'est le jeune qui détermine le dispositif pédagogique au lieu de devoir se couler dans un moule rigide.**

Cet accord devrait, en particulier, favoriser la coopération entre les directions diocésaines et les directions régionales d'Auteuil, déterminer des offres d'internat, de scolarisation et de formation, et, au plan national, élaborer un statut particulier d'établissements privés sous contrat adaptés à l'accueil des jeunes en situation extrême. Cet accord prévoit en outre une série d'actions parmi lesquelles : la création commune de services fondés sur le service d'accueil de l'élève et de la



**Signature.** François Content (à gauche), directeur général de la Fondation d'Auteuil, et Paul Malarre. (Photo : Besnard/Fondation d'Auteuil)

famille, la mise en œuvre de formations communes pour les personnels et le développement de dispositifs relais pour mieux répondre aux situations de ruptures radicales vécues par certains jeunes.

## Un accueil sur mesure

Pour permettre aux élèves en crise de s'insérer dans une classe, la Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil invente des structures relais à sa manière. Sas de décompression temporaires ou classes sur mesure concrétisent ces mots d'Yves Doublier, directeur du développement scolaire à la Fondation d'Auteuil : « *Il nous faut croire à l'impossible ! Croire que l'on peut d'abord partir des besoins des jeunes, bâtir un dispositif original qui leur soit adapté, puis le contractualiser avec un rectorat, en concertation avec une direction diocésaine.* »

Original en effet : c'est le jeune qui détermine le dispositif pédagogique au lieu de devoir se couler dans un moule rigide. La structure doit être assez

souple pour s'ajuster à ses besoins fondamentaux. Ainsi, à Tourman-en-Brie (Seine-et-Marne), la Fondation a-t-elle créé une « structure éducative de formation et d'insertion », labellisée *a posteriori* « collège » par l'inspection académique une fois qu'elle eut répondu aux besoins (de reconstruction et de développement) de jeunes filles confiées par l'Aide sociale à l'enfance.

D'autres structures « relais »<sup>1</sup>, plus classiques (sas de décompression temporaires), avaient déjà vu le jour ces dernières années à Meudon (Hauts-de-Seine) ou près de Chartres (Eure-et-Loir), au sein de la Maison Notre-Dame. Mais comment faire quand la crise se répète ou que l'état du jeune empêche qu'il réintègre sa classe d'origine au terme de la durée fixée par le ministère (quatre semaines renouvelables trois fois au maximum) ? Comment transformer une dynamique d'exclusion en un moteur de

progression sans ratés ? La Fondation s'oriente vers une mutation en profondeur : abandonner une approche didactique centrée sur les programmes, pour alterner des temps d'apprentissage individualisés avec des temps collectifs, faire prendre en charge de petits groupes par des binômes éducateur-enseignant et en finir avec la logique du poste défini par un statut assorti d'un horaire, pour entrer dans celle d'une compétence collégiale apportée par une équipe au service des jeunes. Bref, faire preuve de souplesse en profitant de la présence simultanée d'éducateurs et d'enseignants au sein des établissements, et des nombreux ateliers professionnels.

## Révolution pédagogique

C'est Marie-Danielle Pierrelée, la fondatrice de l'Auto École, premier établissement relais né en 1992 à Saint-Denis, qui met en ce moment, avec un groupe de travail<sup>2</sup>, la dernière main au texte de cadrage des futurs dispositifs relais : un par région, à terme. Manière douce de réinventer le métier d'enseignant ? Sans doute. Révolution pédagogique en profondeur, c'est certain. Car, à l'impossible chacun est tenu, dit-on à Auteuil, parce que « *chaque jeune est un trésor* ».

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Inventés par Claude Allègre en 1998 pour lutter contre la violence et l'absentéisme, les dispositifs relais vont passer de 5 000 à 15 000 places d'ici à 2010, comme vient de l'annoncer François Fillon.

2. Qui compte Roland Serry, ancien directeur de lycée professionnel et ancien responsable de l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP), et Chantal Paisant, ancienne doyenne de la faculté d'éducation de l'Institut catholique de Paris.

## Un nouveau président pour la Fnogec



© Fnogec

**L**e 11 décembre 2004, Jacques Giroux a été élu président de la Fnogec<sup>1</sup> pour une année. Né le 1<sup>er</sup> juin 1940 à Sainte-Florine (Haute-Loire), marié et père de 3 enfants qui lui ont donné 7 petits-enfants, Jacques Giroux est retraité du Crédit agricole.

Engagé dans l'enseignement catholique depuis 27 ans, d'abord au niveau des Apel<sup>2</sup> puis des Ogec, Jacques Giroux

a été successivement trésorier, président et vice-président de l'Udogec de Haute-Loire depuis 1994, administrateur et conseiller du président de l'Udogec du Puy-de-Dôme, et président puis vice-président de l'Urogec d'Auvergne-Limousin depuis 1995. Monsieur Giroux est entré au conseil d'administration de la Fnogec en 1995 et a intégré le bureau en 1996. ■

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.  
2. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

## Prix « Grain de sel » : s'ouvrir au livre et sur le monde

**E**t si l'on proposait à nos élèves de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>d</sup>e de décerner un prix littéraire ? », se sont dit un jour des documentalistes et enseignants des collèges et lycées catholiques de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Première originalité, le prix « Grain de sel » distinguera « un roman contemporain engagé ». Mais ses organisateurs vont plus loin en s'attachant à « promouvoir la littérature, à donner une ouverture culturelle aux jeunes et à favoriser ainsi la réussite de tous les élèves ».

La première édition est en route. Elle s'est ouverte en octobre dernier avec la présentation des ouvrages sélectionnés aux classes participantes. Onze en tout (9 pour le collège-lycée Viala-Lacoste, 2 pour le lycée Saint-Jean) auxquelles s'ajoute le café-lecture du collège La Présentation-de-Marie. De novembre 2004 à avril 2005, les élèves auront tout le temps de



lire les quatre titres retenus<sup>1</sup>, mais aussi d'en parler au cours de rencontres-débats avec des acteurs du monde du livre (auteurs, éditeurs, libraires, critiques...) et du secteur associatif. Ces échanges leur permettront d'argumenter, d'écouter, de « réfléchir aux valeurs qui fondent notre société et à la défense des droits de l'homme dans le monde ». En même temps qu'ils favoriseront les relations entre 3<sup>e</sup> et 2<sup>d</sup>e et entre établissements.

Du 2 au 7 mai, les élèves voteront. Et le 10 mai, enfin, le prix sera remis et parachèvera pour la première fois l'ambition proclamée de « mettre son grain de sel dans la vie du monde ». ■RT

1. Jeanne Benameur, *Les demeures* (Folio/Gallimard, 2002), Jean-Michel Defromont, *Fati* (Rouergue/Quart Monde, 2003 – présenté dans ECA 274, p. 54), Marie-Hélène Delval, *Ciel jaune* (Bayard Jeunesse, 2004 – présenté dans ECA 282, p. 56), Xiaomin Giafferri-Huang, *La montagne de jade* (L'Aube, 2004).

## « 1 000 enfants mille Noël » à Lyon



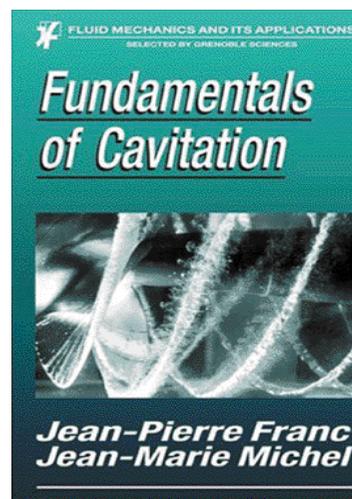
**A**près-midi magique, le 15 décembre dernier pour 1 032 enfants de centres sociaux lyonnais. Après un grand spectacle auquel ont notamment participé deux joueurs de l'Olympique lyonnais, Sydney Govou et Brian Bergougnoux, ils se sont dirigés vers l'un des 38 restaurants partenaires de l'opération. Là, ils ont goûté puis reçu des cadeaux des mains du Père Noël en personne. Maîtres d'œuvre de « 1 000 enfants mille Noël », 300 étudiants de l'École supérieure

pour le développement économique et social (Esdes) regroupés au sein de l'association Oxygène. L'événement, qui se répétait pour la onzième fois, poursuit toujours le même objectif : voir sourire tous les enfants invités. ■

### Savoir +

➔ L'Esdes, école de commerce et de management créée en 1987 au sein de l'université catholique de Lyon, est sur internet : [www.esdes.org](http://www.esdes.org)

## Une étude de la cavitation



*tals of Cavitation* («Fondements de la cavitation»). Publié en anglais par Kluwer Academic Publishers, dans la série *Fluid Mechanics and Its Applications* (« La mécanique des fluides et ses applications »), l'ouvrage, on l'aura compris, s'adresse à des spécialistes. Le phénomène dont il traite, la cavitation, provoque notamment l'usure des pales des hélices de hors-bord et oblige à remplir lentement les seringues. Pour citer deux exemples qui parlent à tout le monde. ■RT

**P**résident de l'Institut Formation et Développement de Grenoble, Jean-Marie Michel cosigne avec Jean-Pierre Franc *Fundamen-*

### Savoir +

➔ Plus d'informations sur [www.wkpa.nl](http://www.wkpa.nl)

# Enseigner le fait religieux, ça s'apprend !

**On croyait le rapport Debray oublié dans l'enseignement public. Et l'on découvre qu'au lycée Condorcet de Montreuil, des étudiants de l'IUFM<sup>1</sup> de Créteil s'initient au fait religieux. Rencontre avec de futurs profs ouverts et curieux.**

**L**undi 13 décembre 2004, neuf heures trente au lycée professionnel Condorcet de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Une trentaine de jeunes enseignants stagiaires entourent Leïla Babès<sup>2</sup>, professeur de sociologie des religions à l'université catholique de Lille. Aujourd'hui, les « apprentis profs » viennent suivre la première étape d'un module de formation initiale de trois jours, consacré à « la connaissance laïque du fait religieux » (coorganisé par l'IUFM et le Centre civique d'étude du fait religieux de Montreuil<sup>3</sup>). Objectif : donner aux enseignants les outils théoriques, empiriques et méthodologiques qui permettent d'appréhender le fait religieux dans les sociétés laïques, puis, au cours d'une seconde session, les initier à la connaissance des grandes religions monothéistes. Nous sommes dans la droite ligne du rapport Debray<sup>4</sup>.

**Caroline, qui a fréquenté des copains « beurs », semble se hérissier devant une vision critique de l'islam.**

Dans la salle un peu glaciale de ce matin d'hiver, Leïla Babès commence par préciser des notions fondamentales : de même que la sociologie des religions n'est en rien une sociologie religieuse, on peut, fort laïquement, donner un enseignement du fait religieux. Elle interroge : « *Quelle est la différence entre sécularisation, déchristianisation et laïcité ?* » Puis la formatrice fait un détour par

*Le capital* de Marx et éclaire autrement que Marcel Gauchet<sup>5</sup> le « désenchantement du monde ». Elle explique l'émergence d'un individu sceptique détaché d'une communauté de croyants, jusqu'à la flambée actuelle du sentiment religieux. Caroline, 24 ans, ma voisine, professeur stagiaire de français, prend soigneusement des notes, un peu troublée : « *J'ai choisi ce module parce que c'est bien, dans ce métier, de s'interroger sur la manière de respecter les différentes communautés. Mais j'aimerais quelque chose de plus axé sur nos problèmes concrets.* »

## Neutre et ouvert

Justement, après la pause-café, les questions fusent, la discussion s'anime. « *Le débat entre foi et raison a-t-il encore une raison d'être ?* » « *Depuis quand est-il dépassé chez les catholiques ?* » Un numéro de la revue *L'Histoire* consacré à « Dieu et la politique » circule entre les tables. « *Je n'ai pas compris la différence entre intégrisme et fondamentalisme* », dit un jeune homme. « *Vous parlez de choix individuels en matière religieuse, mais j'entends mes élèves me déclarer : je suis maghrébin, donc musulman !* », lance Piéric qui, l'an passé, enseignait dans un lycée professionnel de Créteil. « *Enseigner le fait religieux n'est-ce pas une manière d'encourager le communautarisme ?* », questionne un autre. « *Pourquoi ne pas faire place plutôt à la dimension politique, toujours exclue de l'école, alors que les problèmes sont sociaux, que les discours islamistes prennent racine dans la pauvreté ?* » Caroline, qui a fréquenté des copains « beurs »,



**Volontaires.** Un tiers des étudiants de l'IUFM de Créteil ont choisi de suivre une formation au fait religieux. (Photo : D. R.)

semble se hérissier devant une vision critique de l'islam. Elle la perçoit comme une stigmatisation. Mais cette formation lui semble indispensable. « *Nos collègues plus âgés sont carrément révoltés par l'étude du fait religieux. Mais, moi,* affirme Christophe, professeur d'histoire né en 1981, *je voulais un éclairage neuf sur cette question par un spécialiste. Il nous faut des concepts clairs.* » « *Pour ma part,* explique Caroline, *je pense qu'on ne peut rester indifférent à un domaine qui touche nos élèves. Pourquoi l'occulter sous prétexte que nous avons eu une*

*éducation rationaliste ? Pour moi la religion laïque, c'est fini. On peut rester neutre et s'ouvrir...* »

■ **MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Institut universitaire de formation des maîtres.

2. Vient de publier *Le voile démythifié*, Bayard, 14,20 €.

3. Deux autres stages se déroulaient en même temps, dans d'autres lycées, essentiellement pour des professeurs de français et d'histoire. Au total un tiers des étudiants de l'IUFM de Créteil auront eu accès à cette formation, toutes disciplines confondues.

4. Rapport téléchargeable à l'adresse [www.education.gouv.fr/rapport/debray/default.htm](http://www.education.gouv.fr/rapport/debray/default.htm)

5. Philosophe, il anime la revue *Le Débat* avec Pierre Nora. Dans *Le désenchantement du monde* (Gallimard, 1985), il se demande comment notre univers laïque et démocratique a pu naître du monde religieux des anciens.

## À Montreuil et ailleurs

➔ Montreuil est encore la seule municipalité investie dans ce type de partenariat (cf. ECA 283, p. 7). En revanche, d'autres IUFM offrent ces formations. L'Institut européen en sciences des religions (IESR, 14 rue Ernest-Cresson, 75014 Paris) vient de les recenser : le chiffre n'est pas encore publié. Pour dynamiser cette démarche, un pôle régional de l'IESR vient d'être créé à Toulouse. Consultez ses activités sur le site [www.pole-tlse.fr](http://www.pole-tlse.fr)

■ **MCJ**

## Efficacité des systèmes éducatifs

**P**lus de 250 000 élèves de 41 pays ont pris part à l'enquête Pisa<sup>1</sup> 2003 dont les résultats ont été rendus publics le 7 décembre dernier. Effectuées tous les trois ans par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ces consultations « visent à évaluer dans quelle mesure les jeunes adultes de quinze ans, c'est-à-dire des élèves en fin de scolarité obligatoire, sont préparés à affronter le défi de la société de la connaissance ».

Si en 2003<sup>2</sup>, le programme a donné la priorité aux mathématiques, il devait également permettre une « évaluation [...] de la compréhension de l'écrit, de la résolution de problèmes et de la culture scientifique ».

Pour la deuxième fois, c'est la Finlande qui arrive en tête. Elle confirme ses résultats de 2000 en lecture et améliore ses prestations en mathématiques et sciences. Seul domaine dans lequel elle doit céder la première place à la Corée : la résolution de problèmes.

La France, pour sa part, obtient des résultats identiques à ceux de 2000 : 14<sup>e</sup> place pour la lecture, 13<sup>e</sup> pour les mathématiques et 10<sup>e</sup> pour la culture scientifique<sup>3</sup>. À noter toutefois sur trois ans, la forte progression – de 4,2 % à 6,3 % – du pourcentage d'élèves en grande difficulté (ceux qui ne savent pas lire).

L'enquête Pisa analyse l'efficacité des systèmes éducatifs. Des élèves qui ont plaisir à apprendre<sup>4</sup>, de bonnes relations avec les enseignants, des

règles disciplinaires constructives, un suivi individualisé des élèves, le refus d'une orientation précoce, des établissements qui disposent d'une réelle autonomie, des classes hétérogènes... vont de pair avec l'obtention de bons résultats.

L'OCDE montre aussi que les pays les mieux classés ne sont pas nécessairement ceux qui dépensent le plus pour leur système éducatif. C'est ainsi qu'un certain nombre de pays<sup>5</sup> savent être performants sans trop dépenser pour leur école. Le système éducatif français, s'il est jugé relativement performant, n'est pas totalement équitable au regard des moyens financiers investis. Les performances des élèves en mathématiques y sont étroitement liées au milieu socio-économique dans lequel ils évoluent.

Autant d'enseignements utiles alors que le Parlement s'apprête à débattre du projet de loi d'orientation.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Programme international pour le suivi des acquis. Le rapport complet en anglais et une version préliminaire en français sont disponibles sur [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

2. La première enquête, en 2000, s'était intéressée plus particulièrement à la compréhension de l'écrit. Elle avait également « permis de dresser un état des lieux succinct du niveau de performance en mathématiques et en sciences ».

3. Classement établi par rapport aux 30 pays de l'OCDE.

4. L'enquête a ainsi mis en évidence la forte anxiété des élèves français vis-à-vis des mathématiques. Un constat préoccupant quand on sait que ce degré d'anxiété influence les performances des élèves et au-delà leur orientation.

5. Cf. par exemple, la Belgique, la Finlande, les Pays-Bas, la République tchèque, le Canada, la Corée.

## Se préparer à participer aux JMJ de Cologne

**L**es XX<sup>es</sup> Journées mondiales de la jeunesse se dérouleront à Cologne (Allemagne) du 16 au 21 août 2005. Elles

auront pour thème : « *Nous sommes venus l'adorer* ». Dans son message d'ouverture du temps de préparation aux JMJ, le pape Jean-Paul II rappelait que cette démarche devait permettre aux jeunes de tous les continents de refaire spirituellement l'itinéraire des Mages et de découvrir le sens de l'adoration véritable, en imitant leur attitude intérieure. En approfondissant le thème de l'adoration durant cette année préparatoire aux JMJ, les jeunes pourront aussi vivre plus intensément l'Année de l'Eucharistie que Jean-Paul II a voulu instaurer pour toute l'Église (octobre 2004-octobre 2005). De nombreux diocèses invitent



les jeunes adultes de dix-huit à trente ans à s'inscrire aux JMJ et à participer aux différentes actions entreprises par

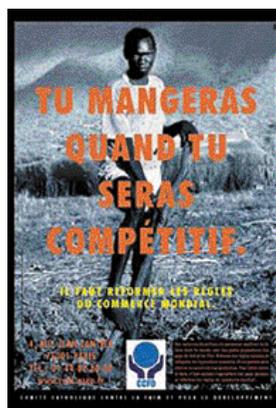
les jeunes dans les paroisses ou proposées par les services de la pastorale des jeunes adultes. Les élèves des lycées catholiques, âgés de dix-huit ans ou plus, sont ainsi appelés à se rapprocher des dynamiques diocésaines et paroissiales.

■ GDR

### Savoir +

➔ Pour découvrir les textes et les articles relatifs aux JMJ, aller chercher des fiches pédagogiques, poser des questions, connaître les délégués JMJ de chaque diocèse, s'inscrire... un site : [www.jmj2005.fr](http://www.jmj2005.fr)

## Le CCFD, premier lauréat du prix Planète citoyenne



**F**ruit d'une étroite collaboration entre *La Vie* et *France Info*, le prix Planète citoyenne, décerné pour la première fois le 14 décembre 2004, honore et récompense une initiative dans les domaines de la solidarité, du mieux vivre ensemble, de l'aide à des populations en difficulté pour des raisons économiques, sociales, géographiques, ou de handicap. Parmi les dix initiatives retenues dans un ensemble de 52 chroniques, les lecteurs et auditeurs ont, par leur vote, choisi la campagne sur la souveraineté alimentaire du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

Il s'agit de défendre le droit pour chaque nation de maintenir et développer sa propre capacité de production alimentaire, donc de protéger ses marchés agricoles sans nuire à la sécurité alimentaire des autres pays. Cette campagne s'attache à prendre en compte à la fois les besoins des petits producteurs locaux (plus de la moitié de la population mondiale) et ceux des consommateurs pauvres en milieu urbain.

■ GDR



**ECA continue sur internet**

Pour aller sur ECA+, rendez-vous sur [www.scolanet.org](http://www.scolanet.org), puis cliquez sur la couverture du numéro d'*Enseignement catholique actualités*.

# Noël à Bethléem

**Sœur Sophie Bouéri recueille les enfants abandonnés de Bethléem. Cette religieuse libanaise dirige avec courage la Crèche de la Sainte-Famille pour laquelle elle ne reçoit aucune aide financière. Elle nous raconte ce Noël 2004 passé avec les enfants.**

## Comment avez-vous vécu Noël cette année à Bethléem ?

Dans le calme. Il y avait à nouveau des pèlerins dans la ville ! Dans notre maison d'accueil, nous avons eu la joie de recevoir un groupe de 55 Italiens qui sont restés deux jours. Il y a cinq ans, un bienfaiteur inconnu nous avait fait don d'une grosse somme d'argent pour construire une belle *Guest House*. Celle-ci devait assurer notre indépendance financière, mais c'était sans compter la deuxième Intifada ! Quand en 2000, cette structure touristique, qui peut accueillir 88 personnes, a été achevée, le flot des pèlerins s'était tari<sup>1</sup>. Nous espérons que le tourisme va reprendre doucement et que l'agence Routes bibliques<sup>2</sup> ne nous oubliera pas lors de ses voyages en Terre Sainte.

## La population a-t-elle retrouvé un peu d'optimisme ?

Même si Bethléem a repris un peu vie, je n'ai pas l'impression que ses habitants croient en la paix. Quand un pas en avant est fait, dix en arrière suivent. Le 31 décembre, il n'y avait pas de manifestations de joie dans les rues pour fêter la nouvelle année. Nous n'avons rien entendu. Les gens vivent toujours dans la peur et préfèrent rester chez eux. Mais il faut garder l'espoir.

## Et les enfants de la Crèche ?

Ils ont eu un Noël très heureux. Le 24 décembre, au pied d'un grand arbre décoré, chacun est allé chercher son cadeau. À côté, se trouvait une crèche vivante : un nouveau-né abandonné qui nous avait été confié quelques jours plus tôt, personnifiait Jésus. Les enfants sont venus l'admirer et déposer leurs peluches à ses pieds. Juste avant Noël, nous avons



**Vivant !** Dans la crèche, un nouveau-né abandonné. (Photo : D. R.)

recueilli trois nouveau-nés : une petite fille, trouvée dans un carton à légumes à Jérusalem-Est, un beau poupon, déposé au bord de la route à 40 kilomètres de chez nous, et un autre garçon encore...

## Combien d'enfants accueillez-vous au total ?

En ce moment, 44 enfants résident en permanence à la Crèche. Mais dans la journée, 70 externes, issus de milieux très pauvres, les rejoignent. Ce sont tous des petits Palestiniens musulmans et chrétiens. Nous avons aussi une école qui les scolarise de deux ans et demi à six ans. Le programme péda-

gogique est supervisé par l'université de Bethléem et nous employons quatre éducatrices spécialisées et deux moniteurs. Après six ans, les enfants quittent la Crèche.

## Comment faites-vous pour vivre ?

Nous n'avons pas de ressources régulières pour payer le personnel, l'eau et l'électricité qui sont très chères ici, pas plus que pour la nourriture et l'habillement des enfants. Nous ne vivons que de dons. Fin décembre, j'avais une réserve juste pour deux mois. Je sais que le Seigneur n'abandonne pas ceux qui ouvrent leur cœur aux plus pauvres. Alors j'es-

saie de rester sereine. L'association française Les amis de la Crèche de Bethléem (cf. encadré) nous aide beaucoup. Des paroisses en Italie organisent aussi des collectes pour nos petits...

## Avez-vous un message à adresser aux éducateurs français ?

Oui, à tous ceux qui s'occupent de ce monde merveilleux de l'enfance, j'ai envie de dire : un enfant doit sentir qu'il est aimé – c'est là le plus important – mais d'un amour qui est pour lui, et non pour une recherche personnelle. Ne négligez pas un enfant parce qu'il a du retard. Nous recevons ici beaucoup de petits qui sont choqués par la mort violente d'un parent et auxquels il faudra du temps pour pouvoir apprendre. Ayons la patience d'attendre en conservant un regard aimant !

■ PROPOS RECUEILLIS  
PAR SYLVIE HORGUELIN

1. Pour loger chez les Filles de la Charité à Bethléem, un numéro de téléphone : 00 972 2 2760967 ; un site internet : [www.saintvincentquesthouse.net](http://www.saintvincentquesthouse.net)

2 - Agence spécialisée dans l'organisation de pèlerinages vers les lieux de tradition chrétienne (Terre Sainte, Italie, Égypte, Jordanie, Liban...). Site internet : [www.routesbibliques.fr](http://www.routesbibliques.fr)

## Aider la Crèche



**Sœur Sophie Bouéri et Harmad**  
Accueil unique

➔ Dès l'arrivée des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, à Bethléem, en 1885, les habitants commencèrent à venir

déposer des enfants non voulus devant la petite maison où elles logeaient ou devant le dispensaire qu'elles avaient ouvert. C'est ainsi qu'est née l'œuvre de la Crèche, unique établissement d'accueil pour les enfants trouvés, abandonnés ou placés provisoirement par le Service social palestinien.

Les familles les plus démunies emmènent aussi leurs enfants à la Crèche pour qu'ils y soient nourris et éduqués. Trente-huit personnes y sont employées : 25 se

consacrent aux enfants et une douzaine sont affectées aux services généraux (entretien, cuisine, etc.). Une association loi 1901, Les amis de la Crèche de Bethléem, a été créée en France pour aider l'orphelinat et l'école à vivre. Les dons sont transmis à la Crèche via les Filles de la Charité de la rue du Bac à Paris. ■ SH

Pour en savoir plus : Les amis de la Crèche de Bethléem, Mme Lofficier, 17 bd Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : 01 55 43 23 00 et 06 63 16 00 64.

## Les religions à l'école d'ici et d'ailleurs

La *Revue internationale d'éducation* s'est intéressée, dans son numéro de juillet dernier<sup>1</sup>, aux enjeux de la présence – ou de l'absence – des religions à l'école dans différents pays. « *S'interroger sur le religieux à l'école*, souligne Dominique Borne<sup>2</sup> en introduction au dossier, *ce n'est pas seulement se pencher sur les signes portés par les élèves, c'est examiner, dans un contexte national précis, le statut des écoles (publiques ? privées ? privées confessionnelles ?), c'est analyser l'enseignement dispensé : cours de religion ? Pluralisme ? C'est aussi se demander : qui enseigne ? Qui contrôle ces enseignements ?* »

Dans la plupart des pays étudiés<sup>3</sup>, l'enseignement des croyances a sa place dans les écoles organisées par l'État. C'est ainsi qu'en Russie, on enseigne l'histoire des religions et la théologie. En Allemagne, la Loi fondamentale dispose que l'instruction religieuse est une « *matière d'enseignement régulière* ». Elle est dispensée dans tous les établissements et ses contenus relèvent de la compétence des communautés religieuses. Reste l'exception française : tout ce qui relève des croyances est renvoyé à la sphère privée et n'a pas sa place à l'école.

Une situation à laquelle se sont intéressés un certain nombre d'experts<sup>4</sup> réunis par le Centre international d'études pédagogiques en avril dernier pour une table ronde. Parmi les sujets alors débattus et qu'on retrouvera dans « *Le religieux et l'école en France* » : le droit d'expression religieuse à l'école ; le caractère propre des établissements privés sous contrat ; les difficultés de l'enseignement du fait religieux, qu'elles tiennent aux réactions négatives de certains élèves, à leur inculture religieuse ou à celle des enseignants ; la sécularisation de

la société, et son corollaire, la « *baisse effective du pouvoir social d'encadrement et d'imposition des grandes institutions religieuses* ». (Lire aussi pp. 44-45 de ce numéro.)

La *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, éditée par le Centre international d'études pédagogiques, est diffusée par les éditions Didier : 13 rue de l'Odéon, 75006 Paris. Prix du numéro : 12,20 €.

1. N° 36, « École et religion ».
2. Doyen de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (Igen).
3. L'étude porte sur 9 pays : Angleterre, Allemagne, France, Grèce, Israël, Liban, Maroc, Turquie et Russie.
4. Au nombre de ceux-ci, André Blandin, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique.

## Dis-moi quel est ton sexe...

« *Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ?* », se demande **Ville-École-Intégration - Diversité**, dans son numéro de septembre dernier<sup>1</sup>.

La revue propose au lecteur d'aborder le thème de la mixité et de la construction des identités sexuelles, via trois entrées : « *Autour des préjugés* », « *L'école et la mixité : peut mieux faire* », « *Fausse routes et nouvelles pistes* ». Croisant les points de vue, elle donne la parole à des philosophes, des psychanalystes, des universitaires, des chercheurs, des formateurs.

Pour Nicole Mosconi<sup>2</sup>, « *l'éducation qui est donnée actuellement dans notre société aux enfants et aux adolescents repose sur un paradoxe. [...] [La plupart des membres de la société française] sont prêts à déclarer que les enfants et les adolescents doivent être éduqués conformément au principe d'égalité des sexes ; et cependant aussi bien les pratiques d'éducation parentale que l'éducation scolaire contribuent à instituer des personnalités marquées par l'inégalité entre les sexes* ».

Dans la famille, filles et garçons sont traités différemment. Jouets qui renvoient à la division des tâches au sein de la famille – aux garçons les jouets associés au monde extérieur, aux filles ceux qui évoquent le monde intérieur

de la maison –, valorisation des activités motrices chez les garçons, des expressions sonores et de l'habileté manuelle chez les filles : autant de comportements qui, au sein de la famille, « *produisent des différences hiérarchisées entre filles et garçons* ». Et l'école n'est pas en reste, démontre l'universitaire. Les enseignants ont davantage d'interactions avec les garçons qu'avec les filles. Une situation qui tient à ce que les garçons s'imposent, occupent l'espace didactique et sonore de la classe à tous les niveaux, empêchant les filles de prendre leur place. Ce à quoi vient s'ajouter le fait que les enseignants estiment d'emblée que les garçons n'utilisent pas tout leur potentiel, alors que les filles, pensent-ils, « *font tout ce qu'elles peuvent* ».

Les contenus d'enseignement eux-mêmes « *tendent à persuader les élèves [...] que les femmes sont invisibles dans l'histoire, la vie sociale et la culture ou n'y ont pas de réelle importance* ».

Quant à l'orientation, elle est déterminée, pour partie, par « *l'identité sexuelle* ». À cet égard, elle prolonge la division socio-sexuée des savoirs qui fait que les filles s'investissent dans les enseignements littéraires alors que les garçons privilégient les savoirs scientifiques et techniques. Pour Nicole Mosconi, il y a là autant d'éléments qui font que l'école « *tend à reproduire les rapports sociaux de sexe comme rapports inégaux entre les filles et les garçons* ».

La revue *Ville-École-Intégration - Diversité* est éditée par le Service culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale (Scérén). Elle est disponible dans les centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique (adresses sur le site [www.sceren.fr](http://www.sceren.fr)) ainsi qu'à la Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris. Elle peut également être commandée au Centre Ville-École-Intégration, 91 rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Prix du numéro : 10 €.

1. N° 138.
2. Professeure à l'université de Paris-X-Nanterre.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

## L'enfant et le 7<sup>e</sup> art

### FESTIVAL ITINÉRANT

Du 13 janvier au 22 avril 2005

Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines

Une douzième édition au long cours pour « *L'enfant et le 7<sup>e</sup> art* ». Le festival organisé par l'association Aux quatre coins de l'enfance visitera, pendant plus de trois mois, 25 villes des départements de Seine-et-Marne (Provins, Melun...), de l'Essonne (Yerres, Corbeil-Essonnes...) et des Yvelines (Versailles...). Le programme, autour des « *Aventures de la vie* » mêle les films récents (*Oseam, L'histoire du chameau qui pleure...*) et (relativement) anciens (*Sindbad, Au revoir les enfants...*). Côté propositions pédagogiques, on retrouve les « *enfants jury* », les ateliers (images, scénaristes en herbe, cinéma d'animation...) auxquels s'ajoute une nouveauté : les « *classes presse* » (des enfants réalisent un reportage sur le festival dans leur ville.

Renseignements : 01 60 65 70 50.

Programme complet sur [www.aux4coinsdelenfance.org](http://www.aux4coinsdelenfance.org)

## 8<sup>e</sup> Festival chrétien du cinéma

MONTPELLIER (34)

Du 28 janvier au 7 février 2005

Salles : Corum (séance inaugurale) et Rabelais

« *Tu es noir... Je suis blanc. Tu as 20 ans... J'en ai 65. Tu es ingénieur... Je suis manuel [...]* Et si ce qui paraît nous éloigner devenait richesse ? Et si ce que nous avons en commun était un bien supérieur à ce qui semble nous séparer ? [...] », écrit le père Christian Doumairon. Sa jolie méditation annonce une huitième édition du Festival chrétien du cinéma sur le thème des différences. Sous le titre « *Si loin si proches* », l'association Chrétiens et Cultures a réuni une vingtaine de longs métrages, parmi lesquels *Bagdad Café* de Percy Adlon, *Bhaji On The Beach* de Gurinder Chadha, *Lost In Translation* de Sofia Coppola, *Noces en Galilée* de Michel Khleifi, et... *Si loin, si proche !* de Wim

Wenders. Soulignons la présence d'un film qui a connu une sortie en salles trop discrète : *Inguélési* de François Dupeyron.

Programme complet sur <http://chretiensetcultures.free.fr>

## Journées du livre contre la misère

PARIS (75)

Du 4 au 6 février 2005

Cité des sciences et de l'industrie de la Villette

Pour la 18<sup>e</sup> fois, ATD Quart Monde propose, pendant ces trois journées, des outils de connaissance pour tous sur la pauvreté et l'exclusion sociale. À commencer par les livres, bien sûr : 400 romans, essais, témoignages, études, et bon nombre de leurs auteurs présents pour les dédicacer et dialoguer avec leurs lecteurs. Mais on trouvera aussi un espace débats (dont un sur le thème : « La discrimination positive, un outil pour combattre la misère ? ») ; un espace vidéo avec Jean-Louis Saporito et son film *Dites à nos enfants que nous nous sommes battus* ; un espace enfant présentant des jeux coopératifs (c'est-à-dire sans gagnant ni perdant). Sans oublier deux expositions : *Viens chez moi, j'habite dehors* et *Chanter contre la misère*.

De 13 heures à 20 heures. Entrée libre.

## Conférence ISP n° 5

PARIS (75)

7 février 2005

Grand amphithéâtre de l'Institut catholique de Paris, 18 h 15

Dominique Glasman, professeur de sociologie à l'université de Grenoble, interviendra sur le thème « Différenciations sociales dans les relations famille/école ». Dominique Glas-

### À vos dates...

→ Pour une parution dans le numéro 291 d'*Enseignement catholique actualités*, (février 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 25 janvier prochain.

man est l'auteur de *L'accompagnement scolaire – sociologie d'une marge de l'école* (PUF, coll. « L'Éducateur », 2001).

Contact : 01 44 39 60 11.

## Salon des études supérieures

LE HAVRE (76)

26 février 2005

Docks Océane

Futurs bacheliers (l'an dernier ils étaient 20 000 candidats dans l'académie de Rouen) et étudiants de bac + 1 à bac + 5 partagent des interrogations quant à leur orientation ou leur réorientation. Ils trouveront des réponses sur ce salon Studyrama organisé en collaboration avec la mairie du Havre. Une cinquantaine d'organismes (universités, écoles de commerce...) publics et privés représenteront, entre autres secteurs, le tourisme, l'architecture, la santé et l'agroalimentaire. D'autre part, des offres de stage seront en consultation libre, et chaque jeune pourra se procurer gratuitement l'Officiel Studyrama : *Étudier en région Ouest*.

Renseignements : 0826 30 28 38. Demande d'invitation gratuite sur [www.studyrama.com](http://www.studyrama.com)

## L'art de la restauration

ROME (ITALIE)

Du 13 (au soir) au 26 mars 2005

Istituto del Sacro Cuore

Cette deuxième session « Art, science et foi » du programme 2005 a pour thème : « Comment l'art du restaurateur permet à l'œuvre originale de retrouver tout son sens historique, sa symbolique profonde, et nous aide aujourd'hui à porter un regard contemplatif sur sa beauté ».

Parmi les intervenants : Colette Di Matteo, inspecteur général des monuments historiques ; Pascal Julien, ancien membre de l'École française de Rome ; Didier Repellin, architecte en

# Pour vous guider dans le BO

décembre 2004 (nos 44 à 46)

Cette rubrique vous signale les textes essentiels parus dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*. Pour en savoir plus, consultez le site : [www.education.gouv.fr/bo](http://www.education.gouv.fr/bo)

BO 44

Du vocabulaire

La commission générale de terminologie et de néologie demeure soucieuse d'adapter le vocabulaire de notre langue aux nouveaux termes nécessaires pour désigner les réalités du monde d'aujourd'hui. Dans ce numéro elle s'intéresse au vocabulaire des transports et de l'urbanisme.

Ouverture sur l'Europe

Les programmes d'action communautaire Socrates sont désormais familiers aux établissements. L'appel à candidatures pour l'année scolaire 2005-2006 concerne les divers enseignements : Comenius et Arion pour l'enseignement scolaire ; Grundtvig pour l'éducation et la formation d'adultes ; Erasmus pour l'enseignement supérieur ; Lingua pour l'enseignement et l'apprentissage des langues ; Minerva pour l'éducation ouverte à distance.

BO 45

Le Net pour tous

Pour renforcer le rôle d'acteurs clefs des écoles dans le développement local, des espaces NetPublic dans les établissements sont ouverts à d'autres publics que ceux de la seule communauté éducative.

Opération « Pièces jaunes »

Elle est devenue familière à toutes les écoles. Elle a pour objet d'améliorer les conditions de vie des enfants hospitalisés. Elle se déroulera du 7 janvier au 12 février 2005.

BO 46

A propos d'informatique

Nous connaissons déjà le B2i. Le C2i est le certificat informatique et internet pour l'enseignement supérieur. Ici, le texte s'adresse aux IUFM pour une expérimentation du C2i niveau 2 enseignant.

Yvon Garel

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

chef des monuments historiques.

Contact : Sœur Christiane Clauss, responsable de la formation « Art, science et foi », Piazza Trinità dei Monti, 3 - It-00187 Rome. - Tél. : 00 39 06 67 94 179.  
Internet : [www.art-science-foi.it](http://www.art-science-foi.it)  
E-mail : [information@art-science-foi.it](mailto:information@art-science-foi.it)

## L'alternance en formation

PARIS (75)

Du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2005

Institut supérieur de pédagogie

Cette université de printemps abordera les différents types d'alternance et leurs constituants, le repérage des enjeux liés à l'alternance, et la place

et le rôle des différents acteurs. Analyses, témoignages et travaux d'ateliers apporteront des outils conceptuels et méthodologiques aux participants. Parmi les intervenants : Philippe Perrenoud, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Genève ; Jeanne Schneider, responsable du développement des compétences pédagogiques à la Direction de l'enseignement ; Sophie Genès, Françoise Mainé, Véronique Poutoux, Nicole Priou et Christine Rossignol, formatrices et responsables de formation à l'ISP-Formation.

Renseignements et inscriptions : 01 44 39 60 00 ou [nicole.priou@wanadoo.fr](mailto:nicole.priou@wanadoo.fr)



Plus de 5 000 engagements prononcés par les établissements le 3 décembre 2004 ainsi que les nombreux engagements diocésains et nationaux pris le 4 décembre manifestent bien la volonté des membres des communautés éducatives d'être particulièrement attentifs à la personne dans chacune des attitudes et des actions posées quotidiennement.

# Avoir le courage de l'avenir

## Sommaire

### D'une expression à l'autre

■ Édits, allégories, bulletins météo, petites annonces... expriment les attentes des communautés éducatives de l'enseignement catholique.

### Tout le monde compte !

■ Au collège-lycée Saint-Joseph de Bruz (Ille-et-Vilaine), le 3 décembre 2004, un bain de convivialité et d'optimisme pour la communauté éducative.

### Remue-méninges

■ À Poitiers (86), pour la journée diocésaine, tout commence et tout finit dans l'immense hall de verre du lycée Saint-Jacques-de-Compostelle. Entre-temps, il se dit et s'écrit des choses très fortes.

### Un vivier d'idées

■ Le 4 décembre, le diocèse de Viviers (07), inscrit sa journée d'assises dans une démarche prospective ouverte en 2001.

### Au risque de l'Évangile

■ En direct de l'auditorium du lycée Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux (92), transformé en studio de télévision le temps de deux émissions diffusées sur KTO. Interviews et débats animés par Pierre-Luc Séguillon et Nathalie Lebreton, témoignages du terrain et annonce des engagements nationaux par Paul Malartre.



**P**as de tapage médiatique, ni de grandes envolées littéraires ou politiques pour relater ce qui s'est passé dans les établissements catholiques de France les 3 et 4 décembre 2004.

Et pourtant, ils furent des milliers à rassembler les membres de leurs communautés éducatives pour examiner les défis qu'ils avaient relevés sur la reconnaissance due à chaque personne et en tirer des engagements.

● Des engagements qui ont mis en valeur la solitude vécue par les différents acteurs de l'école et donc le bonheur de se retrouver pour se parler, les dysfonctionnements de l'évaluation, la difficulté d'ac-

corder leur place aux parents, la complexité croissante du rôle d'éducateur.

● Des engagements qui ont montré que l'avenir de l'école se joue au quotidien, dans « le jardin secret » du hall d'accueil, du parloir, de la cour de récréation, de la salle de restauration, de la salle des professeurs, dans les conseils de classe ou d'établissement.

La dynamique, portée par Pierre-Luc Séguillon et Nathalie Lebreton, présentateurs des deux émissions spéciales diffusées sur KTO le 4 décembre 2004, a permis à Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, d'énoncer des engagements nationaux sur la nécessité de prendre le risque de donner à chacun sa place, toute sa place, de n'exclure personne quelles que soient les difficultés rencontrées, d'ouvrir un espace de confiance à chaque élève, de casser les fausses hiérarchies entre les membres des communautés éducatives et entre les établissements.

Tous ces engagements ne peuvent rester lettre morte. Avoir le courage de l'avenir exige de les mettre en application et de les relier aux divers champs des évolutions pédagogiques et éducatives désignées par les résolutions des assises du 1<sup>er</sup> décembre 2001 pour faire en sorte qu'éduquer soit aujourd'hui et demain, passion d'Espérance.

■ GILLES DU RETAIL

# D'une expression à l'autre



D.R.

Solitude au lycée...

En prélude à la désignation de défis et à l'écriture collective d'engagements, des communautés éducatives ont exprimé leurs points de vue sur la place de la personne dans l'établissement.

Les expressions qui suivent : édito, allégorie, bulletin météo, petites annonces et photo ne sont que quelques extraits d'un livre dont le titre pourrait être *Attentes dans l'enseignement catholique*. Le hors-série du mois d'avril prochain se fera l'écho de la richesse de ce travail avant de présenter la diversité et la qualité des engagements.

**BULLETIN METEO** O.G.E.C.

**BEAU TEMPS**  
Bonne entente entre l'O.G.E.C. et l'A.P.E.L.  
Soutien mutuel moral et financier.  
Coopération étroite pour les diverses activités.  
Volontariat des parents pour pallier aux absences ponctuelles du personnel.  
Ecoute des familles en difficultés. Soutien et aide dans leurs démarches auprès des organismes sociaux.  
Accueil et intégration dans l'équipe éducative du personnel de service.

**LEGÈRE AMÉLIORATION** avec la municipalité.  
Versement (minimum) du forfait communal.  
Parution d'un article dans le bulletin municipal annuel.

**TEMPS VARIABLE**  
La difficulté de recrutement du personnel de service qualifié avec un contrat précaire (CES) sans possibilité d'embauche. Ce qui entraîne parfois un manque de motivation des deux parties.

**AVIS DE TEMPÊTE** dans les relations avec l'administration.  
Difficultés des exigences des mises aux normes avec les finances restreintes de l'école, ce qui entraîne des relations tendues.  
Accroissement et complexité des démarches administratives dus à la multitude des organismes publics et associatifs en relation avec l'école.

**ALERTE ORANGE**  
Normes sanitaires de plus en plus exigeantes pour des bâtiments anciens.  
Risque de disparition de la restauration familiale au profit d'une centrale de restauration industrielle.

**DICTION DU JOUR**  
Pour du soleil plein la tête, confiance, la Providence veille !

Pour faire grandir ses talents l'enfant a besoin d'être l'abrisseau entre ses tuteurs. L'enfant est une personne. Oui ! Mais n'oublions jamais que cette personne est un enfant !

Chute de l'édito intitulé « L'envie de faire grandir les talents de chacun », par S. Prévost, École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Pouillon (Landes).

## L'ALLÉGORIE DE LA GRENOUILLE

Il était une fois une course... de grenouilles. L'objectif était d'arriver en haut d'une grande tour. Beaucoup de gens se rassemblèrent pour les voir et les soutenir. La course commença. En fait, les gens ne croyaient pas possible que les grenouilles atteignent la cime et toutes les phrases que l'on entendit furent de ce genre :

« Inutile !!! Elles n'y arriveront jamais ! »

Les grenouilles commencèrent peu à peu à se décourager, sauf une qui continua de grimper et les gens continuaient :

« ... Vraiment pas la peine !!! Elles n'y arriveront jamais ! »

Et les grenouilles s'avouèrent vaincues, sauf une qui continuait envers et contre tout... À la fin, toutes abandonnèrent, sauf cette grenouille qui, seule et au prix d'un énorme effort, rejoignit la cime. Les autres,

stupéfaites, voulurent savoir comment elle avait fait. L'une d'entre elles s'approcha pour lui demander comment elle avait fait pour terminer

l'épreuve. Et découvrit qu'elle... était sourde !

*N'écoutez donc pas les personnes qui ont la mauvaise habitude d'être négatives... car elles volent les meilleurs espoirs de votre cœur !*

*Rappelez-vous du pouvoir qu'ont les mots que vous entendez ou que vous lisez, et soyez TOUJOURS POSITIF !*

École Saint-Joseph, Mende (Lozère)

École Notre-Dame, Saint-Loup-les-Maisons (Landes)

## Petites annonces

- ◆ Cherche école développant savoir-vivre et esprit d'initiative.
- ◆ Cherche école où l'enfant puisse s'épanouir et sortir de son cocon, s'ouvrir aux autres.
- ◆ Cherche école où le jeune est accepté au

travers de ses différences et apprécié dans ses qualités propres.

- ◆ Cherche école où la couleur de la peau et la culture religieuse ne sont pas une barrière à l'intégration et l'épanouissement.

Parents de l'Institution Saint-Pierre, Bayeux (Calvados)

# Tout le monde compte !

Bain de convivialité et d'optimisme, le 3 décembre 2004 au collège-lycée Saint-Joseph de Bruz (Ille-et-Vilaine). Ici, on prend l'éducation au sérieux ! Tous ensemble...



**Idées petites et grandes.** Maha Richard, adjointe au directeur pour le collège, face à Anaïs (à gauche), Thibault et Salomé. (Photo : M.-C. Jeanniot)

**P**our certains, à Bruz, dans la banlieue sud de Rennes, ce vendredi ensoleillé est jour de marché sur la place principale où s'ouvre l'entrée du collège-lycée<sup>1</sup>. Mais pour ceux qui en franchissent la porte, c'est une journée particulière. Une journée de la communauté éducative, consacrée aux rencontres. Un moment pour se parler, vraiment. Avec un objectif précis et concret : récrire le projet du collège, écrire celui du lycée à la lumière

du respect de la personne ; l'esprit des as-sises ! Se donner les moyens d'y créer des relations vivantes entre élèves, enseignants, parents, administratifs, chargés de maintenance ou de cantine, chef d'établissement, adjoints, animateur en pastorale, surveillants... Pour faire émerger, au fil des jours, une école de toutes les intelligences, qui aide à vivre tous les jours de sa vie ! Du boulot ! Le chauffeur de taxi, 47 ans, venu jus-qu'ici depuis la gare de Rennes, n'en re-

vient pas : élève de Saint-Joseph dans les années soixante-dix, il en a gardé un souvenir plutôt... raide : « On se rendait à la cantine au sifflet et en rang par deux. Comme des détenus ! » S'il était descendu de sa voiture, il aurait découvert avec étonnement un autre monde...

« Aujourd'hui, on se pose, on se regarde dans la glace et l'on travaille à partir des messages lancés par toute la communauté éducative », explique Alexis Bosman-Delzons, le directeur du campus collège-lycée. « De la

# Dossier → Avoir le courage de l'avenir

part des jeunes, explique-t-il, a émergé une grosse demande de respect. Leur slogan c'est : "Du respect, j'en veux, je peux !". » Peut-on tolérer d'un adulte des phrases à l'adresse d'un élève qu'on ne voudrait pas entendre de la part d'un autre adolescent ? Pourquoi exiger des jeunes qu'ils soient ponctuels si on les fait attendre ? Qu'ils éteignent leur portable en cours si on laisse sonner le sien ? »

## Images quotidiennes

À côté des salles où travaillent les adultes, Salomé (11 ans et demi), Anaïs (10 ans et demi) et Thibaut (11 ans et demi), élèves de sixième, prennent leur tâche très au sérieux : trouver comment faire respecter les biens dans l'école. La préoccupation essentielle des sixièmes. « Il y a plein de choses collées sur les tables qui sont endommagées, ça ne va pas ! dit Salomé. Je propose que pendant les moments de vie scolaire du mercredi matin, on fasse un groupe nettoyage avec le professeur principal. »

**Sourires sur les visages, plaisir d'être ensemble, pas une ombre d'agressivité entre les différentes catégories de personnel, écoute réciproque non parasitée par des bavardages interpersonnels : des signes qui ne trompent pas !**

Thibaut, lui, est plus préoccupé par ceux qui ne suivent pas en cours, et se verrait bien « aller en permanence sur le temps de midi pour aider ceux qui ont des difficultés... en sport, en anglais et en technologie ». « On espère que ce sera appliqué mais on garde d'autres solutions si celles-ci ne marchent pas », explique en souriant Salomé. Leçon de pragmatisme !

À quelques mètres de là, les « grands » sucent leurs crayons. Douze personnes (enseignants, conseillers principaux d'éducation, économiste, chargée d'accueil, de cantine, secrétaires) attentives, concentrées, croisent la liste des actions originales propres au collège avec les aspirations des assises. Après avoir travaillé les fiches « Une école de toutes les intelligences » et « Une école des ruptures et des seuils », elles attaquent « Une école sans classes ».

« La fête du collège, on la met où ? », demande Patrick Gelot, chargé de la maintenance, son trousseau de clés et son portable toujours à portée de main. « Et le CDI<sup>2</sup> et le BDI<sup>3</sup>, ça rentre là ? » Brouhaha d'acquiescement. Écharpe rose et orangée, chemise brune et lunettes, Claire Quéту, secrétaire de direction, entame soigneusement, à haute voix, la lecture de la fiche « Une école sans murs » qui « refuse tout repli identitaire ». « Tout un débat ! », commente-t-elle en terminant, grave et touchée par le poids des mots qui évoquent à tous des images quotidiennes. « Les groupes d'aide et de soutien, ça en fait partie ? », demande l'un. « Et l'accueil fait à la petite maison (écoute libre des adolescents en difficulté pendant les récréations), on ne l'a mis nulle part !

« Ça va dans les trois dernières fiches puisqu'il s'agit de permettre aux élèves d'être plus confiants ! », estime le professeur de sport. « Il s'agit davantage d'encourager chez l'élève la possibilité de parler avec un adulte », pense l'animateur, Erwan Houix, professeur de mathématiques chargé de la liaison entre les CM2 et les sixièmes, qui s'arrête quelques instants plus tard sur les phrases qui caractérisent l'objectif « Une école pour toute la vie » : « Ce sont des mots forts ! » Le parrainage des élèves entre eux, les concours, les échanges linguistiques, le tutorat, les stages en entreprise :



tous ces trésors pédagogiques remis en lumière et en perspective, vont progressivement trouver leur place dans l'un ou l'autre « tiroir », grille de relecture d'un quotidien riche en émotions fortes.

## Qu'est-ce qui bloque ?

Céline Le Sann, 28 ans, comptable, habituellement coupée du brouhaha pédagogique, par la géographie des lieux autant que par sa fonction, est ravie : « Ce travail me permet de découvrir beaucoup de choses, en ce qui concerne l'éducatif et la pédagogie. Je ne savais pas qu'il existait des groupes d'aide et de soutien en quatrième, ni qu'on en faisait globalement autant pour les élèves. Quand j'étais élève au collège, je n'ai pas connu pareil soutien. »

« C'est une remise en cause de notre vision de l'élève !, s'anime Georgette Sorel, agent de service en maternelle et au collège. Notre travail est d'être là pour eux, pas seulement de leur proposer des repas. Si nous n'attendons pas un « merci » en leur tendant l'assiette, il ne viendra pas spontanément. Si les adultes ont du mal à se dire bonjour entre eux, on perd quelque chose dès le départ car les enfants comprennent et nous imitent ensuite. » « Oui, mais du coup, plaisante Patrick Gelot, ils me disent bonjour même l'été sur les plages, où je les retrouve, et ma femme se moque de moi : "Encore un qui te connaît !" »

## Engagements des communautés éducatives Collège-lycée Saint-Joseph, Bruz (Ille-et-Vilaine). Extraits

- - Mutualiser les moyens d'accompagnement d'études à partir de la Toussaint à l'attention d'élèves qui en ont réellement besoin. [...]
- Sortir de l'isolement : étudier la faisabilité de permettre aux nouveaux élèves de mieux s'intégrer. [...]
- Faire connaissance avec la Personne et non pas l'élève, le collègue...
- Respirer le temps du repas (éviter de parler boulot).
- Une salle des professeurs centralisée collège-lycée et conviviale.
- Retrouver les états généraux du collège : se retrouver (toutes les parties prenantes de la communauté) deux fois par an ; lieu d'échange et de résolutions concrètes. [...]
- Échanger les rôles le temps d'un repas (servir ceux qui généralement nous servent). [...]

### Message = Défi = Engagement

Rechercher à intensifier la convivialité, à mieux connaître l'autre, dans une communauté nombreuse, évolutive et géographiquement éparpillée. ■



**Instantanés.** Ci-dessus : pendant les réunions (celle-ci est animée par Erwan Houix, professeur de mathématiques, au fond, stylo levé), toutes les idées sont bonnes à noter. Ci-contre : Alexis Bosman-Delzons, un directeur toujours prêt pour l'aventure. Ci-dessous : Stéphanie Phélippé, agent de service (à gauche) et Nathalie Vautier, chargée d'accueil. (Photos : M.-C. Jeanniot)

« Ce genre d'exercice permet d'aller plus loin dans le fond des choses, de se demander pourquoi on a mis en place telle ou telle structure, estime Daniel Guiblin, professeur d'histoire-géographie. Cela autorise à faire remonter des idées de la base vers le haut ! »

« Écrire ce qu'on fait pour mieux imaginer d'autres réponses aux besoins qui seraient apparus », tel est l'objectif de la journée aux yeux de Maha Richard, adjointe au directeur pour le collège. « Une bonne manière de déceler les problèmes ainsi que les initiatives non exprimées dans le projet mais mises en pratique, comme le tutorat. »

Alors, qu'est-ce qui bloque ? Que changer dans « nos relations avec les élèves et les parents » ?, s'interroge le petit groupe au cours de l'après-midi. Globalement, la confiance règne se félicite-t-on.

« Ici chaque adulte est éducateur. Nous sommes dans une société où les règles sont respectées. Nous faisons attention aux jeunes en lien constant avec les familles et les enseignants », constate Gilles Raou, CPE<sup>4</sup> des cinquièmes et des quatrièmes.



« Si les professeurs n'acceptaient pas de sortir de leur cage, il faudrait tirer la sonnette d'alarme », diagnostique... un enseignant ! Et d'évoquer un épisode difficile au cours duquel un élève de l'établissement, « furieux de sa note », s'en est pris avec violence à son professeur. « J'ai planté là ma surveillance du self et je suis montée à la rescousse, raconte alors la CPE des sixièmes, Valérie Jamier. Il s'est vite calmé. La solidarité joue entre nous, et les élèves le sentent. Il n'était pas question de regarder sa montre et de parler de changement de service. »

« Cela, il faut savoir se le redire, déclare en

souriant Philippe Monnier, économiste. *Il est vrai que, dans certains établissements, on se trouve marginalisé dès qu'on aide un élève ! »*

« Je pense que j'ai évolué, note Valérie Jamier. Autrefois, je raisonnais en termes de sanctions. Maintenant, je me sens plus ouverte à la négociation, capable de revaloriser l'élève, de passer un contrat de confiance avec lui. »

## Des navettes

De l'autre côté du campus, à cinq minutes à pied, s'ouvrent les bâtiments du lycée, proches des préfabriqués affectés aux classes de troisième. Cinq cents élèves, venus à 80 % du collège Saint-Joseph, cohabitent dans des bâtiments devenus trop étroits (mais en travaux) du fait de la croissance des effectifs en neuf ans (de 350 à 500). Il n'existe pas ici de filière professionnelle ou technologique, uniquement

la voie générale au sein de laquelle la filière littéraire fait figure de rescapée toujours en grand péril. Elle a été choisie par seulement 15 élèves sur les 150 que compte le niveau première. L'équipe d'enseignants est extrêmement stable – 4 nouveaux en 2004 sur 120 – et le directeur-adjoint autrefois professeur de mathématiques, Stéphane le Dévehat, 37 ans, est toujours perçu comme un « pair » par ses enseignants. Là aussi, on travaille sur le projet d'établissement. « Nous avons commencé à écrire notre projet, il y a deux ans et demi, à la demande des enseignants, après avoir, dans une transparence complète, retravaillé le règlement intérieur, monté les travaux personnels encadrés [TPE], organisé l'aide individualisée, transformé le carnet de liaison », explique-t-il. Un lycée public s'annonçait à Bruz, il fallait pouvoir exprimer la différence de Saint-Joseph. Vécue, sans doute, formalisée, pas assez. Pour y réfléchir, un comité de

pilotage de huit personnes, élèves, dont le directeur-adjoint, qui s'est trouvé porté et en phase avec la démarche des assises. « Lors d'une réunion, nous avons face à nous l'affiche présentant les six résolutions, explique Stéphane Le Devehat, et nous nous sommes dit : "Bingo !" Pourquoi ne pas les adopter comme trame de notre projet ? »

Des allers et retours entre bénévoles et équipes éducatives, des débats en journée pédagogique ont permis d'aboutir au texte qui sera bientôt mis en ligne sur le site internet de l'établissement<sup>5</sup>.

# Dossier → Avoir le courage de l'avenir

Un lycée de paliers et de passerelles à Saint-Joseph, c'est, lit-on dans le fameux projet d'établissement, « un lycée où l'élève apprend à surmonter les difficultés et à approfondir les champs de connaissance. Il construit une image positive de lui-même, est acteur de son projet ».

Plus facile à dire qu'à faire ? Certes, l'ouvrage est sans cesse à remettre sur le métier. Et cette journée du 3 décembre permet à tous de « peaufiner » le travail. De remédier aux « déraillements » qui se profilent. Comment, par exemple, prévenir les conduites à risques pour ne pas oublier la personne de l'élève derrière sa situation ? C'est le travail en atelier de quatre enseignantes de sciences de la vie et de la Terre (SVT). « Nous avons un rôle de détection des problèmes, alors que le conseiller d'éducation et la psychologue prennent pratiquement le relais », explique Nathalie Le Coq. Elle n'a pas beaucoup d'effort à faire pour se souvenir d'un cas récent : deux élèves venues la consulter, en tant que professeur principal, à l'occasion de mauvais résultats en français. L'une accompagne l'autre qui s'effondre. Rien ne va plus, nulle part. Elle mange dans sa chambre, les ponts sont coupés avec ses parents. Le rendez-vous avec la psychologue, elle voudrait bien qu'il soit pour

demain... Et la situation s'est vite redressée : « J'ai été le révélateur d'un problème et j'ai tenu la main de la jeune fille pour qu'elle ait le courage de chercher de l'aide, c'est tout. Nous pouvons néanmoins passer à côté de beaucoup de détresses... Heureusement, il existe écoute et confiance à tous les échelons de la hiérarchie... Détecter, recouper des informations, passer le relais : tout cela, on peut le faire. »

## Beau fixe

Il n'était pas besoin d'une invitation à une journée spécifique qui vienne d'en haut pour être attentifs à notre fonctionnement, explique en substance une collègue agacée par les assises mais tout de même présente, reconnaissante des qualités et de l'honnêteté de son chef d'établissement : « Ici on ne fait jamais de masturbation intellectuelle, on progresse, de palier en palier. »

Un peu plus tard, dans une grande salle, tout le monde s'interroge sur les relations entre adultes. Les enseignants ont rédigé un message : « L'élève n'est pas une note » ; les lycéens, lancé un appel à décrypter : « Connais-moi toi-même » ; les parents cherchent eux aussi à « créer des liens avec des adultes de l'établissement en vue de mieux se connaître pour accompagner les jeunes »

(un match de foot a déjà eu lieu, entre profs et parents). Les personnels voudraient « être proches de ceux qui sont loin sans être loin de ceux qui sont proches ». On s'interroge sur tous les détails du quotidien, les relations entre élèves à la cafétéria (préférée au self), les solidarités ou égoïsmes entre élèves en cas de passage urgent pour déjeuner entre deux cours... L'ambiance est tout de même au beau fixe. Sourires sur les visages, plaisir d'être ensemble, pas une ombre d'agressivité entre les différentes catégories de personnel, écoute réciproque non parasitée par des bavardages interpersonnels : des signes qui ne trompent pas !

Au soir du 3 décembre, Alexis Bosman-Delzons, le capitaine du campus, se montre très confiant pour la suite et prêt pour de nouvelles aventures. « car le besoin de parler et de se découvrir a fortement émergé ».

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Adresse : 3 rue de Rennes, 35000 Bruz. 1 100 élèves au collège et 500 au lycée, venant de douze communes avoisinantes, à 75 % en car de ramassage scolaire. La scolarité moyenne est de 315 € par an et l'éventail des catégories socioprofessionnelles très ouvert : de l'ouvrier agricole au cadre supérieur.

2. Centre de documentation et d'information.

3. Bureau de documentation et d'information.

4. Conseiller principal d'éducation.

5. Actuellement en construction.

## Des mots et des dessins pour « aller vers l'autre »

→ « Nous souhaiterions que la récré nous permette de vivre ensemble, de régler tout problème sans violence physique ou verbale, d'aller à la rencontre des autres » : c'est là un des engagements que Mona et Thaïs, respectivement 9 et 8 ans, livrent aux représentants de la communauté éducative de l'ensemble scolaire Saint-Léon à Nancy. Autour de la table, des élèves-délégués, des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des personnels Ogec\*. Pendant un peu plus d'une heure, ils débattent des actions qu'il convient de privilégier pour « former une personne capable d'entrer en relation avec l'Autre ». Au cours de la matinée, dans leur classe, les élèves, rappelle Mona, ont cherché à dire ce qu'« on pourrait faire pour mieux vivre ensemble dans l'école ».

Retour sur ce temps de discussion. « Qu'est-ce qui fait que je me sens bien, ou non, avec les autres à l'école ? » : c'est ce sujet qu'Anne-Marie Wolf et Véronique Gérardin ont proposé à une classe de CE1. L'atmosphère est studieuse. Le président de séance, Nicolas, distribue la parole. On se sent bien à l'école parce qu'on y est accueilli, écouté, parce qu'on peut s'y faire des amis, parce qu'on peut se découvrir et découvrir les



**Têtes chercheuses.** À l'école Saint-Léon que dirige Sylvie Michaut (au fond), on a réfléchi. à ce qu'on pourrait faire pour encore « mieux » vivre ensemble. Un conseil d'enfants est déjà en place. (Photo : D. R.)

autres... Restent toutefois les bagarres et les rivalités pendant les récréations, le sentiment pour certains d'être rejetés, et... le bruit à la cantine.

Il faut dire qu'à Saint-Léon les élèves sont réellement partie prenante de la vie de leur école. Dans chaque classe, des délégués sont désignés en début d'année. Un conseil d'enfants a également été mis en place. Par ailleurs, rappelle Véronique Basile, enseignante dans une des classes de CM2, « les programmes de l'école\*\* disposent qu'aux cycles

2 et 3, un temps est consacré chaque semaine à la tenue de débats. Ce à quoi, il convient d'ajouter qu'à Saint-Léon, on pratique le questionnement philosophique».

Chez Laurence Hognon, en moyenne section de maternelle, c'est avec des dessins que les élèves ont dit ce qu'on pouvait faire pour que « l'école soit un lieu où l'on va vers l'Autre » : il y a celui qui prête sa trottinette, il y a celui qui va vers le copain qui reste seul dans la cour de récréation...

Début d'après-midi : élèves-délégués, parents, enseignants, personnels Ogec rejoignent les salles qui leur sont assignées. Orientation, évaluation, vie de l'élève dans l'ensemble scolaire, relations enseignants-élèves, cohérence éducative entre la famille et l'école, intégration des personnels Ogec dans les communautés éducatives sont au centre des discussions. Nul doute que le conseil d'établissement, qui se réunit à l'issue de l'assemblée générale pour formuler le(s) engagement(s), aura fort à faire.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

\* Organisme de gestion de l'enseignement catholique.  
\*\* BOEN hors série n° 1 du 14 février 2002.

# Remue-méninges

**Matinée studieuse dans l'amphi du lycée Saint-Jacques-de-Compostelle à Poitiers. Et, pour la direction diocésaine, une forte envie de s'engager plus avant.**

**D**ans l'immense hall de verre du lycée Saint-Jacques-de-Compostelle, surnommé « la rue » par les élèves, parce qu'il relie tous les bâtiments, la cinquantaine de membres du groupe de travail sur les assises se sent un peu perdue. Pour réchauffer l'atmosphère humide et brumeuse de ce samedi matin 4 décembre 2004, les organisateurs ont dressé un buffet avec café, thé et petits gâteaux. Jacky Prêt, animateur-formateur au service du premier degré à la direction diocésaine de Poitiers, passe d'un petit groupe à l'autre, salut, sourit, échange quelques mots, avant d'inviter chacun à se restaurer : la matinée sera longue et chargée. Tout le monde se retrouve dans le vaste amphithéâtre. Sur l'estrade, Jacky Prêt et Charles Chollet, directeur diocésain et secrétaire général du Codiec<sup>1</sup>, résument les points clefs de la matinée : les liaisons en direct avec KTO, les débats, les résolutions à communiquer.

**Les phrases, lourdes de sens, s'alignent les unes après les autres.**

9 heures pile, l'écran s'éclaire. L'assistance suit les reportages avec une grande attention. C'est enfin l'occasion de voir ce qui se passe dans d'autres régions. On comprend que l'on n'a pas été les seuls à plancher depuis des mois, à recueillir des témoignages, à remplir des pages de mots clefs. À plusieurs reprises des sourires apparaissent quand certains élèves expriment leurs angoisses : la « sonnerie qui stressait » à Marseille ; le mot de ce « grand » qui « n'aime pas être à la table des petits à la cantine » à Bagnères-de-Bigorre ; ou encore ces adolescentes de Fontainebleau qui avouent ne pas pouvoir passer « une année d'internat sans crise... ».

Bien menée, l'heure de direct est vite passée. On planifie la suite « qui se déroulera en deux temps, d'abord en six groupes, puis en trois, dans lesquels ont été répartis les différents membres de la communauté éducative. Il s'agit de réfléchir sur les neuf messages

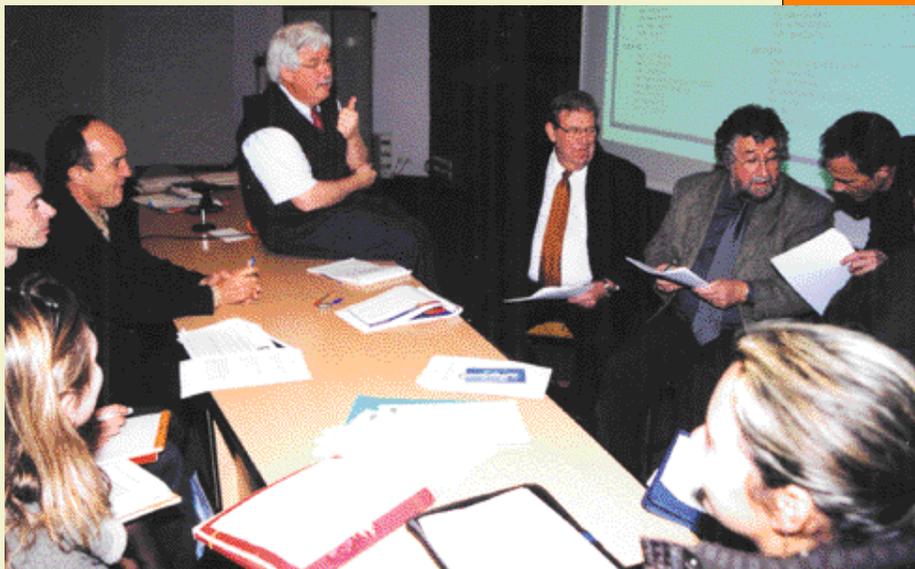
qui ont été élaborés à Niort et de travailler pour produire un engagement ». Charles Chollet commente : « Il s'agit d'un engagement concret, d'une proposition mesurable. »

Les uns et les autres se retrouvent et se répartissent. Le groupe n° 5 s'installe sur la scène et relit soigneusement les trois propositions qui doivent aboutir à une résolution. Tour à tour, une directrice d'école, un enseignant ou un parent lance une idée, explique son point de vue, les mots qui lui semblent riches de contenu. On parle de généraliser « une journée des talents ». Nouveau bouleversement quand il s'agit d'incorporer les idées et les phrases du groupe voisin qui a travaillé sur les mêmes sujets. Plus question de débat ni de tour de table, on essaye d'être concret. Mot à mot, un meneur-animateur reprend les idées et tente de les traduire en phrases clefs. « Ce n'est pas très joli, la façon dont c'est dit ! », s'exclament certains. « Ce n'est pas très français », commentent d'autres. Mais la pression est là et le temps est incompressible.

## Synthèse

À 11 h 30, tout le monde a repris sa place. Les textes apparaissent sur le grand écran : « Le Codiec s'engage à susciter, inciter, promouvoir, éveiller... » ; « Nous nous engageons à prendre régulièrement un temps d'écoute... » ; « Nous voulons mettre la relation entre les personnes d'une même mission éducative... ». Les phrases, lourdes de sens, s'alignent les unes après les autres.

« On envoie comme cela, conclut Jacky Prêt, rejoint sur scène par Daniel Coirier, président du Codiec, pour nourrir l'ensemble na-



**Mot à mot.** Des idées aux phrases clefs. Avec Charles Chollet (au fond, pouce levé) et Jacky Prêt (devant l'écran, en cravate bleue). Photo : B. Grelon

tion de nos propositions et de notre engagement propre. »

Le direct reprend ses droits avec KTO. Nathalie Lebreton présente une synthèse des remontées internet. Dans le public poitevin, on est impressionné quand on entend l'engagement d'un diocèse de réunir les conseils d'établissement tous les mois, on applaudit quand la photo de Charles Chollet apparaît en fond d'écran, on éclate de rire quand un élève annonce, très sérieux, qu'il faut « voir les profs pour leur expliquer comment cela se passe l'ennui à l'école ». Mais le moment le plus attendu reste l'intervention finale de Paul Malartre. Les « engagements » énoncés par le secrétaire général de l'enseignement catholique sont écoutés et notés avant d'être longuement applaudis.

Retour dans le grand hall pour un pot convivial. « Ce qui est formidable, me glisse Jacky Prêt, c'est l'enthousiasme des participants. Pendant la préparation de cette journée, certaines personnes sont venues me remercier les larmes aux yeux, de les avoir écoutées, d'avoir entendu leur parole. Aujourd'hui, c'est un tremplin, tout le monde veut aller plus loin. » ■BRUNO GRELON

1. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

# Un vivier d'idées

À Viviers, le 4 décembre dernier, les professionnels de l'enseignement catholique d'Ardèche ont partagé leurs réflexions et ouvert de nouvelles perspectives. Le Codiec<sup>1</sup> a ainsi défini ses nouvelles priorités.



**Point d'orgue.** Partage d'expériences et annonce des engagements. (Photo : S. Bizouard)

**A**jouter une page spéciale au règlement intérieur pour que les élèves s'engagent sur la notion de respect ; réaliser des fiches de suivi des enfants en cycle 3 destinées aux professeurs de collège, qui les retourneront plus tard vers l'école primaire afin que les enseignants sachent ce que sont devenus leurs anciens élèves ; apporter une réponse aux jeunes qui ne supportent plus d'être systématiquement comparés les uns aux autres ou d'une

**« Si chaque communauté éducative a pris des décisions qui [...] ne concernent d'abord qu'elle, le fait de les rendre publiques donne des idées aux autres. »**

classe à l'autre, et à ceux qui réclament davantage d'activités manuelles pour pouvoir s'exprimer autrement... Ce sont là quelques-unes des propositions formulées lors d'une table ronde organisée à l'occasion de la deuxième phase des assises de l'enseignement catholique, à Viviers (Ardèche).

Le 4 décembre dernier, ils étaient près de deux cents enseignants, chefs d'établissement, responsables d'Ogec<sup>2</sup>... réunis pour dresser un bilan de « leur » journée des communautés éducatives, grand temps de pause et de questionnement qui s'était tenu la veille, et faire connaître les premières orientations qui y avaient été formulées. La matinée fut dense, rythmée par la diffusion des deux émissions spéciales de KTO projetées dans la grande salle du centre culturel de la ville. À l'entrée se tenait un forum, où panneaux et diaporamas des établissements répartis en onze secteurs exposaient les travaux de la veille et les aboutissements de plusieurs mois de réflexion. L'occasion pour les uns de témoigner, pour les autres d'y puiser quelque inspiration. Avant le déjeuner qui fut suivi d'une messe, le Codiec énonça solennellement ses messages et engagements autour de quatre thèmes : créer des liens entre établissements, mieux accueillir les enseignants, former à la mission de l'enseignement, avoir des personnes ressources.

Ces échanges et débats ont été amorcés il y a plusieurs années déjà, puisque dès 2001, le Codiec avait lancé une démarche prospective sur des questions telles que la répartition des établissements sur le territoire ardéchois, leur maintien – beaucoup d'écoles primaires sont à classe unique –, ainsi que le besoin de transmettre les valeurs de l'enseignement catholique aux jeunes enseignants qui renouvellent massivement les équipes éducatives. Ce travail de prospective a naturellement trouvé son prolongement dans la démarche des assises.

Pour le pilote diocésain des assises, Philippe Degrey, « le lien créé entre les établissements, l'envie de se rencontrer et de partager ses expériences » comptent parmi les bénéfices majeurs de cette deuxième phase des assises. Elle a permis à des écoles distantes de quelques kilomètres seulement de se connaître et se reconnaître : à Annonay, une réunion du premier de-

gré a abouti à la mise en place d'un réseau des écoles primaires.

L'implication des uns et des autres est restée libre, mais le comité de pilotage des assises a pris soin de demander à chaque établissement du diocèse s'il entreprenait quelque chose. Certains n'ont pas participé, mais le simple fait de dire pourquoi ils ne s'associaient pas à cette démarche était déjà une façon d'y prendre part !

## Premiers fruits

Philippe Degrey note que « si chaque communauté éducative a pris des décisions qui lui sont propres, et ne concernent d'abord qu'elle, le fait de les rendre publiques donne des idées aux autres. » Ce sera peut-être le cas des esquisses de résolutions que rapporte Guillaume Dublanche, sur le stand du collège du Sacré-Cœur<sup>3</sup> dont il est le directeur-adjoint : créer des temps de convivialité réservés aux adultes, aboutir à une ou deux décisions concrètes à l'issue de chaque conseil de classe, améliorer la circulation de l'information, peser ses mots lorsque l'on fait une remarque à un élève devant la classe, proposer un enseignant référent à chaque nouveau professeur, et un enseignant référent pour chaque activité. Du côté des élèves, on s'engage chez les plus âgés à ne plus taquer, à attendre de connaître l'autre avant de le juger, et chez les sixièmes à ne plus se bousculer... devant les pains au chocolat à la récréation ! Premiers fruits des assises dans ce collège : une ouverture des conseils de classe aux délégués des élèves, et des vies de classe enfin vivantes et appuyées sur des supports de réflexion fondés sur les questionnements des assises. « On a libéré la parole des élèves, explique Guillaume Dublanche, il faut maintenant leur apprendre à parler et à se parler. »

■ SOPHIE BIZOUARD

1. Comité diocésain de l'enseignement catholique.  
2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.  
3. Adresse : 14 montée Croix-de-l'Heaume, 07100 Annonay.

# Au risque de l'Évangile

Devant les caméras de KTO, « La personne » a fait un tabac, le samedi 4 décembre 2004, à Issy-les-Moulineaux ! Mais l'émotion est venue de témoignages du terrain...



**Plateau télé.** Ci-dessus, de gauche à droite : Josette Chanéac, directrice de l'école de Vals-les Bains (07), Marie-Agnès Renault, directrice du collège La-Croix-de-Pierre à Plenée-Jugon (22), Claire Thiercelin, directrice-adjointe du lycée agricole Efagrir à Mignéres (28). Ci-contre : Pierre-Luc Séguillon et Nathalie Lebreton qui ont animé les deux émissions spéciales sur KTO. (Photos : D. R)

**A** 8 h 30 précises, les portes du studio télé devaient être fermées et le silence se faire pour la prise d'antenne. Dans le public, deux cents représentants des diocèses et des organismes nationaux de l'enseignement catholique se tenaient cois. Sur le plateau, Pierre-Luc Séguillon et Nathalie Lebreton, les journalistes qui allaient animer l'émission, ajustaient leur micro, tandis que Gilles du Retail, un casque sur les oreilles, lançait le compte à rebours. Dans le fond de la salle, frémissant au moindre bruit, Bernard Pistre, directeur du lycée professionnel Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux, regardait avec étonnement son auditorium métamorphosé en studio télé. C'était parti pour une matinée très dense, au tempo parfaitement rythmé. Allaient alterner des vidéos tournées dans toute la France pour rendre compte du travail des établissements scolaires et des tables rondes réunissant des acteurs de l'enseignement catholique. Avec en point d'orgue, bien sûr, l'annonce faite à midi

par Paul Malartre des engagements nationaux, suivie d'un déjeuner dans un gymnase méconnaissable. Puis, autre temps fort pour clore la journée, une messe célébrée dans la chapelle somptueuse et glaciale du séminaire d'Issy-les-Moulineaux, copie conforme de celle du château de Versailles.

## Ce qui a bougé

Mais reprenons le fil de ce samedi 4 décembre 2004, jour de mobilisation générale dans l'enseignement catholique. Tandis que dans les directions diocésaines, on allumait sa télé ou l'on connectait son ordinateur pour se brancher sur KTO, à Issy-les-Moulineaux le direct pouvait commencer. Sujet de la première émission : « Les assises, de septembre 2000 à décembre 2004 ». L'occasion de revoir quelques images de Paul Malartre déclarant à la tribune de l'Unesco, le 1<sup>er</sup> décembre 2001 : « *Le projet de l'enseignement catholique est d'une étonnante modernité.* » Les six résolutions énoncées

alors par le secrétaire général en témoignaient. Elles avaient pour ambition de repenser l'établissement scolaire pour éviter « *le risque de décalage entre les attentes des familles et l'école* ».

« *Qu'en a-t-il été depuis ? s'est interrogé Pierre-Luc Séguillon. L'envie de réformer l'école a-t-elle été contagieuse ?* » « *Il existe des forces d'inertie, a reconnu Paul Malartre, mais aussi des pionniers qui n'hésitent pas à inventer des réponses courageuses à des besoins éducatifs nouveaux.* » Une vidéo permettait de se transporter dans trois établissements pour voir ce qui a bougé. Au lycée L'Olivier à Marseille, l'équipe éducative a réorganisé le temps scolaire. Désormais l'après-midi, les élèves travaillent en ateliers. Mais plus original encore, le programme de chaque discipline est découpé en unités de formation<sup>1</sup>. À Monthyon, en Seine-et-Marne, une petite école rurale a fait travailler parents, enseignants et personnels Ogec<sup>2</sup> sur les valeurs qu'ils partagent. Cela a abouti à la rédaction d'une charte de l'école, signée par chaque enfant<sup>3</sup>. Au collège Saint-Pierre, dans l'Aube, des élèves en échec dans leur établissement d'origine sont accueillis temporairement dans le cadre du projet Diapason<sup>4</sup>. D'autres témoignages, sur le plateau cette fois, confortaient la thèse que les établissements se sont investis dans la démarche. Une petite école ardéchoise, Saint-Martin, a revu la façon dont elle accueillait parents et enfants chaque matin. Un collège rural des Côtes-d'Armor, La Croix-de-Pierre, a mis en place le « temps mobile »<sup>5</sup> : la durée des cours varie en fonction des activités. Tandis qu'un lycée agricole, Efagrir, en Eure-et-Loir, a ouvert très grand ses portes sur l'extérieur pour faire vivre une des six résolutions : « Une école sans murs ». Cette nécessité de repenser l'école autrement entraînait bien naturellement les établissements à se saisir de la deuxième phase des assises dont le thème est : « La personne dans l'établissement ». Un autre thème ? Pas vraiment, « *plutôt un*

# Dossier → Avoir le courage de l'avenir

## Sur le vif

■ « Ce qui m'a le plus marqué dans la démarche des assises, c'est qu'il a été question d'engagements.

En général, on se contente de déclarations de principe.

J'ai particulièrement retenu les engagements de diocèses de faire baisser la violence ou de donner du temps gratuit, aux parents notamment. Et j'ai été très sensible aux engagements du national, par la voix de Paul Malartre, sur la qualité d'accueil des élèves dans leur diversité...

En en prenant les moyens, par la mutualisation aussi, l'appel à des établissements qui ont plus de moyens que d'autres.

Des engagements qui seront durs à tenir incontestablement.

Des engagements qui sont une manière de vivre l'Évangile, la mission de l'église, par l'enseignement catholique. »

**M<sup>gr</sup> Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras, président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire (Cemsu)**

■ « Ce qui m'a frappé, c'est le souci de rassembler tous les partenaires au niveau du diocèse pour qu'ils parlent de l'enseignement catholique : les parents, les élèves, les professeurs, les responsables des établissements...

Mais aussi l'attention accordée à chacun. L'affirmation que tout adulte qui fait quelque chose dans l'établissement a un impact capital.

Les personnes qui travaillent à la cantine ou balaient les cours doivent être connues des élèves et peuvent jouer un rôle d'éducateur. Chaque fonction aussi minime soit-elle a son importance. L'école n'est pas uniquement l'affaire du chef d'établissement.

De retour au Rwanda, nous allons également entamer une réflexion sur ce qu'est l'école catholique. Quel projet d'éducation nous faut-il proposer à la société ?

Je visite chaque année les 38 établissements catholiques de mon diocèse (pour 8 établissements publics).

Je vais tenter de mieux identifier toutes les personnes qui contribuent à cette œuvre d'éducation et en particulier, ceux que nous appelons le « personnel de soutien » (ceux qui s'occupent du ménage et des repas).

Je les ai rencontrés trop rarement jusqu'à présent... »

**M<sup>gr</sup> Anastase Mutabazi, évêque du diocèse de Kabgayi au Rwanda**

*approfondissement* », a précisé Paul Malartre. Il s'explique : « En 2001, on s'était demandé "L'école comment ?" et l'on courait le risque de passer à côté de l'essentiel. Les méthodes pédagogiques ne sont pas une fin en soi. La vraie question c'est "L'école pour qui ?". Et la barre est placée haut puisque qu'il s'agit de vivre un sens de la personne éclairé par l'Évangile. »

## Dans la salle, certains yeux se sont embrués.

Il fallait donc revoir les six résolutions à l'aune d'une anthropologie chrétienne qui prend en compte chaque être dans toutes ses dimensions – intellectuelles, psychologiques, sociales, spirituelles. Mais attention, la person-

parlant de fraternité au moyen de dessins de presse. Sur le plateau, d'autres acteurs encore expliquaient ce que signifie pour eux prendre en compte la personne. Dominique Brignol, conseiller principal d'éducation à Cannes, donne la priorité à l'écoute. Chantal Cousin, animatrice en pastorale scolaire à Lambersart (Nord), essaie de rejoindre jeunes et adultes là où ils se trouvent dans leur vie. Jacques Faurant, président d'Ogec à Béziers, déjeune une fois par trimestre avec les délégués d'élèves, les catéchistes... « pour connaître ce qui se vit dans mon établissement ». Isabelle Campredon, parent d'élève à Troyes, a mieux compris comment aider son école grâce à l'accueil chaleureux de l'équipe enseignante. Puis dans une vidéo un professeur, Évelyne Mazet, pleure...



**Table ronde.** De gauche à droite : Jean-Pierre Gardy, secrétaire général de l'Unapec, Michel Langonné, président de l'Ugsel, Christian Philibert, André Blandin, secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique, Éric Raffin, président de l'Unapel, Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec.. (Photo : D. R.)



**Élève.** Estelle, élève de 1<sup>re</sup> S à Lyon. (Photo : D. R.)

ne, ce n'est pas seulement l'élève, mais aussi tous les adultes qui forment la communauté éducative. Pour faire un état des lieux, les établissements avaient été invités depuis la rentrée à réfléchir en petits groupes sur ce qui pourrait être amélioré, et les élèves se sont exprimés au travers de productions... Un film permettait de découvrir des écoliers de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), en train de composer une chanson, des collégiennes de Fontainebleau mettant en photos leur désir d'être plus solidaires, des lycéens de Rennes

Elle raconte l'itinéraire de Christophe, un grand garçon mal dans sa peau, arrivé à Saint-Julien, à Brioude (Haute-Loire), en échec scolaire. Sur son bulletin, en appréciation générale, une phrase terrible : « Sera-t-il capable d'aller pointer un jour à l'ANPE ? » « Il a fallu d'abord l'apprivoiser. On ne parlait pas alors de résultats scolaires... », raconte ce professeur. Un jour, la classe réalise un livre qu'il faut présenter à la presse. « Et devinez qui a pris le micro ? Notre grand Christophe. On pleurait de joie. » Évelyne ajoute doucement : « Rien n'est jamais perdu. » Dans la salle, certains yeux se sont embrués. Que de Christophe croisés sur la route des éducateurs !

## Deux mille messages

En milieu de matinée, un tour de France téléphonique de tous les diocèses permet de découvrir qu'au moins 65 d'entre eux ont déjà transmis leurs messages. Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie, annonce avec satisfaction : « La mobilisation est très forte. » Des idées se dégagent déjà : « Les diocèses insistent sur le fait qu'éduquer est plus difficile qu'avant mais que cela reste possible, à condition de ne pas être seul », expose Yves Mariani. Il poursuit : « Avec

Suite p. 28



# ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

4 DÉCEMBRE 2004

ENGAGEMENTS NATIONAUX

## Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole

Que la place de chacun soit reconnue.

Nous nous engageons partout à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories des personnels de l'établissement, les parents, les gestionnaires et, faut-il le rappeler ? les élèves.

Que chacun participe dans son rôle et avec ses compétences propres à la réalité vécue du projet éducatif.

Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à ne pas chercher à prendre le pouvoir mais à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Église :

- le chef d'établissement pour l'établissement ;
- le directeur diocésain pour le diocèse ;
- les supérieurs majeurs et les délégués à la tutelle pour les réseaux congréganistes ;
- le secrétaire général de l'enseignement catholique pour le national.

Sinon nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé.

## Risquer la différence

Que « l'enseignement catholique ouvert à tous » ne soit pas seulement un slogan.

Nous nous engageons, en réseaux d'établissements, à ne pas exclure les « pas comme les autres », à rattraper le retard dans l'accueil et l'accompagnement spécifique et non séparé des enfants malades, des enfants trop vite blessés de la vie, des enfants handicapés moteurs, des enfants autistes, des enfants du voyage, des enfants intellectuellement précoces.

Nous invitons les réseaux d'établissements, en collaborant avec toutes les autres structures éducatives, à faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui scolarisent les élèves en grande difficulté.

Sur le plan financier nous engageons les réseaux d'établissement à imaginer des mutualisations ou péréquations, notamment pour ceux qui ont besoin d'un internat, dans l'objectif de n'exclure aucune famille et aucun élève pour des raisons d'argent.

## Risquer l'inattendu de la personne

Que l'élève ne soit pas considéré comme un individu conditionné et programmé.

Nous nous engageons à ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements mais à lui ouvrir un espace de confiance.

Nous engageons les conseils d'école et les conseils de classe, même devant des situations d'élèves apparemment bien compromises, à toujours dégager dans leurs appréciations des éléments positifs.

Ce pourrait être pour nous une belle occasion de repenser l'évaluation.

Que toute personne, quelle que soit sa fonction dans l'établissement, ait même dignité et même reconnaissance.

Nous nous engageons à casser les fausses hiérarchies :

- entre le personnel enseignant et les autres personnels ;
- entre les enseignants, les éducateurs et les parents ;
- entre le secondaire et le primaire ;
- entre l'enseignement général, l'enseignement professionnel et l'enseignement agricole ;
- entre les grands et les petits établissements.

*Il n'y a pas de petite école. Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit.*

## « Il est toujours possible et passionnant d'éduquer »



Tout ce que nous avons entendu et dit ce matin témoigne de notre volonté partagée d'être le plus possible cohérents entre notre vision chrétienne de la personne et la réalité vécue au quotidien. Des messages ont manifesté des souffrances dues à la difficulté de faire équipe, au sentiment de solitude, à la complexité croissante du rôle d'éducateur et du métier d'enseignant. Mais les engagements viennent nous redire avec bonheur qu'il est toujours possible et passionnant d'éduquer. Cette conviction s'enracine dans la personne de Jésus-Christ et dans l'Évangile que nous avons à annoncer. C'est bien au nom de l'Évangile qui donne sa chance à toute personne que nous avons donné pour titre à cette démarche d'assises : « Éduquer : passion d'Espérance ».

Parce qu'au nom de l'Évangile toute personne est Espérance incarnée et signe de vie, nous invitons tout l'enseignement catholique français à avoir le courage de l'avenir.

# Dossier → Avoir le courage de l'avenir

## Sur le vif

■ « Ce qui m'a le plus marqué, c'est que l'on nous écoute autant pour nous aider à préparer notre avenir. Ces assises me donnent confiance dans les établissements, dans les professeurs, qui peuvent nous aider et nous soutenir. »

**Rémy Jardinot, Élève de 1<sup>re</sup> S au lycée de l'Assomption (Forges, Seine-et-Marne)**

■ « Ce que nous avons fait a servi à quelque chose. Après avoir donné la parole à chacun, l'enseignement catholique s'est appuyé sur ce qui a été exprimé pour avancer. Et l'on a parlé vraiment de la personne de l'élève. On se rend tous compte que le groupe élèves, justement ce n'est pas un groupe à part entière, mais une diversité de personnes. »

**Pierre-Yves Mazille, Élève de 1<sup>re</sup> S au lycée Notre-Dame-de-Mongré (Villefranche-sur-Saône, Rhône)**

■ « Le message vigoureux que Paul Malartre vient de nous délivrer est indispensable. Notre époque aime cultiver les nuances, mais elle veut voir vivre des personnes porteuses de convictions. C'est le rôle de l'enseignement catholique de donner des encouragements qui permettent de vivre nos engagements au quotidien. Ce qui m'a frappé, ce sont les remontées des établissements. La réflexion sur l'évaluation me réjouit beaucoup car elle correspond à une attente. Pour renouveler la relation parents-enseignants, rien de tel que de reconsidérer l'évaluation ! »

**Éric Raffin, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel)**

■ « Ce matin dans la régie personne n'a vu l'heure passer. C'est un signe très positif. Cela veut vraiment dire que l'on a passé la rampe, que l'émission peut toucher le plus large public, par-delà même le fait que l'on soit catholique ou chrétien. En fait, je m'attendais à quelque chose de plus institutionnel, de beaucoup plus branché sur la chrétienté, l'Évangile... Mais en vérité, c'était effectivement un discours extrêmement branché sur l'Évangile, mais dans le vrai sens du terme, le sens humain. Le pivot de ces assises, c'était vraiment l'enfant, être humain, son futur ; et non l'enfant, un numéro et quel boulot il fera. La question était : "Qu'est-ce qu'on peut lui donner?" En supprimant les clivages qu'il y a entre les professeurs et les élèves, et cela, c'est beaucoup d'espoir. »

**Henri de Mérindol, réalisateur à KTO**

**■ PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-LOUIS BERGER-BORDES  
ET SYLVIE HORGUELIN**

D'autres réactions sur [www.scolanet.org](http://www.scolanet.org)  
(rubrique « ECA + »)

*l'évaluation, nous blessons les personnes. » Et aussi : « On prépare un jeune aujourd'hui au monde de demain, en l'ouvrant à l'intériorité. »*

*« Deux mille messages nous sont arrivés et l'on en attend encore deux mille », annonce à son tour Christiane Durand, membre elle aussi de l'observatoire national de pédagogie. Elle relève : « Certains voudraient former les jeunes dans un sens plus large, en développant la créativité. D'autres entendent rompre le fossé entre l'école, le collège et le lycée. L'évaluation est à revisiter. Elle est souvent vécue par les élèves dans la peur. »*

Le cœur des participants à cette matinée nationale bat désormais à l'unisson avec les régions. M<sup>gr</sup> Jaeger<sup>6</sup> prend alors la parole pour réaffirmer « qu'il est nécessaire de revenir perpétuellement sur le sens de ce que nous vivons. Nous ne sommes qu'à une étape. Le poids des fonctionnements risque de reprendre le dessus, la personne de céder la place aux préoccupations matérielles et techniques ». Un discours pour inciter chacun à la vigilance... bien normal en cette période d'Avent. Tandis que la première émission prend fin, les participants à deux tables rondes animées par André Blandin<sup>7</sup> et Christian Philibert<sup>8</sup>, non retransmises par KTO, prennent place sur le plateau. La première rassemble les responsables d'organismes nationaux de

l'enseignement catholique (Unapep, Ugsel, Fnogec<sup>9</sup>) et de l'Unapel<sup>10</sup>, la seconde les membres du club des partenaires-entreprises dont l'objet est de tisser des liens pour mettre en cohérence leurs réflexions et leurs actions avec le projet de l'enseignement catholique. L'occasion pour chacun de se situer dans la dynamique des assises selon sa spécificité. Cette approche déjà exigeante pour les organismes nationaux, l'est aussi pour les partenaires extérieurs (Aplon, Scolarest, Avenance, Sodexho, La Mutuelle Saint-Christophe, les Cours Legendre), invités pour la première fois à formuler, eux aussi, des engagements.

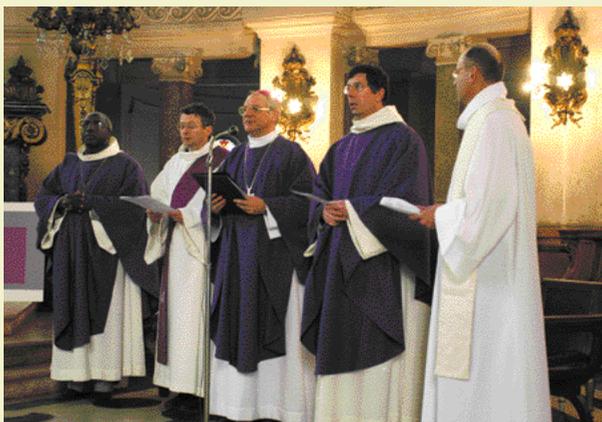
## Actes symboliques

Le direct reprend avec trois chefs d'établissement qui font état plus précisément encore des



**Dialogue.** Pierre-Luc Séguillon interroge Paul Malartre. (Photo : D. R.)

de médiation entre élèves, en programmant des temps d'échange. Et puis encore l'évaluation : on veut inventer de nouveaux outils pour une évaluation positive ! Enfin, pour que la communauté éducative ne soit pas un vain mot, il faut poser des actes symboliques : transformer la « salle des profs » en « salle du personnel », par exemple. Impossible ici de rendre compte de tous les engagements régionaux qui sont pris. Il faudra attendre la journée bilan du 22 janvier à Paris pour en savoir plus. Quelques lycéens, présents à Issy-les-Moulineaux, font



**Célébration.** De gauche à droite : M<sup>gr</sup> Anastase Mutabazi, Xavier Villette, M<sup>gr</sup> Jean-Paul Jaeger, Père Jean-Luc Védrine, Père Hugues Derycke. (Photo : D. R.)

eux aussi des suggestions pour améliorer le dialogue avec les profs. Personne ne veut être en reste ! C'est alors que Paul Malartre crée l'événement en annonçant les engagements nationaux. Trois risques doivent être assumés : « celui de la communauté éducative, celui de la différence, celui de l'inattendu de la personne » (cf. p. 27). Trois défis lancés à chaque établissement « pour être une école catholique et non un enseignement privé ». Trois pour un car il ne s'agit en fait que d'une seule et même exigence : prendre le risque de l'Évangile. Pari risqué, pari demain relevé, et pari, espérons-le, bientôt gagné.

**■ SYLVIE HORGUELIN**

1. Cf. ECA 285, p. 30.  
2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.  
3. Cf. ECA 288, pp. 42-43.  
4. Cf. ECA 280, pp. 24-25.  
5. Cf. ECA 285, p. 28.  
6. Evêque d'Arras et président du Cemsu.  
7. Secrétaire général-adjoint de l'enseignement catholique.  
8. Membre de l'observatoire national de pédagogie.  
9. Respectivement Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique, Union générale sportive de l'enseignement libre, Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.  
10. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

## LOI n° 2005-5 du 5 janvier 2005 relative à la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat<sup>(1)</sup>

*L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la  
teneur suit :*

### Article 1<sup>er</sup>

Le code de l'éducation est ainsi modifié :

1° Le deuxième alinéa de l'article L. 442-5 est complété par une phrase ainsi rédigée :

« Ces derniers, en leur qualité d'agent public, ne sont pas, au titre des fonctions pour lesquelles ils sont employés et rémunérés par l'État, liés par un contrat de travail à l'établissement au sein duquel l'enseignement leur est confié, dans le cadre de l'organisation arrêtée par le chef d'établissement, dans le respect du caractère propre de l'établissement et de la liberté de conscience des maîtres. » ;

2° Après le deuxième alinéa du même article, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Nonobstant l'absence de contrat de travail avec l'établissement, les personnels enseignants mentionnés à l'alinéa précédent sont, pour l'application des articles L. 236-1, L. 412-5, L. 421-2 et L. 431-2 du code du travail, pris en compte dans le calcul des effectifs de l'établissement, tel que prévu à l'article L. 620-10 du même code. Ils sont électeurs et éligibles pour les élections des délégués du personnel et les élections au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et au comité d'entreprise. Ils bénéficient de ces institutions dans les conditions prévues par le code du travail. Les rémunérations versées par l'État à ces personnels sont prises en compte pour le calcul de la masse salariale brute, tel que prévu à l'article L. 434-8 du même code, et la détermination du rapport entre la contribution aux institutions sociales et le montant global des salaires, mentionné à l'article L. 432-9 du même code. » ;

3° L'article L. 914-1 est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Les maîtres titulaires d'un contrat définitif dont le service est supprimé ou réduit, les maîtres titulaires d'un contrat provisoire préalable à l'obtention d'un contrat définitif ainsi que les lauréats de concours bénéficient d'une priorité d'accès aux services vacants d'enseignement ou de documentation des classes sous contrat d'association dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'État. »

### Article 2

L'article L. 813-8 du code rural est ainsi modifié :

1° La dernière phrase du deuxième alinéa est ainsi rédigée :

« En leur qualité d'agent public, ils ne sont pas, au titre des fonctions pour lesquelles ils sont employés et rémunérés par l'État, liés par un contrat de travail à l'établissement au sein duquel l'enseignement leur est confié. » ;

2° Après la première phrase du troisième alinéa, il est inséré une phrase ainsi rédigée :

« Un décret en Conseil d'État précise les conditions de recrutement par concours et les garanties d'emploi dont les lauréats bénéficient. »

(1) *Travaux préparatoires* : loi n° 2005-5.

*Assemblée nationale* :

Proposition de loi n° 1757 ;

Rapport de M. Yves Censi, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 1963 ;

Discussion et adoption le 8 décembre 2004.

*Sénat* :

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, n° 107 ;

Rapport de Mme Catherine Troendle, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 113 (2004-2005) ;

Discussion et adoption le 22 décembre 2004.

## Article 3

I. – Il est institué un régime public de retraite additionnel obligatoire ouvert :

1° Aux personnels enseignants et de documentation mentionnés aux articles L. 914-1 du code de l'éducation et L. 813-8 du code rural ;

2° À leurs conjoints survivants ainsi qu'à leurs orphelins.

Ce régime, par répartition provisionnée, est destiné à permettre l'acquisition de droits additionnels à la retraite.

II. – Les cotisations, dont les taux sont fixés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'éducation, de l'agriculture et du budget, sont réparties entre l'État et les bénéficiaires. La cotisation à la charge de l'État est au moins égale à la cotisation à la charge des bénéficiaires. Les cotisations sont assises sur la totalité de la rémunération versée par l'État.

L'ouverture des droits des bénéficiaires est subordonnée à la condition :

— qu'ils justifient de quinze années de services en qualité de personnels enseignants et de documentation habilités par agrément ou par contrat à exercer leurs fonctions dans les établissements d'enseignement privés liés par contrat à l'État ;

— soit qu'ils aient atteint l'âge de soixante ans et aient été admis à la retraite, soit qu'ils bénéficient d'un avantage temporaire de retraite servi par l'État.

La retraite additionnelle mise en paiement est servie en rente. Toutefois, lorsque la rente annuelle est inférieure à un montant fixé par arrêté conjoint des ministres chargés de l'éducation, de l'agriculture et du budget, la retraite additionnelle est servie en capital.

Les personnels enseignants et de documentation visés aux articles L. 914-1 du code de l'éducation et L. 813-8 du code rural n'ayant pas accompli quinze années de services à la date à laquelle ils sont admis à la retraite perçoivent du régime une somme égale aux cotisations acquittées au titre de ce régime.

III. – Les représentants des bénéficiaires participent à la gestion du régime.

IV. – Les dispositions du présent article sont applicables aux enseignants admis à la retraite ou au bénéfice d'un avantage temporaire de retraite servi par l'État postérieurement au 31 août 2005.

V. – Les modalités d'application du présent article sont précisées par décret en Conseil d'État.

## Article 4

Les modalités selon lesquelles les personnels ensei-

gnants et de documentation mentionnés aux articles L. 914-1 du code de l'éducation et L. 813-8 du code rural, admis à la retraite ou au bénéfice d'un avantage temporaire de retraite servi par l'État, perçoivent, à titre transitoire, de manière dégressive à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, une indemnité de départ à la retraite, sont déterminées par voie de conventions. Ces conventions seront étendues par arrêté des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture à l'ensemble des partenaires sociaux compris dans leur champ d'application.

## Article 5

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Gouvernement déposera sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat un rapport évaluant les mesures qui restent à prendre pour l'application des dispositions prévues par le premier alinéa de l'article L. 914-1 du code de l'éducation, notamment au regard de la retraite, de la protection sociale, de la rémunération, de la promotion et de l'avancement des maîtres exerçant dans des établissements d'enseignement privés liés à l'État par contrat.

## Article 6

Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre, par ordonnances, dans le délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, les mesures législatives nécessaires à l'extension et à l'adaptation à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française, aux îles Wallis-et-Futuna, à Mayotte et aux Terres australes et antarctiques françaises des dispositions de la présente loi.

Les projets de loi de ratification seront déposés devant le Parlement au plus tard six mois à compter de la publication des ordonnances.

## Article 7

Après le deuxième alinéa de l'article L. 813-8 du code rural, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Nonobstant l'absence de contrat de travail avec l'établissement, les personnels enseignants mentionnés à l'alinéa précédent sont, pour l'application des articles L. 236-1, L. 412-5, L. 421-2 et L. 431-2 du code du travail, pris en compte dans le calcul des effectifs de l'établissement, tel que prévu à l'article L. 620-10 du même code. Ils sont électeurs et éligibles pour les élections des délégués du personnel et les élections au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et au comité d'entreprise. Ils bénéficient de ces institutions dans les conditions prévues par le code du travail. Les rémunéra-

tions versées par l'État à ces personnels sont prises en compte pour le calcul de la masse salariale brute, tel que prévu à l'article L. 434-8 du même code, et la détermination du rapport entre la contribution aux institutions sociales et le montant global des salaires, mentionné à l'ar-

ticle L. 432-9 du même code. »

### Article 8

Les dispositions de la présente loi entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2005.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 5 janvier 2005.

Par le Président de la République : **JACQUES CHIRAC**

*Le Premier ministre,*  
**JEAN-PIERRE RAFFARIN**

*Le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche,*  
**FRANÇOIS FILLON**

*Le ministre de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale,*  
**JEAN-LOUIS BORLOO**

*Le ministre des solidarités, de la santé et de la famille,*  
**PHILIPPE DOUSTE-BLAZY**

*Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,*  
**HERVÉ GAYMARD**

*Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,  
de la pêche et de la ruralité,*  
**DOMINIQUE BUSSEREAU**

*La ministre  
de l'outre-mer,*  
**BRIGITTE GIRARDIN**

*Le ministre délégué au budget  
et à la réforme budgétaire,  
porte-parole du Gouvernement,*  
**JEAN-FRANÇOIS COPÉ**

## Débats parlementaires

### **Extraits de l'intervention de M. Yves Censi, rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.**

Justice sociale et liberté de choisir le mode d'exercice de sa profession, tels sont les enjeux fondamentaux qui sous-tendent le texte dont nous allons débattre. Présentée par près de trois cents de nos collègues, cette proposition de loi constitue une avancée considérable dans le sens de l'équité sociale...

Les deux mesures que nous proposons tendent à lever toute ambiguïté sur le statut des maîtres, à sécuriser les établissements qui les emploient et à préciser les responsabilités de l'État. Nous confortons le rôle de chacun, dans le respect des singularités, pour ceux qui souhaitent les assumer. Nous affirmons dans le même temps la force de l'éducation nationale, de l'enseignement public – qui est commun à tous – et le respect de ce qu'il est convenu d'appeler le « caractère propre », lequel trace le cadre légal de l'exercice de nos différences.

... Chacun a donc compris qu'il s'agit d'un enjeu d'intérêt national et en aucune manière de mesures catégorielles. C'est tout le génie des lois Debré et Guerneur d'avoir exigé de chacun qu'il prenne tout à la fois les responsabilités qui lui sont propres et celles qui incombent à l'ensemble de la nation. N'est-ce pas du reste le fondement de l'équité : ce qui, en apparence, ne semble s'appliquer qu'à quelques-uns, profite en réalité à l'ensemble du corps social. Croire que les établissements privés sous contrat sont seuls responsables de leur destin et que l'État n'est en charge que de l'éducation nationale ne serait pas conforme à l'idée que nous nous faisons des devoirs de la République. Chacun à sa place est responsable de l'ensemble de l'édifice.

... Oui, la loi fondatrice a été bien faite, dans un climat bien plus tendu que celui qui prévaut maintenant, et nous pouvons apprécier le caractère visionnaire de l'affirmation selon laquelle il est possible de remplir une mission de service public sans être fonctionnaire...

La question des droits sociaux est intimement liée à la reconnaissance d'un statut contractuel précisément défini, car elle s'accompagne inévitablement d'une affirmation

des droits et des devoirs correspondants. À ce titre, comment imaginer que pour un même service et pour un même employeur, un agent public et un fonctionnaire ne bénéficient pas de droits à pension équivalents ?

... Notre commission des affaires culturelles a reconnu que la proposition de loi ne vise aucunement à fonctionnariser les maîtres contractuels, puisqu'elle clarifie leur statut d'agent public de l'État. Qu'il soit provisoire ou définitif, le contrat de droit public lie chaque maître à l'État...

La proposition de loi sort le contrat des maîtres du code du travail. Leurs titulaires doivent cependant pouvoir continuer à bénéficier des institutions sociales et des droits qui sont les leurs à ce jour. Au même titre que les enseignants titulaires de la fonction publique travaillant dans une classe sous contrat d'association, les maîtres contractuels pourront bénéficier de la représentation syndicale, de la protection des délégués du personnel, des avantages des comités d'entreprise et des comités d'hygiène et de sécurité...

... La couverture par l'assurance maladie des maîtres contractuels a été redéfinie par l'article 12 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2005 qui a donné sa gestion au régime spécial des fonctionnaires.

... En ce qui concerne la prévoyance, une partie de celle-ci étant prise en charge par l'État, il reviendra aux partenaires sociaux... de faire des propositions, afin que l'ensemble des situations soient couvertes d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 2005, date d'entrée en vigueur du présent texte.

Concernant l'institution d'un régime de retraite additionnel, la proposition de loi vise à répondre là encore à l'exigence d'équivalence des situations dans lesquelles sont placés les maîtres titulaires de l'enseignement public et les maîtres des établissements d'enseignement privés liés à l'État par contrat. Ce principe de traitement social équitable résulte de la loi Guermeur du 25 novembre 1977.

... Ce nouveau régime compensera la disparition de l'indemnité de départ à la retraite, mais bien entendu, les maîtres partant à la retraite dans les prochaines années, bénéficieront d'un dispositif transitoire d'indemnité dégressive...

## **Extraits de l'intervention de M. François Fillon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, au Sénat.**

Si l'enseignement privé a autrefois enflammé les passions, c'est à un débat serein qu'appelle la discussion devant votre Haute Assemblée de la proposition de loi de M. Yves Censi...

... D'une part, ce texte répond à une question : « Quelle est la nature du statut des maîtres de l'enseignement privé sous contrat ? » ; d'autre part, il prévoit une solution destinée à remédier à une inégalité sociale : celle des retraites.

... Les maîtres exercent une mission de service public, mais au sein des établissements privés liés à l'État par contrat et dont le caractère propre est garanti.

La proposition de loi affirme, ce qui n'avait jamais été le cas jusqu'alors, que l'enseignement est délivré « dans le cadre de l'organisation arrêtée par le chef d'établissement ». Une telle disposition conforte le rôle des chefs d'établissement dans le respect du caractère propre des établissements. Elle est, et demeure, l'une des caractéristiques de l'enseignement privé dans notre pays.

C'est en effet l'État qui recrute les maîtres contractuels pour qu'ils dispensent les programmes de l'enseignement public. L'accord de la direction de l'établissement pour leur prise de fonctions au sein de l'établissement, au même titre que l'autorité qu'exerce le chef d'établissement à leur égard, n'en fait pas, pour les activités qui sont l'objet même du contrat passé avec l'État, des salariés de l'établissement.

La proposition de loi rétablit donc fort justement chacun dans ses obligations. Ainsi, l'État doit assumer seul le coût salarial et les charges qui en découlent.

Un point est important à mes yeux : les droits sociaux doivent être respectés dans le fonctionnement des établissements. Tel est l'objet de l'alinéa 2 de l'article 1<sup>er</sup> qui garantit l'exercice du droit syndical, la participation à la commission d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi qu'au comité d'entreprise.

S'agissant de l'exercice des droits syndicaux, les règles de droit public ont vocation à s'appliquer aux décharges dont bénéficient les délégués élus. Les maîtres ne perçoivent pas de rémunération pour leurs heures de délégation du fait de l'existence du système de décharge accordé par l'État et géré globalement par les syndicats. Les établissements privés n'auront donc plus à rémunérer les heures de délégation des enseignants, mais les élus devront pouvoir disposer du temps nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

Je me permets de souligner que si l'on écartait les maîtres des comités d'entreprise, cela reviendrait purement et simplement à supprimer ces instances de dialogue social, ce qui à l'évidence est inacceptable pour les organisations syndicales et pour le Gouvernement, qui est attaché à la concertation.

Demain comme aujourd'hui, les comités d'entreprise bénéficieront de moyens spécifiques à leur fonctionnement. L'État y contribue par le forfait d'externat.

Le maintien des comités d'entreprise n'implique pas,

contrairement à ce que certains peuvent craindre, une augmentation de la contribution des établissements au financement de leurs activités sociales et culturelles. Cette contribution, encadrée par les articles L. 432-9 et R. 432-11 du code du travail s'applique déjà.

Enfin, et pour en terminer avec cette première question liée au statut des maîtres, je ne méconnais pas les craintes qui se font jour ici et là au sujet de leur affiliation au régime de prévoyance.

La prééminence du lien de droit public qui les unit à l'État ne remet pas en cause leur affiliation aux régimes ARRCO et AGIRC ainsi qu'au régime de prévoyance. Il n'appartient pas à l'État de s'immiscer dans un dispositif qui, par définition, relève exclusivement de la discussion entre les partenaires sociaux. Le Gouvernement sera vigilant et accompagnera le règlement de cette question. Je rappelle qu'il pourra, conformément aux dispositions de l'article L. 911.1 du code de la sécurité sociale, procéder à l'extension de l'accord trouvé au sein de l'enseignement privé pour en sécuriser définitivement et sur un plan national la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et pour tous les établissements.

La seconde avancée inscrite dans la proposition de loi est plus simple, mais elle est aussi très attendue, par les maîtres en particulier. Elle répond à un souci d'équité qui, je le sais, est largement partagé.

Ces maîtres liés à l'État par un contrat passent des concours de recrutement calqués sur ceux de leurs collègues de l'enseignement public. Ils bénéficient des mêmes mesures sociales et des mêmes déroulements de carrière. À travail identique, traitement identique. Mais là s'arrête la synonymie puisque, au moment de leur retraite, les enseignants du privé ont une pension inférieure à celle de leurs collègues du public.

La proposition de loi permet la création d'un régime additionnel de retraite, qui vise à compenser progressivement ce différentiel de pension. Il s'appliquera aux enseignants exerçant dans des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, au titre tant du ministère de l'éducation nationale que du ministère de l'agriculture.

Les réunions de travail organisées sur le contenu de cette proposition de loi entre les organisations syndicales et mon ministère ont d'ailleurs donné lieu à un relevé de conclusions, signé le 21 octobre 2004. Celui-ci retient les orientations de la proposition de loi soumise ce matin à votre discussion et a été signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Je me félicite de ce dialogue social constructif et réussi, qui répond à des attentes très anciennes.



## **Extraits de l'intervention de Mme Catherine Troendle, rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat.**

... Ces derniers mois, deux propositions de loi visant à « améliorer les retraites des maîtres du privé » ont été déposées en termes identiques à l'Assemblée nationale et au Sénat, l'une par notre collègue Hubert Haenel, l'autre, cosignée par près de trois cents députés, par Yves Censi.

... Ce texte permet de résoudre deux problèmes laissés bien trop souvent sans réponse, d'une part, en clarifiant le statut ambigu des maîtres contractuels des établissements privés et, d'autre part, en assurant un rapprochement des pensions de retraite qu'ils perçoivent par rapport à celles des enseignants du public, pour des carrières comparables et des services identiques.

... On soulignera que, si ces initiatives parlementaires ont contribué à accélérer ce processus, elles n'auraient toutefois pu aboutir sans le soutien et l'engagement du ministère.

... Au final, la présente proposition de loi constitue ... un dispositif juste et équilibré. Elle prolonge l'édifice législatif issu de la loi Debré de 1959, complétée par la loi Guerneur de 1977, et, pour l'enseignement agricole, de la loi Rocard de 1984.

... La proposition de loi ne marque aucune rupture avec l'édifice législatif existant. Ainsi, elle ne fait que reconnaître la « qualité d'agent public » des maîtres, déjà explicitée par le Conseil d'État. De surcroît, elle vise à mettre un terme aux interprétations audacieuses du juge, en indiquant que le contrat d'enseignement passé avec l'État n'est pas un contrat de travail.

Dans un équilibre subtil, en totale adéquation avec l'esprit de la loi Debré, ces dispositions réaffirment la prééminence du lien qui rattache les maîtres à l'État, sans pour autant remettre en cause ce qui fait la force et la spécificité des établissements privés, à savoir le caractère propre des établissements – principe qui a été consacré par le Conseil constitutionnel –, la liberté de conscience des maîtres et, enfin, l'autorité du chef d'établissement chargé d'organiser leur service.

En outre, il est apparu fondamental à notre commission que l'exercice des droits syndicaux et sociaux dont bénéficient actuellement les maîtres soit maintenu et sécurisé, en réponse aux préoccupations légitimes de ces enseignants.

... Par ailleurs, nous souhaitons que le décret précisant les « garanties d'emploi » dont bénéficieront les lauréats de concours se destinant à enseigner dans les établissements agricoles privés prenne en compte la nécessité pour les chefs d'établissement de bénéficier de marges de souplesse. Ils doivent pouvoir s'adapter, en effet, à

des demandes de formation en constante évolution, dans ces filières profondément ancrées dans le tissu économique local.

J'en viens à la seconde avancée que consacre la proposition de loi.

En assurant, après tant d'années, une harmonisation des niveaux de pensions par la création d'un régime public additionnel de retraite, elle répond ... à un objectif d'équité sociale.

Voilà plus de vingt-cinq ans, la loi Guerneur a affirmé le principe de parité entre les maîtres du privé et les enseignants du public, cela en matière de rémunération, de formation, de déroulement de carrière et de conditions de cessation d'activité. Toutefois, cette logique de convergence n'a pas concerné le niveau des prestations de retraite perçues : l'écart est actuellement de l'ordre de 20 % pour des carrières et des conditions de services identiques ; à terme, il devrait se stabiliser à 10 %.

Certes, la proposition de loi ne lève pas toutes les différences. Les maîtres du privé resteront affiliés au régime général de sécurité sociale et aux deux régimes complémentaires que sont l'ARRCO et l'AGIRC. Les cotisations dont ils s'acquittent sont plus élevées que celles des enseignants du public, qui relèvent du régime spécial des fonctionnaires.

Toutefois, l'affiliation à l'AGIRC leur permet de bénéfi-

cier d'une couverture de prévoyance supplémentaire par rapport à celle qui est servie par l'État... Ces avantages sont importants, puisque les maîtres du privé ne peuvent pas bénéficier, en cas de longue invalidité, des mêmes conditions de reclassement que les fonctionnaires. Des négociations seront ouvertes avec l'ensemble des partenaires concernés, conformément au souhait des représentants des établissements privés.

Cet esprit de dialogue social anime l'ensemble du texte.

Le principe de la création d'un régime additionnel de retraite, financé à parité par l'État et les personnels, a été acté au relevé de conclusions signé par l'ensemble des organisations syndicales, le 21 octobre dernier.

Il a été retenu un rythme de montée en charge progressive du régime permettant d'assurer une compensation qui sera de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005 et qui atteindra, à terme, 10 %, avec une progression de un point par palier de cinq ans.

En parallèle, un amendement adopté à l'Assemblée nationale prévoit le maintien transitoire et dégressif du versement par les établissements de l'indemnité de départ en retraite, l'IDR. Cela constitue un compromis satisfaisant, qui permet de rétablir une situation de plus grande équité à l'égard des maîtres partant à la retraite dans les cinq prochaines années.

## Communiqué de presse

### Secrétariat général de l'enseignement catholique

*Les enseignants du privé reconnus par l'Assemblée nationale et par le Sénat*

La proposition de loi relative à « la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat » déposée par Yves Censi (député de l'Aveyron), et acceptée et défendue par François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour le compte du Gouvernement, fut adoptée en première lecture le 8 décembre 2004 par l'Assemblée nationale et le 22 décembre 2004 par le Sénat.

Ce texte qui complète la loi Debré de 1959 ainsi que la loi Rocard de 1984 pour ce qui concerne l'enseignement agricole privé a été voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale (122 voix pour ; 0 voix contre sur 125 participants. Les députés de l'UMP, de l'UDF et du Parti socialiste ont voté pour, le Parti communiste s'est abstenu) ainsi que par le Sénat.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique estime que les différentes interventions sont allées au-delà de la clarification de la situation juridique des maîtres des établisse-

ments privés sous contrat, de l'amélioration de leurs retraites et du respect de leurs droits sociaux dans l'établissement.

En effet, les débats jugés, par tous, justes et équilibrés se sont déroulés dans un climat particulièrement serein et ont permis d'éviter toutes polémiques.

En outre, ils ont donné lieu à la reconnaissance par tous les partis politiques de la qualité des enseignants, de la place des établissements privés sous contrat dans le système éducatif et de la pertinence de leur fonctionnement.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique tient à remercier les parlementaires, les présidents des Chambres parlementaires, le Gouvernement pour l'attention qu'ils ont manifestée aux maîtres des établissements privés sous contrat et pour la grande pertinence de leurs travaux.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique se félicite que la promulgation de cette loi par le président de la République permette son application le 1<sup>er</sup> septembre 2005. En lien avec l'instance ministérielle chargée de la mise en place des décrets d'application, il constituera un groupe de travail interne dès le début de l'année 2005 pour établir les conventions nécessaires qui viendront compléter le dispositif de mise en œuvre de la loi.

**Les réactions des syndicats et organismes de l'Enseignement catholique seront publiées dans une version de huit pages de ce document, à paraître.**

# Sodexo Établissements d'Enseignement, Grand Partenaire des Assises 2004 de l'Enseignement Catholique

Sodexo Etablissements d'Enseignement intervient au sein des établissements catholiques d'enseignement à travers la prise en charge de différentes formes de restauration, mais aussi et de plus en plus dans la prise en charge des services généraux.

Lorsque nous avons été sollicités par Monsieur Paul MALARTRE afin d'être Grand Partenaire des Assises de l'Enseignement catholique des 3 et 4 décembre 2004, Sodexo a évidemment répondu très positivement à cette demande, car nous pensons pouvoir accompagner l'Enseignement catholique, à la place qui est la nôtre.

En effet, le thème des Assises 2004 :

**“ Faire grandir la personne dans le monde d'aujourd'hui ”**

nous incite à donner encore plus de sens à notre action, compte tenu de notre présence, au quotidien dans les établissements, au contact des jeunes, tout au long de la journée.

Avec le concours des chefs d'établissement, nous nous efforçons d'être à vos côtés pour faire vivre votre projet éducatif au travers de 4 engagements :

1. L'apprentissage de l'éducation au choix, en matière alimentaire.

Pour chaque catégorie de convives, nous proposons une offre alimentaire saine et équilibrée et nous revendiquons notre rôle d'acteur pédagogique en faveur de la nutrition avec notamment l'élaboration d'un programme de sensibilisation “ les Ateliers Fêtavi ” à la disposition des directeurs d'établissements et des enseignants.

2. Le respect, nous souhaitons valoriser le travail de nos équipes au contact des jeunes.

Ainsi par exemple, à chaque rentrée scolaire, nous faisons le tour de chaque classe pour présenter aux élèves les personnels de service, qui auront en charge le nettoyage de leurs locaux, afin qu'ils comprennent mieux leur rôle et leurs missions.

3. La reconnaissance individuelle de chaque jeune, en invitant nos équipes à créer le dialogue.

Cela passe par la formation des personnels pour que l'ensemble des élèves soit conseillé individuellement mais aussi reconnu plus comme un jeune adulte qu'un simple élève.

4. Le bien-être et la sécurité

Par exemple, la mise en place d'un système de monétique à badge pour les lycéens évite toute manipulation d'argent et facilite le contrôle des dépenses, c'est un axe majeur que nous nous efforçons de développer.

Dans le cadre de votre réflexion, nous vous proposons d'être aujourd'hui à vos côtés pour rendre encore plus concret l'action que nous menons.

Ces journées furent un point de départ afin d'élaborer ensemble des grandes orientations qui guideront nos actions sur les établissements catholiques d'enseignement.

Comme vous, je suis conscient que nous avons encore à progresser ensemble au quotidien pour atteindre votre objectif de “ Faire grandir la personne dans le monde d'aujourd'hui ”.

C'est pourquoi, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez en nous accueillant parmi vous.

*Marc Plumart, Directeur Général  
Sodexo Établissements d'Enseignement*



# JÉRÔME COMPAORÉ

## « Le Phénix »

**Directeur de collège à Gagnoa en Côte-d'Ivoire, menacé de mort dès les premiers jours de la guerre en 2002, Jérôme Compaoré a été rapatrié en France. Sa vie a été jalonnée d'une série d'épreuves, transcendées malgré tout par de multiples instants de bonheur. Parcours d'un homme porté « par les ailes d'un destin capricieux ».**

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

**L**ivoirien, Burkinabé, Français, je ne sais plus très bien d'où je suis. Les scarifications qui me griffent le visage témoignent de mes origines mossies<sup>1</sup> et de ma nationalité burkinabée. Mais j'ai vécu plus de 30 ans en Côte-d'Ivoire. Aujourd'hui, je suis en France, "rescapé" en quelque sorte. Le tohu-bohu de mon existence depuis ma naissance s'est chargé de brouiller et de bousculer mon identité depuis quelque temps. »

Jérôme Compaoré a le sourire triste quand je le rencontre dans le froid de novembre à Saint-Joseph à Reims, établissement qu'il a intégré à la rentrée 2004 comme préfet des équipes. Sa longue silhouette emmitouflée dans un manteau bleu s'avance vers moi dans le brouillard. Il me tend un papier : « Je vous ai préparé une note cette nuit, de crainte de ne pouvoir être présent à notre rendez-vous à cause de mes céphalées. » L'épouvantable migraine qui l'a jeté plusieurs fois sur un lit d'hôpital depuis un accident de Mobyette à l'âge de 23 ans, l'avait repris. Une nuit blanche de plus.

L'actualité rattrape son histoire. Depuis deux ans, la Côte-d'Ivoire est subitement et tristement devenue célèbre. Le 19 septembre 2002, la guerre éclate. « J'avais fait ma rentrée de chef d'établissement le 16 septembre au collège de l'Enfant-Jésus à Gagnoa, que je dirigeais depuis 1985 et où j'étais arrivé comme prof de français et d'histoire-géo en 1977. Mais la guerre qui couvait depuis quelque temps, a éclaté. Mon nom, Compaoré<sup>2</sup>, a joué contre moi. J'ai immédiatement été suspecté de servir la cause des rebelles et menacé de mort. Pourquoi mon domicile de Gagnoa a-t-il été investi en décembre 2002 ? Depuis plus de 30 ans pourtant, je m'efforçais d'apporter ma pierre à la Côte-d'Ivoire à travers mon engagement dans l'enseignement catholique. J'avoue ne plus comprendre ce pays hospitalier qui m'a accueilli et recueilli, enfant, quand j'ai été "abandonné" par ma famille. Je continue pourtant d'aimer



ce peuple, ces "sans-voix" auxquels on impose une guerre fratricide. N'ai-je pas fondé ma propre famille parmi eux ? »

Pouvons-nous comprendre, avec notre rationalité occidentale, le parcours de Jérôme Compaoré, son acharnement à vivre alors qu'on l'a donné pour mort à plusieurs reprises, son désir d'apprendre et de comprendre malgré les chausse-trappes tendues sur son chemin — et pas des moindres — qui le meurtriront jusqu'au tréfonds de son âme, mais auxquelles il réagira toujours avec énergie ? L'Afrique, derrière ses couleurs, sa nonchalance et son exubérance, les turbulences et les violences de ses conflits ethniques aussi, reste en effet un monde déconcertant où l'occulte, la sorcellerie, les cérémonies rituelles, les féticheurs, les marabouts ont encore toute leur place.

L'histoire de Jérôme Compaoré débute vers la fin des années 40, avant l'indépendance. C'est dans cette Afrique souterraine qu'il nous entraîne, l'Afrique des croyances animistes dont il a malheureusement fait la triste expérience dès sa naissance. Son histoire est celle d'un « survivant ». Il dit : « *Si j'avais à écrire un livre sur ma vie, je lui donnerais pour titre Le Phénix.* » Phénix qui a le pouvoir de renaître de ses cendres après s'être consumé sur un bûcher. Phénix qui, chez les chrétiens, à partir d'Origène, sera considéré comme un oiseau sacré et le symbole d'une irréfragable volonté de survie, symbole aussi de la résurrection, triomphe de la vie sur la mort. À écouter cet homme, on en saisit la portée.

## Joies et malheurs

Il est né à Tanlargin, à 15 kilomètres de Ouagadougou, capitale de l'ex-Haute-Volta, « *qui bientôt engloutira nos cases* », où son père fut chef de village jusqu'à sa mort en 1984, et à qui a succédé son « demi-frère<sup>3</sup> ». Jérôme est son prénom de baptême, reçu à l'âge de 12 ans. « *C'est l'âge noté par le prêtre sur l'acte, car je ne connais pas précisément ma date de naissance.* » Son prénom mossi ? « *Je n'en ai pas. Sur mon passeport est noté "Yemdaogo", ce qui signifie "esclave". Mes parents avaient perdu plusieurs fils d'une épidémie de méningite. Pour savoir si j'allais subir le même sort, ils sont allés consulter un devin. Si je survivais à une série d'épreuves bien précises, c'est que je devais vivre. J'ai été jeté comme un déchet sur une poubelle, puis déposé dans la mangeoire d'un des chevaux de mon père qui avait la réputation d'être carnassier. Le cheval m'a écarté et n'a touché que le mil. Un ancien palefrenier m'a raconté cela il y a peu de temps. Ensuite, j'ai été vendu, acheté par un Peul. Mes parents ont alors su que je n'étais pas le "phénix" de mes frères. Ils m'ont adopté, mais ne m'ont pas nommé pour autant. Je suis donc toujours "Yemdaogo".* » Ainsi fut sa toute petite enfance, ainsi fut sa vie, une succession de joies et de malheurs, de coups du sort, et ce n'est pas un vain mot. Joie quand il est accepté très jeune à l'école Ouaga-Sud ; malheur quand il sera abandonné par son beau-frère en Côte-d'Ivoire, à Gagnoa, à l'âge de 10 ans, « *sans comprendre encore aujourd'hui pourquoi mes parents m'avaient éloigné d'eux* ». Joie quand un

## Le « do » et le Credo



D.R.

→ « Dans les années 60, ceux qui découvraient l'Afrique étaient persuadés que deux ou trois décennies de modernité à l'occidentale suffiraient à effacer de sa mémoire ce qui pouvait encore subsister d'un monde traditionnel que la colonisation avait déjà sérieusement malmené, commente le dominicain René Luneau dans son ouvrage *Comprendre l'Afrique - Évangile, modernité, mangeur d'âmes\**. Si le continent africain a beaucoup bougé, il existe encore une "rationalité" venue du fond des âges qui, dans la vie quotidienne, n'a rien perdu de sa pertinence et de son ingéniosité, et nous déconcerte, nous Occidentaux. »

Ce livre, véritable porte d'entrée sur l'Afrique, permettra au lecteur de mieux appréhender cette tension vécue entre tradition, modernité et christianisme. Quand nous interrogeons Jérôme Compaoré (cf. notre article) sur la manière dont il est passé du « do au Credo\*\* » – le « do » étant la tradition locale –, il répond : « *Je n'ai pas vraiment vécu le "do", n'ayant pas reçu, comme mon frère, d'initiation. Certes, je l'ai subi, dès mon plus jeune âge, mais j'ai vécu dans d'autres traditions et eu accès à d'autres cultures. Mes parents ne connaissaient que la coutume animiste, ils ont agi avec moi en fonction de ce qu'ils croyaient bon. C'est donc à nous d'aller planter la croix sur le terrain du "do".* » ■ EDC

\* Éditions Karthala, 2002, 20 €.

\*\* Intitulé de la thèse de Mgr Anselme Sanon, évêque de Bobo-Dioulasso.

enseignant le recueillera alors dans les rues et, croyant en ses capacités, lui donnera toutes ses chances. Joie encore quand il entrera au collège catholique, chez les Frères du Sacré-Coeur ; malheur quand, de retour dans son village natal deux ans plus tard, on fera tout pour l'empêcher de poursuivre ses études « *en me jetant des sorts. Comme j'étais premier de ma classe, j'aurais dû entrer sans problème à l'école normale supérieure. J'ai préféré renoncer pour être libéré des sorts* ». Joie quand il est nommé directeur d'une école catholique de douze classes à Guibéroua (département de Gagnoa) quelques années après. Joie de réussir, plus tard, des examens « *en candidat libre* », de grimper les échelons et de se voir confier des responsabilités par les autorités diocésaines ; malheur quand,

**« J'ai été jeté comme un déchet sur une poubelle, puis déposé dans la mangeoire d'un des chevaux de mon père... »**

après un terrible accident évoqué plus haut, il voit mourir son meilleur ami, Victor – ensemble, ils ont voulu percer les secrets des sorciers –, tandis que lui en réchappe de justesse. Joie d'être envoyé en formation à l'Ispec<sup>4</sup> d'Angers et de pouvoir enfin satisfaire sa « *boulimie d'études* » en France grâce à sa bourse du Centre international des étudiants et stagiaires ; joie de devenir directeur-adjoint de l'Isapec<sup>5</sup> trois ans après sa création en 1994 ; malheur quand, voyant venir les événements de 2002, il choisit de démissionner de ce poste dès 2001 : « *Le discours sur l'ivoirité battait son plein. J'avais beau posséder des papiers officiels, on me les refusait à tous les contrôles de police. J'ai sciemment choisi de reprendre mon passeport burkinabé, préférant carrément être considéré comme un "étranger" dans mon pays d'adoption.* »

En France depuis le 10 octobre 2002, grâce à ses amis de l'enseignement catholique qui l'ont rapatrié d'urgence, il a alors offert son expérience et ses compétences au lycée Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine). « *À Gagnoa, j'avais investi dans l'informatique, en autodidacte, comme tout ce que j'avais monté. À Antony, la salle informatique était naissante. J'ai participé à sa finalisation.* »

En septembre 2004, il a donc fait sa rentrée au lycée Saint-Joseph de Reims. Il a laissé « au bled » sa femme et deux enfants. Un autre de ses fils est à Boston, une de ses filles – 15 ans – vit avec lui. « *Bien que vigilant et hardi par rapport au "hic et nunc", mon avenir ne m'appartient pas vraiment. Il ne m'a jamais appartenu. Depuis ma naissance, je suis plutôt porté par les ailes d'un destin capricieux qui me trace, à son gré, un parcours atypique. J'ai appris à cultiver l'adaptabilité.* » ■

1. Nom de la principale ethnie du Burkina-Faso

2. Le même nom de famille que Blaise Compaoré, président du Burkina, que la Côte-d'Ivoire accuse fréquemment de soutenir les rebelles.

3. Il s'agit du fils d'une autre femme de son père.

4. Institut supérieur de pédagogie de l'enseignement catholique.

5. Institut supérieur africain pour la promotion de l'éducation chrétienne.

# SOS élèves et profs en détresse

Chaque vendredi, au lycée Saint-Martin<sup>1</sup>, à Roubaix, Maryse Rémy écoute et accompagne les élèves et enseignants qui viennent à elle. Tour à tour soutien psychologique ou action de formation à part entière, sa présence dans l'établissement rassure, contribue à résoudre des situations sensibles et apaise les relations entre les personnes.

■ SOPHIE BIZOUARD

**P**ause du déjeuner dans le bureau de Pascale Leclercq, CPE<sup>2</sup> du lycée Saint-Martin, à Roubaix. Une jeune enseignante entre avec l'une de ses élèves de 15 ans qui vient de lui confier qu'elle ne se nourrit plus depuis trois jours et qu'elle est seule à son domicile. Son père est décédé il y a peu, sa mère dépressive a tenté de mettre fin à ses jours il y a un mois et est depuis en maison de repos. Pascale lui explique qu'elle ne peut pas laisser la situation se prolonger davantage, et qu'il n'est pas normal qu'une mineure reste ainsi livrée à elle-même. L'adolescente se défend, soutient qu'elle peut très bien se débrouiller toute seule. Pascale est déterminée et affirme confiante qu'elle aura tôt fait de contacter la mère de l'adolescente et de lui parler. En attendant, elle prie fermement la jeune fille d'aller manger et de passer ensuite voir madame Rémy.

**L'objectif de Maryse Rémy est de faire bénéficier les enseignants d'une écoute, mais aussi de méthodes d'analyse et d'outils concrets pour agir.**

Posée et souriante, celle-ci reçoit, écoute et conseille les élèves en grande détresse. La mission qui lui a été donnée



**Maryse Rémy.** Aux élèves comme aux enseignants, elle offre une écoute bienveillante. (Photo : S. Bizouard)

est claire : accompagner des jeunes dont les symptômes sont susceptibles d'entraver leur apprentissage, et c'est précisément dans cette mesure que les symptômes sont pris en compte. Maryse Rémy était déjà personne-ressource dans le précédent établissement que dirigeait Pascal Delplanque, le directeur de Saint-Martin. Leur collaboration, qui dure depuis plus de quinze ans, s'est naturellement poursuivie lorsqu'il est arrivé à la tête de ce lycée il y a dix ans. Il affirme sans hésiter que « *madame Rémy a sauvé pas mal de vies* ». L'industrie du textile dont Roubaix fut longtemps la capitale est en crise. Les effets s'en ressentent à Saint-Martin, dont

plus de 50 % des élèves sont boursiers. Deuils, alcoolisme, violences, suicides, abus sexuels, autant de drames auxquels sont confrontés un certain nombre d'adolescents scolarisés ici. La fréquence des situations difficiles y justifierait à elle seule une embauche à temps plein de Maryse Rémy, hélas financièrement impossible.

Ce sont en général les enseignants qui décèlent un changement dans le comportement de l'élève (léthargie, agressivité, baisse des résultats scolaires...). Ils en réfèrent au chef d'établissement ou à la CPE qui détermine si les difficultés de l'adolescent relèvent d'un entretien avec Maryse Rémy

ou si une simple concertation, avec le concours éventuel des parents, peut suffire à les résoudre. C'est le nombre élevé de jeunes en situation de fragilité qui rend nécessaire ce « filtrage ».

Vanessa, élève de terminale, a perdu son frère, assassiné dans le métro, il y a deux ans. Le procès s'est déroulé l'année dernière, elle l'a vécu de façon très douloureuse et a, selon ses propres mots, « *chuté* ». La CPE l'a alors conduite vers Maryse Rémy. « *Elle m'a fait comprendre beaucoup de choses, et d'abord, qu'il fallait vivre. J'avais besoin d'amour, j'essayais par tous les moyens de le trouver chez les autres, chez mon petit ami, mais de façon exces-*

sive. Madame Rémy m'a expliqué que je les perdrais si je continuais à les étouffer ainsi. » Vanessa l'a rencontrée à deux reprises. La première fois, elle a beaucoup parlé et pleuré. La fois suivante, Maryse Rémy a davantage pris la parole pour l'aider à préciser ce qu'elle vivait et de quelle manière elle pouvait surmonter ce passage difficile en puisant dans ses propres ressources. « J'ai compris que c'est en changeant soi-même que l'on peut faire changer les autres. Avant je montrais que j'étais heureuse aux autres, c'est seulement quand j'étais seule que je me permettait d'être triste. Maryse Rémy m'a dit de montrer ma souffrance à ma mère, qui était là pour prendre soin de moi. »

## Techniques

Le parcours professionnel de Maryse Rémy l'a dotée d'une bonne expérience du milieu scolaire et du management, un double atout clef pour exercer ses talents dans un lycée. Enseignante en BTS<sup>3</sup>, elle se retrouve « catapultée » à 22 ans dans une classe de plus de trente-cinq étudiants avec un seul savoir théorique à transmettre, sans formation en communication ni en gestion des conflits. Elle dit avoir vécu cette période « dans une grande solitude », n'osant pas aborder ses difficultés en salle des profs. Elle a ensuite suivi un cursus de management des entreprises, et depuis 25 ans se forme à la psychologie des personnes et à la communication. Analyse transactionnelle, PNL<sup>4</sup>, communication non violente, approche paradoxale, méthode Gordon comptent parmi les techniques qu'elle a acquises au fil de formations approfondies, longues de plusieurs années pour certaines. Elle continue aujourd'hui de s'initier à de nouvelles méthodes, car « pour aider les autres, il est nécessaire d'être outillé, tellement la personne humaine est complexe et unique, et demande un accompagnement sur mesure et différencié ». Arrivée à Saint-Martin pour aider les élèves, elle y a ren-

contré l'équipe pédagogique, et, en réponse à leur demande, a commencé à dispenser des formations de groupe en intra aux enseignants intéressés : plusieurs stages par an, pour apprendre à « gérer une classe », au sens large. Les thèmes qui y sont abordés sont aujourd'hui proposés par les enseignants, souvent au gré de difficultés rencontrées dans leur pratique individuelle. Maryse Rémy les recueille en début d'année en faisant un audit. Parmi les sujets qu'elle a traités : « L'écoute active », « PNL et enseignement », « Gestion du stress », « Corps/esprit un tandem gagnant », « Le jeu de l'acteur dans la relation pédagogique », « La morphopsychologie au service de l'enseignant »...

Près de 30 enseignants sur les 80 que compte le lycée se sont inscrits cette année pour travailler sur des études de cas qui se dérouleront pendant les deuxième et troisième trimestres, par séquences hebdomadaires de deux heures, et à des jours variables, afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Morceaux choisis : « Je suis parfois dérangé trois fois pendant mes cours. Comment exiger d'être tranquille ? », « Une élève vient nous confier qu'elle est enceinte, comment réagir ? », « Comment aider un élève timide et renfermé ? »

Gilles et Patricia enseignent la physique-chimie et les maths. Ils témoignent du lien qui se crée entre collègues lors de ces stages. Gilles : « Quand je suis arrivé à Saint-Martin, il

y a quatre ans, j'ai d'emblée participé à une formation qui réunissait une quinzaine de profs. Cela m'a d'abord permis de m'intégrer très vite dans le lycée, et le fait de pouvoir y parler en profondeur, d'aller à l'essentiel, nous a vraiment soudés. Chaque fois que je peux y aller, je m'y inscris. » Patricia se souvient d'un stage de PNL « qui a révélé beaucoup de choses pour chacun, beaucoup d'émotions ». Elle poursuit : « On a formé une équipe très solidaire et l'on a parlé de choses jamais évoquées ailleurs. On a tous pleuré. Personnellement, j'y ai beaucoup appris, ça m'a aidé dans mes entretiens avec mes élèves. »

Un climat de confiance s'est instauré entre Maryse Rémy et les enseignants qui ont à leur tour sollicité des accompagnements individuels. Maryse fréquente les salles des profs (où son numéro de portable reste toujours inscrit sur un coin du tableau), déjeune avec eux, et il est fréquent qu'au détour d'un couloir un enseignant lui fasse part d'un questionnement récent, improvisant avec elle un échange express mais fructueux, comme Monique, qui ne savait pas comment évoquer avec ses élèves le décès de l'un d'entre eux : « J'ai croisé Maryse Rémy dans la cour. En cinq minutes, elle m'a donné les outils nécessaires pour gérer cette situation. »

L'objectif de Maryse Rémy est de faire bénéficier les enseignants d'une écoute, mais aussi de méthodes d'analyse et d'outils concrets pour agir. Ses

techniques ont fait la preuve de leur efficacité, mais l'élément le plus important reste selon elle « l'intuition, l'amour, l'empathie : faire une petite place dans son cœur lorsque la personne arrive, même si les entretiens sont ensuite cadrés avec rigueur ». Cet accueil, elle l'offre avec une sérénité et une humilité qui font dire à l'un des enseignants : « chaque fois qu'on la voit, ça nous fait du bien. C'est quelqu'un de très positif. » Pas étonnant que beaucoup aient envie de la consulter pour autre chose qu'un conseil destiné à répondre à une difficulté passagère.

## Aide au quotidien

Marie, prof d'économie, a souhaité travailler avec Maryse Rémy sur la prise de conscience et le respect de la différence. Les échanges qui s'en sont suivis l'aident désormais au quotidien dans les rapports conflictuels, « quand le message ne passe plus ». Elle souligne l'importance de tels entretiens pour atteindre « un développement personnel équilibré », qui permet d'être plus à même d'aider les autres.

Gilles confirme que la communication entre collègues se trouve améliorée, et ajoute que « le fait d'être plus à l'aise avec ses élèves fait qu'on le devient aussi avec les autres enseignants. » La boucle est bouclée... ■

1. Adresse : 54 rue de Lille, 59100 Roubaix. Tél. : 03 20 81 98 33. Internet : [www.lycee-saintmartin59.com](http://www.lycee-saintmartin59.com)
2. Conseillère principale d'éducation.
3. Brevet de technicien supérieur.
4. Programmation neuro-linguistique.

## Financement et recherche

→ Si le bénéfice que procure à tous la permanence d'écoute de Maryse Rémy est indéniable, il reste cependant soumis à des contraintes budgétaires qui rendent la mise en place d'un tel dispositif difficile. Le lycée assume le coût salarial de l'action menée en direction des élèves. De son côté, l'Arpec\* Nord - Pas-de-Calais a apporté son soutien financier, dans le cadre d'une formation expérimentale en intra, à l'action menée à Saint-Martin auprès des enseignants.

Pensée pour aider les professeurs à gérer des situations éducatives délicates, cette action leur offre des temps de formation personnalisée ou en petit groupe que conduit Maryse Rémy. Cette démarche a fait l'objet d'un projet de recherche proposé par le CNFETP\*\* de Lille, mené par Maryse Rémy et soutenu par l'Unapec\*.

■ SB

\* Respectivement : Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

\*\* Centre national de formation de l'enseignement technique privé.

# Aux côtés des oubliés de l'école

Ils ont quitté le cursus scolaire souvent depuis longtemps, sans même parfois avoir acquis le minimum : savoir lire et écrire. À Reims, depuis vingt ans, une communauté de Lasalliens redonne à ces jeunes en difficulté un bagage minimum pour bien redémarrer dans la vie.

■ BRUNO GRELON

Sur la façade du petit bâtiment, s'affiche en grosses lettres de bois le sigle A.J.R. Juste au-dessus, on aperçoit un ancien logo. « C'est tout ce qui subsiste des anciennes forges de Combeplaine qui occupaient ces

**Chacun s'exprime à sa manière, reproduisant d'élégantes fleurs ou d'impressionnants animaux fabuleux.**

lieux, précise Christian Boz, qui dirige Avenir Jeunes de Reims (AJR), une menuiserie semi-industrielle, à la fois entreprise de réinsertion et centre de formation. Nouveau responsable de cette mission lancée par les Frères des écoles chrétiennes au milieu des années 80, dans le

but d'aider les jeunes sans diplôme et sans emploi, il a pour obligation de remettre l'entreprise à flot. Venu du monde industriel, il a dû certes réformer et modifier une certaine manière de fonctionner – rentabilité exige –, mais sans pour autant changer l'esprit des fondateurs. Élaboré avec ATD-Quart Monde, ce concept a permis de créer une structure hybride où, d'un côté, on travaille avec des adultes, et de l'autre, avec des jeunes en difficulté.

C'est en janvier 1984 que deux enseignants d'anglais, Claude Darreye et Xavier Subtil se lancent dans cette belle aventure. Ils veulent revenir aux grandes idées de leur fondateur, Jean-Baptiste de La Salle, qui, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, éduquait et formait les enfants les plus démunis. Grâce à des cellules d'écoute, les « clubs du

savoir et de la solidarité », créés en 1977, ils connaissent les pré-occupations des jeunes et des familles les plus pauvres de la région rémoise. Pour leurs débuts qu'ils qualifient de « modestes et difficiles », avec quatre jeunes, ils choisissent la restauration de meubles puis la fabrication de portes et fenêtres. Après avoir prospecté divers marchés, l'équipe se tourne vers la production de coffrets de bois de luxe pour les bouteilles de champagne.

## Activités multiples

Aujourd'hui, vu de l'extérieur, AJR a l'aspect d'une petite entreprise : d'un côté les bâtiments industriels, béton et structures métalliques, qui contiennent machines-outils et stock de bois, de l'autre un bâtiment de pierres qui abrite les bureaux administratifs et commerciaux, et les salles



**Valeurs.** Le travail en atelier (ci-dessus avec fr champagne (en bas à droite) est vital pour la péren Frères des écoles chrétiennes, inclut aussi l'éduca

## Des contraintes économiques

→ « Les distorsions entre le niveau culturel et social des jeunes, analyse Christian Boz, et les nécessités de production, engendrent une réelle difficulté. Celle-ci nécessitant une vigilance constante pour que les exigences économiques ne prennent pas la priorité sur le projet de formation. » Pas facile évidemment de trouver un juste équilibre quand la pression se fait forte. Mais au conseil d'administration, soulignait un journaliste il y a quelques années, aux côtés des Frères, ATD Quart Monde veille. « Ils n'oublient jamais de nous rappeler que nous sommes là pour aider les jeunes du quart-monde », disait le frère Eugène Ernoult, alors responsable du centre de formation.

Pourtant aujourd'hui, il fallait trouver une solution. « La volonté des tutelles et des partenaires publics de pérenniser AJR, poursuit Christian Boz, s'est donc concrétisée par la mise en place d'un diagnostic, par la recherche de nouveaux marchés dans le cadre de la diversification de la production, et par une augmentation significative de leur engagement financier, notamment dans le cadre de la formation. » Concrètement le marché s'est ouvert à d'autres types de productions. Outre les coffrets à champagne, AJR fabrique désormais pour Renault des kits d'habillage en bois de véhicules utilitaires. « Nous sommes officiellement homologués Renault », explique le nouveau responsable de production, Christian Théry, venu d'une grande entreprise, et nous fournissons jusqu'à deux mille kits par an. » En plus du secteur bois, AJR a ouvert deux postes de traitement du chiffon industriel. Il s'agit de transformer d'anciens vêtements nettoyés et lavés en carrés de tissus. « Cela a permis d'introduire dans le centre du personnel féminin, précise le frère Yannick, une nouveauté qui a redonné à ce milieu masculin et conflictuel, un esprit d'apaisement. »

Pour survivre et poursuivre sa mission éducatrice l'association a dû se transformer en une vraie PME au chiffre d'affaires annuel de 500 000 euros. ■ **BG**

de cours. Entre les deux, la liaison se fait par un vaste espace de repos-caféteria, vestiaires et toilettes. « En ce qui concerne le domaine de l'insertion, nous fonctionnons comme une véritable entreprise, analyse Christian Boz, avec des horaires normaux, des objectifs de production et des critères de qualité. La participation des jeunes à cet atelier de menuiserie fait entièrement partie de leur formation. Il s'agit de retrouver la vie en société, d'apprendre à respecter les gens, les horaires

et certaines contraintes sociales et techniques. » Bref, de retrouver un certain nombre de valeurs dont ils avaient perdu le sens au fil des années d'errance scolaire.

C'est la mission locale de l'Agence nationale pour l'emploi qui est le principal partenaire d'AJR. Face à des jeunes issus de milieux défavorisés, sans aucune qualification ni

surtout pour redonner confiance au jeune : technique, mécanique, éducation physique et atelier bois. Les arts plastiques sont en particulier pour eux un autre moyen de se retrouver. Chacun s'exprime à sa manière, reproduisant d'élégantes fleurs ou d'impressionnants animaux fabuleux. Une fois l'œuvre terminée, elle est encadrée.

en bâtiment. Seulement, j'avais beaucoup de difficultés pour lire et écrire. En dix mois, j'ai retrouvé le plaisir de la lecture. » Amateur de sport, Anthony préfère, aux romans, les pages sportives de *L'Union*, mais il est bien conscient que pour l'écriture, « ce n'est pas encore cela ». Sur le plan pratique, Anthony adore être en atelier avec le frère Bruno. Il apprend le calage, à travailler sur de petites pièces de bois, à utiliser des machines et à réaliser un coffre ou un

allons chercher dans les quartiers, explique Philippe Malin, avec la collaboration des éducateurs du service de prévention et les médiateurs du quartier. Nous leur proposons de suivre des cours pratiques et théoriques de mécanique et pour les motiver, de s'initier et de se perfectionner au karting. » Très attractive, cette initiative d'un des formateurs, dont le père exploite une piste de karting, redonne à certains un intérêt pour les études et le travail concret. Mais cette formation est très limitée dans le temps, car elle ne dure que trois mois. À chacun de rebondir ensuite. Enfin, toujours pour les moins de 25 ans, AJR forme un groupe de stagiaires en préqualification, avec un maximum de pratique, de façon à ce qu'ils puissent entrer sur le marché du travail.

### Autre chose

« AJR offre une combinaison adaptée de formation sociale et professionnelle en un seul lieu, résume son directeur, au sein d'une même équipe d'encadrement, sur une période suffisamment longue pour une mise en œuvre efficace d'une démarche d'insertion. » Autour de lui, il y a les « anciens » comme Bob, depuis dix-neuf ans à AJR, qui autrefois restaurait les meubles anciens et aujourd'hui est responsable des méthodes, ou encore Fabrice, menuisier-décorateur, responsable de l'atelier depuis dix ans, qui, avec les différents frères toujours présents dans l'atelier, se « veulent toujours à l'écoute » et affirment leur « volonté de sortir le jeune du trou ». Bien sûr ce n'est pas toujours facile : « Ils ont du mal à se concentrer sur leur tâche et il faut être souvent derrière eux. » Mais au-delà d'une production obéissant aux contraintes économiques (cf. encadré), l'ensemble de l'encadrement vise autre chose : « C'est toute une réorganisation sociale. Ils apprennent à vivre en société, à respecter les gens, les horaires et à faire fonctionner leur outil de travail. L'important n'est pas qu'ils soient performants, mais qu'ils sachent travailler. » ■



ère Bruno) où l'on fabrique notamment des coffrets de bois pour les producteurs de l'Agence nationale pour l'emploi d'AJR. Mais la formation des jeunes, parmi les plus démunis, accueillis par les ateliers de formation physique et les arts plastiques (ci-dessus à droite). (Photos : B. Grelon)

projet professionnel défini, qui la laissent en général démunie, l'ANPE a désormais un interlocuteur. « Nous choisissons des jeunes qui ne peuvent intégrer en l'état une formation qualifiante », constate Philippe Morin, chargé d'insertion. Pour la plupart, il s'agit donc d'un « réapprentissage » des savoirs de base qui se fait à la carte et dure au minimum trois mois. » Si les mathématiques et le français sont l'armature de cette formation, les activités sont multiples pour ne jamais lasser et

« Si l'objectif officiel est donc l'employabilité, commente le frère Yannick, un des piliers de la maison, le défi est d'abord de réconcilier ces jeunes avec eux-mêmes, avec les autres et la société, leur prouver qu'ils servent encore à quelque chose. »

Pour beaucoup, AJR est une deuxième chance et un retour à la normalité. « Il y a longtemps que j'ai quitté le collège, raconte Anthony, 17 ans. Mon ambition est de devenir peintre

meuble de télévision. Après son stage en début d'année, Anthony devrait entrer en mars dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Avec « Moteur Jeunes », c'est tout un travail autour de la mécanique qui a vu le jour. « Ce sont des jeunes que nous

## L'universel du pas de la porte

**Formées par Fare 16, des « personnes ressources » se mettent peu à peu en place dans les établissements et diocèses, pour sensibiliser la communauté éducative aux enjeux d'une éducation à l'universel, qui commence par la citoyenneté du quotidien.**

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

C'est une école, quelque part dans une région privilégiée de France, qui a scolarisé cette année deux enfants bouddhistes, deux musulmans et deux Africains. Et la directrice de se voir demander : « Mais comment se fait-il que vous ayez accueilli tant de cas sociaux ? » Ce qui n'empêche bien sûr pas cette école de mobiliser aisément élèves et parents pour des actions humanitaires en faveur d'autres écoles d'Afrique, mais loin, bien loin de chez soi... Tout l'enjeu de « l'éducation à l'universel » (EDU) et des formations que propose Fare 16 (cf. encadré ci-dessous) aux enseignants, APS<sup>1</sup> et cadres éducatifs, est bien là. Ainsi qu'insiste Elisabeth Migan, une ancienne stagiaire, « la bonne volonté ne suffit pas pour aborder toutes les composantes de la dimen-

sion éducative ». C'est-à-dire pour dépasser les dédouanements de charité et sensibiliser plus profondément les élèves aux enjeux du développement durable, de la mondialisation, de la diversité culturelle... tout autant qu'à l'apprentissage, au sein même des établissements, du « vivre ensemble ». Ils ne sont encore que quelques dizaines à avoir suivi ces cursus, pour mettre en place peu à peu tout un maillage de « personnes ressources » au sein des établissements et diocèses, aptes à mobiliser, mutualiser les initiatives, à donner aussi plus de sens... pédagogique aux actions généreuses traditionnellement engagées dans l'enseignement catholique.

Les motivations sont diverses. Pour Elisabeth Migan par exemple, 55 ans, professeur d'anglais en primaire, collège et lycée à Saint-Louis – Blanche-de-Castille à Villemonble (Seine-Saint-Denis), « cette formation correspondait à ma propre expérience personnelle d'un foyer biculturel et bilingue, vivant de plus dans un quartier multiculturel. Je l'ai vécue comme un très riche tissage de volontés et compétences, d'insertion aussi dans une équipe nationale travaillant ensemble au développement de la citoyenneté mondiale. Afin que le tissage devienne... métissage. Chacun a vraiment besoin, ces temps, de davantage de compréhension et d'ouverture ».

### Rencontre en amont

Élisabeth, qui ne tarit pas d'éloges sur les formateurs, « très motivants, humains, professionnels », avait déjà suivi un autre stage Fare 16 sur l'accompagnement des élèves à l'international. Il est vrai que le premier pas de l'ouverture commence bien souvent au passage des frontières. Ainsi qu'en témoigne Marie-Alice Sarrazin, responsable de ces formations<sup>2</sup>, « les établissements favorisent de nombreux voyages ou échanges avec les pays les plus divers, et pas seulement ceux que l'on a l'habitude d'appeler "les pays du Sud". Au retour, ils ont vécu une expérience interculturelle qu'il faut avoir le souci d'accompagner, non seulement dans l'après et le feu du vécu, mais bien évidemment en amont. Comme il s'avère nécessaire d'être capable de gérer sur place une situation parfois délicate tant sur le plan relationnel qu'événementiel ».

Le plus important étant toutefois, poursuit Fulgence Koné, délégué aux relations extérieures au secrétariat général de l'enseignement catholique, que « le fait d'aller voir ailleurs invite à poser un regard différent sur ce qui se fait autour de nous. L'éducation à l'universel, ce n'est pas seulement voyager, c'est aller à la rencontre de l'autre et changer son regard. L'universel n'est pas forcément très loin, il est aussi celui qui est proche et différent de moi ».

### Hervé Lecomte imprègne déjà d'universel son enseignement des mathématiques.

Pour être déjà proche... des attentes des stagiaires, Fare 16 consacre en amont de chaque formation une première journée de rencontre à Paris, pour affiner le programme des modules (2 x 6 jours), bâties autour de quatre axes :

- « savoirs », avec l'intervention de « grands témoins » partageant leurs culture, spiritualité et expérience<sup>3</sup> ;
- « animations », pour acquérir les compétences à organiser, accompagner, valoriser et... évaluer les actions mises en œuvre ;
- « partenariats », avec l'identification des réseaux dans et avec lesquels inscrire les initiatives, avec toujours le souci de la « professionnalisation » et de l'impact effectif et durable ;
- « cultures », par la découverte de la diversité culturelle et spirituelle et des visites de lieux, monuments et musées.

Un programme reçu avec enthousiasme par la quinzaine de stagiaires de la promotion 2004-2005. Et si, dans leurs attentes, reviennent souvent les « outils », et les « comment faire », ce n'est pas pour étonner Madie Joubert, l'une des formatrices<sup>4</sup> : « Au début, ils demandent plutôt des recettes, du pratique. La formation avançant, ils veulent véritablement mieux s'armer pour changer d'attitude, de comportement, de manière d'enseigner. En fait, les enseignants veulent de plus en plus acquérir une professionnalisation de leurs compétences, sortir de l'activisme caritatif pour réfléchir plus profondément à ce qui donne

### L'ouverture aux plus fragiles

→ Accueilli au sein du lycée agricole Roc-Fleuri, à Ruffec (Charente), le centre de formation Fare 16 – Formation adaptation réinsertion emploi\* – a été fondé il y a quelque 25 ans par les établissements catholiques de Charente, pour développer des formations à l'attention des plus fragiles des jeunes et des adultes en recherche d'emploi.

Il réalise aussi depuis 2001 pour l'Unapec\*\* les formations éducation à l'universel (EDU) : – formation de « personnes ressources » EDU, depuis 2002 ;

– actions de sensibilisation au sein des établissements – pour les professeurs stagiaires de lycée et collège 2<sup>e</sup> année (PLC2) – et des centres de formation pédagogique (CFP) ;

– organisation annuelle, sur deux jours en avril, de l'université de printemps de Clermont-Ferrand, pour les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, sur le développement durable, l'interreligieux et la mondialisation. ■ JLB

\* Fare 16, 6 boulevard des Grands-Rocs, BP 83 - 16700 Ruffec. Tél. : 05 45 31 00 60.

\*\* Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.



**Jumelage.** En 2003, des représentants de Sainte-Jeanne-d'Arc de Brignoles (Var) se rendaient pour la cinquième fois dans le diocèse de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso, où se trouve l'école Gabrielle-Choulet, inaugurée en 2000. Denise Duban, institutrice de CM2, était du voyage. (Photo : D. R.)

sens à l'enseignement en établissement catholique... »

Comme un passage, une ouverture, de la charité à la solidarité, à la citoyenneté ; un passage aussi, comme en relais, de l'univers de la pastorale à celui de la pédagogie. Dans la ligne, d'ailleurs, des recommandations de l'Éducation nationale et de son instruction pédagogique sur « l'éducation au développement et à la solidarité<sup>5</sup> ».

### Tout l'enjeu

Reste à savoir, autre questionnement récurrent, « comment impliquer les équipes pédagogiques », « surmonter les réticences », vaincre les « à quoi bon ». Christine Barral, 49 ans, professeur d'histoire-géographie au collège Sainte-Jeanne-d'Arc à Brignoles (Var) et ancienne stagiaire, se souvient ainsi qu'en 1999, lorsque le diocèse avait signé une convention de partenariat pédagogique, culturel et humanitaire avec Bobo-Dioulasso, un diocèse du Burkina-Faso, elle avait été seule, avec son chef d'établissement, à être du voyage durant les vacances de février. Mais en 2003, une quinzaine y étaient allés. Et dans le diocèse, six autres établissements ont depuis monté leur propre partenariat. Responsable de la commission EDU au sein de son Codiec<sup>6</sup>, elle ne s'en déclare pas moins « encore un peu en attente. On ne sait pas trop comment avancer, tant sont variées les initiatives, comment coordonner les actions pour leur donner plus d'impact et les dynamiser ». Un questionnement qui rejoint celui d'Hervé Lecomte qui doit mettre en place une commission EDU dans l'interdiocèse Rouen-Le Havre-Évreux. Ce professeur de ma-

thématiques de 29 ans<sup>7</sup> imprègne d'universel son enseignement, au travers d'exercices sur les décalages horaires, temps de parcours et autres comparatifs de pluviométrie avec la Bolivie, son pays d'engagement humanitaire. « *Déjà, les élèves savent au moins situer ce pays sur la carte...* » Tout l'enjeu étant dans l'observation de Lucette Gaudin, 44 ans, chef d'établissement de l'école Notre-Dame de Mont-de-Marsan (Landes), qui « *ressent aujourd'hui un besoin d'ouverture beaucoup plus grand de l'enseignement catholique. Cette formation peut en cela nous aider à mieux comprendre et être à l'écoute de familles d'autres religions. Pour créer plus de liens entre tous. Parce que l'intégration se vit avant tout dans le vivre ensemble. Et aussi pour développer la*

*prise de conscience, par les enfants, qu'ils sont, eux, nés du bon côté de la planète* ». ■

1. Animateurs en pastorale scolaire.
2. Par ailleurs déléguée de l'enseignement catholique au conseil national du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).
3. Tels, pour l'islam, Ghaleb Bencheikh, physicien, présentateur de l'émission *Islam sur France 2* le dimanche matin et auteur avec Philippe Hoddad de *L'islam et le judaïsme en dialogue* (L'Atelier, 2002, 18 €) ; pour le judaïsme, le rabbin Michel Liebermann, de Marseille ; ou encore René Valette, ancien président du CCFD, intervenant sur la mondialisation, et sur le développement durable, Gus Massiah, président du Centre de recherche et d'information sur le développement (Crid).
4. Par ailleurs chargée de coopération internationale au Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap).
5. BO n° 25 du 24 juin 2004.
6. Comité diocésain de l'enseignement catholique.
7. Au collège Sainte-Marie de Rouen. Par ailleurs enseignant au Cnam du Havre, il est le président de Norma Bolivia, une association régionale d'aide à des écoles en Bolivie ([www.normabolivia.org](http://www.normabolivia.org)).

## Les missionnaires de l'universel

→ « S'ouvrir à l'universel fait partie de la mission du baptisé », rappelle Fulgence Koné, délégué aux relations extérieures au secrétariat général de l'enseignement catholique, qui voit avec bonheur se multiplier les commissions éducation à l'universel au sein des comités diocésains de l'enseignement catholique (Codiec). Tissant ainsi le réseau de la commission nationale éducation à l'universel – une des cinq du secrétariat général – dans une quarantaine de diocèses à ce jour, enrichies de 5 à 6 nouvelles créations chaque année. Pourquoi pas tous encore ? « *Peut-être que la dimension éducation à l'universel n'était pas toujours perçue comme prioritaire jusqu'à présent. Mais aujourd'hui, les équipes pédago-*

*giques dépassent de plus en plus le caritatif pour s'impliquer dans de réelles actions pédagogiques.* » Avec donc l'appui de ces « personnes ressources » qui irriguent peu à peu établissements et diocèses (une vingtaine déjà formées, plus les promotions en cours et celles qui se sont formées hors les stages Fare 16), afin de « *donner plus de visibilité* » aux actions engagées, en « *impulsant et coordonnant ce qui se fait, et en mutualisant expériences et compétences* ».

Avec aussi pour objectif, d'ici deux à trois ans, d'organiser un grand forum national de toutes les personnes ressources des établissements.

■ JLBB

# Vers une laïcité européenne ?

La séparation organique et fonctionnelle entre les Églises et l'État a fondé en France une conception originale de la laïcité. Deux ouvrages récents se proposent de confronter ce modèle à la diversité des pratiques laïques en œuvre dans différents pays de l'Union européenne et du monde.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

La laïcité peut légitimement être considérée comme une invention française », écrit Bernard Stasi<sup>1</sup> dans sa préface à l'étude<sup>2</sup> réalisée par Olivier Dord<sup>3</sup>. Une conviction que partage Jean Baubérot<sup>4</sup> : « À l'époque où l'anglais est devenu la langue internationale, un terme français résiste à toute anglicisation, c'est celui de "laïcité". Certains en tirent argument pour affirmer que la laïcité est "une exception française". Peut-être est-il plus exact d'écrire que la laïcité est une "invention française", ignorée par certains pays, plus ou moins bien acclimatée dans d'autres<sup>5</sup>. »

Le modèle français de laïcité, rappelle Olivier Dord, n'a pas d'équivalent dans les pays de l'Union européenne. La France est le seul pays à avoir inscrit la laïcité dans sa Constitution. L'article premier de la Constitution de la 5<sup>e</sup> République dispose que « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Conséquence : « L'État est étranger au fait religieux : il n'a pas de religion et n'en privilégie aucune. »

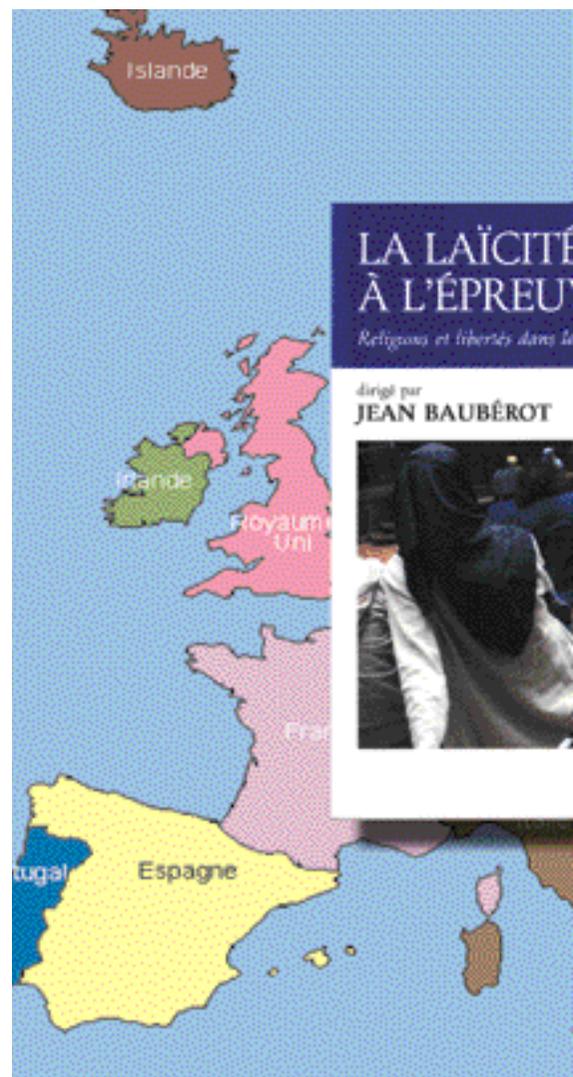
Ce principe de laïcité de la République a de nombreuses implications juridiques précises. C'est ainsi qu'il protège la liberté de conscience des individus contre les atteintes des pouvoirs publics. D'autre part, il assure la neutralité des services publics et de leurs agents. Il permet enfin que la liberté religieuse de chacun puisse

se concilier avec les droits et obligations de la vie en société.

Pour Olivier Dord, « la laïcité à la française est un modèle qui s'exporte mal dans [les autres États de l'Union européenne] ». Ceux-ci connaissent trois modes de relations entre les Églises et l'État : « l'union dans la diversité », « l'autonomie pour la coopération » et « l'identification ».

« L'union dans la diversité » d'abord, avec l'exemple du Royaume-Uni qui « concilie de façon pragmatique religion d'État et pluralisme confessionnel ». L'Église anglicane est instituée religion d'État, sans que cette qualité lui vaille des avantages particuliers. La liberté religieuse n'est soumise à aucun cadre juridique précis.

L'Allemagne, l'Espagne... pratiquent ce que l'auteur appelle « l'autonomie par la coopération ». État et Églises sont séparés : c'est ainsi qu'aux termes de la Loi fondamentale allemande de 1949, « il n'existe aucune Église d'État ». La Constitution espagnole de 1978 dispose pour sa part que l'Espagne est « un État de droit social et démocratique où aucune confession n'aura le caractère de religion étatique ». Reste que dans ces pays, les Églises sont associées à la vie publique. La Loi fondamentale allemande, par exemple, impose l'instruction religieuse dans les écoles publiques. Ses contenus relèvent de la compétence des communautés religieuses. Dernier modèle enfin, celui de l'identification entre un État et une Église. Il est pratiqué par la Grèce, où la Constitution de 1975 « accorde au culte orthodoxe et à ses



Éclairages. Ces deux études réservent quelques surprises au

## Liberté de pensée, de conscience et de religion dans l'Union européenne

→ L'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales est relatif à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Il dispose, dans son alinéa 1 que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites ». Dans son alinéa 2, il prévoit que « la liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui ». ■

institutions une situation juridique d'exception ». Une Église qui est religion d'État, une éducation qui participe au développement de la conscience nationale et religieuse, des ministres des cultes rémunérés par l'État et assimilés à des fonctionnaires... : tels sont quelques-uns des éléments qui font que l'Église orthodoxe dispose en Grèce d'une position privilégiée. Celle-ci est le résultat de l'histoire. « L'orthodoxie, rappelle Olivier Dord, est vécue [...] comme un rempart contre les adversaires héréditaires de la nation grecque que sont la monarchie austro-hongroise catholique et l'islam ottoman, puis turc ». Elle n'est pas toutefois sans poser de problè-

me puisqu'elle menace le pluralisme religieux. Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur s'interroge sur la compatibilité du modèle français avec les exigences découlant de l'engagement européen de la France. L'Europe ne s'oppose pas à la conception française de la laïcité. Au-delà, elle accompagne l'évolution du modèle français dont l'auteur rappelle d'ailleurs qu'il a connu et connaît des exceptions territo-

riales : régime concordataire d'Alsace-Lorraine, dérogations au principe de laïcité dans les collectivités territoriales d'outre-mer, financement public des écoles privées.

**La laïcité, pour peu qu'on la définisse par les principes de neutralité, de liberté et de non-discrimination, est partout présente en Europe.**

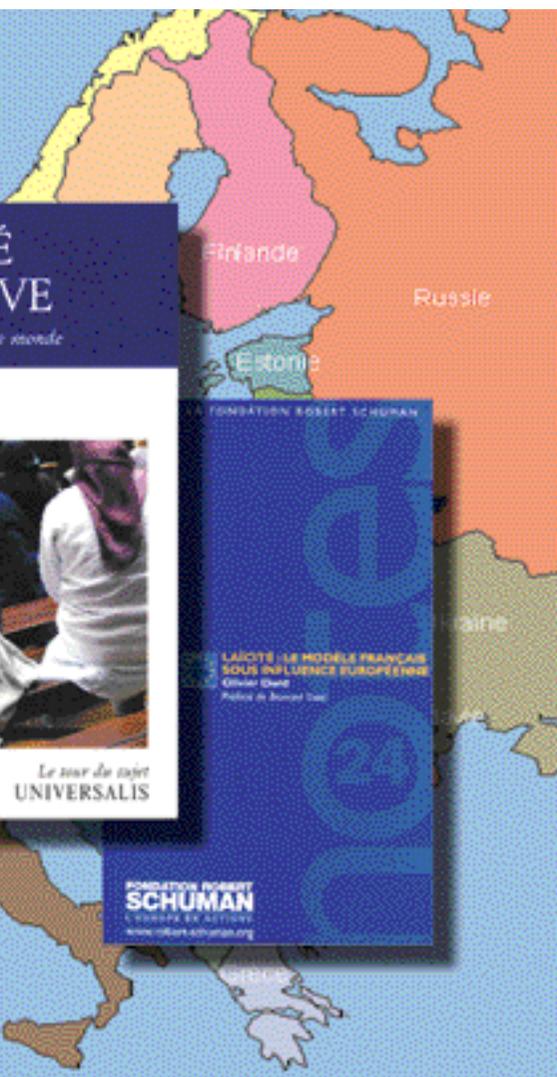
Le droit européen, et particulièrement les garanties consacrées par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales<sup>6</sup> dans son article 9 (cf. encadré), participe à la définition actuelle d'une laïcité française ouverte sur les religions. C'est ce que met en évidence la situation de l'enseignement public et de l'hôpital. Pour Olivier Dord, « plus que jamais la laïcité à la française doit demeurer un modèle ouvert sur l'Europe, à l'écoute de l'Autre ».

**Éléments**

Cette question de la laïcité en Europe a également retenu l'attention de Jean-Paul Willaime<sup>7</sup> dans « Peut-on parler de laïcité européenne ? », contribution à *La laïcité à l'épreuve - religions et libertés dans le monde*, l'ouvrage collectif dirigé par Jean Baubérot. Il serait erroné, écrit Jean-Paul Willaime, « de croire que, sous prétexte que de nombreux pays ont adopté d'autres modes de relations Églises-État, ils ne connaissent pas ce que nous appelons en France la laïcité ». La laïcité, pour peu qu'on la définisse par les principes de neutralité, de liberté et de non-discrimination, est partout présente en Europe. Laïque, l'Europe l'est aussi juridiquement à travers la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la Charte des droits fondamentaux de

l'Union européenne<sup>8</sup>. À ces « deux textes qui garantissent, dans la limite du respect des sociétés démocratiques, la liberté de pensée, de conscience et de religion et interdisent toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race ou la religion », s'est ajouté récemment le « Traité établissant une Constitution pour l'Europe<sup>9</sup> ». Celui-ci fait référence dans son préambule aux « héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe ». Par ailleurs, dans son article 51, il dispose qu'« en reconnaissance de leur identité et de leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier » avec les Églises, les organisations philosophiques et non confessionnelles des États membres. Autant d'éléments qui font que l'Union européenne constitue, pour Jean-Paul Willaime, un espace où s'invente une laïcité européenne « qui tout, en respectant les prérogatives des États membres en matière de relations Églises-État, garantit l'autonomie du politique et la liberté des personnes face à tous les pouvoirs religieux et admet l'apport des religions à la formation des individus comme à la vie collective ».

1. Président de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Bernard Stasi a présidé la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République.
2. *La laïcité : le modèle français sous influence européenne*, Note 24 de la Fondation Robert-Schuman, En vente au prix de 10 € (port compris) à la Fondation Robert-Schuman, 29 boulevard Raspail, 75007 Paris.
3. Professeur agrégé de droit public à l'Université de Paris-X-Nanterre.
4. Président honoraire de l'École pratique des hautes études.
5. « Brève histoire de la laïcité en France » dans *La laïcité à l'épreuve - religions et libertés dans le monde*, sous la direction de Jean Baubérot, Encyclopaedia Universalis, coll. « Le tour du sujet », 2004.
6. Élaborée par le Conseil de l'Europe et signée en 1950, elle est entrée en vigueur en 1953 et a été ratifiée par la France en 1973.
7. Directeur d'études à l'École pratique des hautes études.
8. Elle a été proclamée par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE lors du Conseil européen de Nice du 7 décembre 2000.
9. Adopté lors du sommet de Bruxelles en juin 2004, il doit être ratifié par chacun des États membres de l'Union européenne.



lecteur.

**Des outils de référence indispensables**

**BON DE COMMANDE / STATUTS**

NOM / ÉTABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL / VILLE : .....

Souhaite recevoir :

..... exemplaires du STATUT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE au prix de 6,86 € l'ex., 30 n le lot de 5 ex., 53 n le lot de 10 ex.

..... exemplaires du STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER DEGRÉ au prix de 4,50 € l'ex., 4 n l'ex. à partir de 5 ex., 3,50 n l'ex. à partir de 10 ex.

..... exemplaires du STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT DU SECOND DEGRÉ au prix de 3,05 € l'ex., 2,70 n l'ex. à partir de 5 ex., 2,30 n l'ex. à partir de 10 ex.

Ci-joint la somme de ..... €, en chèque bancaire à l'ordre de AGICEC - 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05



Lire l'organisation de l'enseignement catholique



Définir la mission de chef d'établissement dans le premier et le second degré

**Le 27 janvier 1945, le camp d'extermination d'Auschwitz était libéré. Soit comme les créations d'artistes qui n'ont pas vécu la tra afin que, de génération en g**

## Apocalypse et littérature concentrationnaire

**Le deuxième Festival de la Bible<sup>1</sup>, sur le thème de l'Apocalypse, a fait un lien avec la littérature concentrationnaire. Les organisateurs se sont adjoint le concours de l'Acat<sup>2</sup> et celui de Luba Jurgenson pour un débat autour de son livre *L'expérience concentrationnaire est-elle indicible* ?<sup>3</sup>**

■ EMMANUELLE DIAZ

Associer l'Apocalypse de saint Jean à la littérature concentrationnaire n'est pas une initiative anodine. La Bible a toujours été une source d'influence pour la littérature dans les pays de tradition judéo-chrétienne. Et la thématique de l'Apocalypse réapparaît, quant à elle, à chaque période de crise pour finir par se laïciser à la Révolution en prenant un tour social. Une évolution accentuée avec les deux conflits mondiaux et les totalitarismes qui verront le jour au <sup>xx</sup>e siècle. « *L'Apocalypse est un genre littéraire qui traite de la mort et de ce qu'il adviendra après* », commente Luba Jurgenson. Elle est donc indissociable de la littérature concentrationnaire.

**Pris à témoin, le lecteur connaît une prise de conscience et ne peut plus être séduit par l'esthétisme de la tragédie.**

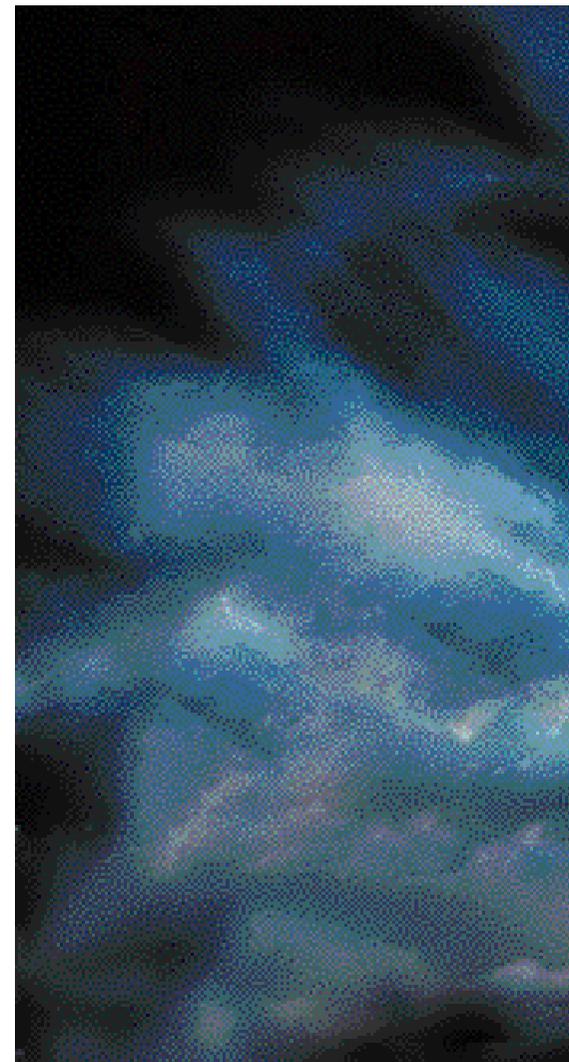
Mais jusqu'à quel point ? Tout comme saint Jean, envoyé en exil dans l'île de Patmos, les auteurs connaissent la déportation. Ils écrivent dans l'épreuve avec l'injonction de rendre compte d'événements dépassant leur cas personnel. Ils sont tenus à un devoir de mémoire, inspiré non par Dieu mais par les disparus. Les faits relatés dépassent leur histoire individuelle et, quelque part, les en dépossèdent. Pour Luba Jurgenson, « *qu'il s'agisse du camp ou du goulag, la mort est prévisible, mais concernant la Shoah, elle est programmée. Et Primo Levi se qualifie, parce qu'il a survécu, d'"anomalie"* ». Le devoir de témoigner, malgré la culpabilité du rescapé, reste, cependant, le plus fort. Comment décrire, dès lors, avec de simples mots, des faits qui, tels les sept

tonnerres de l'Apocalypse – de l'ordre du divin – dépassent l'humain ? Pour Charlotte Delbo<sup>4</sup> « *L'expérience concentrationnaire ne peut qu'être dite, si difficile soit-elle à exprimer, car il y a une nécessité de l'inscrire dans l'histoire et dans la vérité* ».

### Un corps prépondérant

L'Apocalypse de saint Jean s'inscrit elle aussi en pleine incarnation. « *Mais, souligne Jean-Pierre Duplantier, président du Cadir Aquitaine<sup>1</sup>, les épreuves de l'homme n'existent que pour dégager ce qu'il a de vrai en lui, en l'obligeant à se dépouiller de ce qui s'avère superflu.* » C'est une révélation. Dans l'expérience concentrationnaire, le corps est déshumanisé, nié. Il est aussi le dernier objet dans la chaîne du dépouillement. Il devient un surplus. Chalamov, dans ses *Récits de la Kolyma*<sup>5</sup>, relate le cas de prisonniers contraints à se défaire de prothèses sans lesquelles leurs corps ne sont plus complets. Dans l'extrême dénuement, être et avoir se rejoignent donc. De fait, le corps est au centre de la littérature concentrationnaire. Cette littérature voit cependant le jour après la fin des épreuves. L'impossibilité matérielle d'écrire sur le vif, ainsi que les risques encourus, ont obligé les auteurs à témoigner *a posteriori*<sup>6</sup>. Même si, pour Chalamov, « *le brouillon s'écrit dans le camp* », ou juste après (c'est le cas de *Si c'est un homme*<sup>7</sup> de Primo Levi), ceux qui témoignent ont affaire au problème de l'oubli. Un concept que l'on retrouve dans l'Apocalypse, où l'homme, tenu de passer par diverses transformations, doit oublier ce à quoi il tient. Or, comment s'acquiescer du devoir de mémoire quand on n'est plus dans les conditions initiales ? Car, dans l'expérience concentrationnaire, il y a une part d'oubli indispensable, comme un tribut laissé aux morts, pour pouvoir survivre. Une transformation nécessaire, là aussi.

Le témoignage de Chalamov est, ici, révélateur. Déporté dans la Kolyma, il contracte la pellagre et perd la peau de ses membres. Elle repousse mais il regrette son ancienne main, celle qui, selon lui, aurait dû écrire son histoire. Cependant, si sa main est différente, ses empreintes sont les mêmes. Il a subi une transformation, payé son tribut, mais ce qui était essentiel en lui est resté.



**Sept témoins de l'apocalypse concentrationnaire**  
Varlam Chalamov. (Collage : M.-F. Comte)

Résistant décharné dans le camp de Buchenwald, David Rousset<sup>8</sup> s'aperçoit, quant à lui, qu'il a tout oublié et se sent dépossédé de son histoire. Ses souvenirs ne reviennent qu'avec son poids, comme si la mémoire était matérielle. Sa réhumanisation physique en a entraîné une autre, psychique. Plus que toute autre,

## xante ans après, les écrits des rescapés de l'univers concentrationnaire gédie témoignent d'une même volonté de transmettre, énération, on n'oublie pas.

la littérature concentrationnaire est donc axée sur les souffrances et la désagrégation du corps. Inversement, le texte devient palpable. Il joue le rôle de sépulture pour ceux qui n'en ont pas.

### Des rapports déshumanisés

« Bien qu'a priori très sombre, le livre de l'Apocalypse est celui du désir, remarque Jean-Pierre Duplantier ; le désir qui croît

renoncer. Quant au goulag, les prisonniers, de droit commun pour la plupart, ne sont liés par rien, et dans la Kolyma la déshumanisation extrême semble avoir anéanti les rapports humains. « L'homme est alors ramené à son "noyau silencieux de l'être" », selon la formule de Luba Jurgenson. Et Chalamov de préciser : « Si on a eu de l'amitié pour quelqu'un, c'est qu'on avait encore un peu de peau sur les os. »

sente pour Varlam Chalamov et Tadeusz Borowski, rescapé de Dachau, « le piège suprême, car sans lui, les chambres à gaz auraient été détruites par les prisonniers ». Un raisonnement qui semble aller à l'encontre d'une certaine tradition judéo-chrétienne. L'Apocalypse reste, malgré tout, un élément incontournable de l'aventure humaine ; l'expérience concentrationnaire n'en étant qu'une expression collective qui, comme elle, conclut Luba Jurgenson, « se traduit par une perte du sens ». Tout comme le livre symbolisant la parole de Dieu dans le texte de saint Jean, elle s'inscrit dans la chair. « L'homme est contraint de se dépouiller pour découvrir ce qui est inscrit en lui. Cette transformation douloureuse le modifie en profondeur et dans ses rapports avec les autres, précise Jean-Pierre Duplantier. En cela, l'Apocalypse est aussi une porte d'entrée de la Bible. Car après l'avoir lue, on ne voit plus les choses de la même façon et on peut revenir à la Genèse. » Primo Levi reconnaissait d'ailleurs que l'expérience concentrationnaire était atroce mais qu'elle faisait désormais partie de lui.

Il n'y a pas de littérature sans que le corps n'intervienne, surtout en matière concentrationnaire. Mais cette dernière ne nous oblige-t-elle pas à revoir nos rapports avec la réalité ? Pris à témoin, le lecteur connaît une prise de conscience et ne peut plus être séduit par l'esthétisme de la tragédie. Le texte est véritablement le lieu où quelque chose advient et le contenu l'emporte sur la technique. Quant aux idées des grands humanistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles semblent désormais plus ou moins remises au rang d'utopies. ■



aire. De gauche à droite : Jorge Semprun, Ety Hillesum, Charlotte Delbo, Tadeusz Borowski, Primo Levi, Robert Antelme,

avec les liens tissés entre individus débarrassés de leur gangue et allant vers la rencontre avec le Christ. » Une idée qui transcende l'espoir. Une divergence avec la littérature concentrationnaire. Car si dans les camps les déportés, au début, se rassemblent – Primo Levi retrouve des Juifs italiens –, l'épuisement et la nostalgie les font

Si l'Apocalypse de Jean porte en elle l'idée d'une rétribution, pour Chalamov, rien de bon ne se dégage de son parcours, le corps étant une école négative de la vie. Seul Soljenitsyne finit par bénir le camp, car être déporté lui a permis de prendre conscience de la vraie nature du régime – Révélation ? Quant à l'espoir, il repré-

1. Du 14 au 19 septembre 2004 dans les Graves et à Bordeaux. Organisateur : Centre pour l'analyse du discours religieux (Cadir) et Espace 3, association d'action culturelle (cf. ECA 278, pp. 50-51, 279, pp. 48-50, 280, pp. 38-39).
2. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales. L'association a célébré ses 30 ans en 2004 (cf. ECA 283, pp. 48-49).
3. Éditions du Rocher, 2003, 320 p., 20,90 €. Luba Jurgenson est aussi la traductrice de Varlam Chalamov.
4. Elle est l'une des 230 femmes qui, dans le convoi du 24 janvier 1943, partiront de Compiègne vers Auschwitz. Elle a notamment écrit : *Le convoi du 24 janvier* (Minuit, 1965), *La mémoire et les jours* (Berg International, 1985).
5. Éditions Verdier, 2003, 1 516 p., 45 €.
6. À l'exception, pour les auteurs cités dans ces pages, d'Ety Hillesum, morte à Auschwitz en 1943.
7. Éditions Robert Laffont, coll. « Pavillons » 1996, 20 €. (édition augmentée d'une interview de Primo Levi et d'une préface de Philip Roth).
8. *Les jours de notre mort*, t. 1 et 2, Hachette, coll. « Pluriel/Référence », 1993 (épuisés).

# Créer pendant et après la Shoah

Alors que l'on s'apprête à commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, nous avons choisi d'aborder cette tragédie de l'histoire sous l'angle de la création artistique.

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

Lors d'un colloque à Strasbourg en 2002<sup>1</sup>, le 27 janvier – date de la libération du camp d'Auschwitz – a été désignée « Journée mondiale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité » dans les écoles des 48 pays signataires de la Convention culturelle européenne. À la tribune de ce même colloque, Simone Weil disait : « Un travail de mémoire extraordinaire a été fait par les familles, les associations et fondations, mais ce travail trouve ses limites quand les témoins disparaissent. »

Bientôt, les témoins ne seront plus. Resteront les traces, les cris des écrits, des images, des notes de musique, la réalité des dessins griffonnés au péril de vies, le langage muet des tableaux qui surgiront sous les pinceaux, tableaux de cendre et de fumée, ou qui ne parviendront pas plus à cacher l'atrocité sous leurs fards et leurs couleurs... : d'autres formes de témoignages qui ne devraient jamais mou-

rir, « des œuvres d'art », terme peut-être choquant, voire obscène, lorsqu'on les sait inspirées par les pires horreurs.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la pratique artistique a permis à certains de survivre. « L'art était plus important que le pain », explique un survivant du camp de Theresienstadt. Derrière les barbelés, il a chanté avec d'autres gamins dans le chœur de *Brundibar*, l'opéra écrit par le compositeur tchèque et juif Hans Krasa. L'histoire de ces enfants restant unis pour combattre le démon est devenue porteuse d'un message de tolérance et d'espoir pour aujourd'hui. La musique encore, pour « les dames de l'orchestre », 40 femmes sélectionnées dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. Réunies sous la direction d'Alma Rosé, la chef d'orchestre, nièce de Gustav Malher, elles jouaient pour divertir les nazis, mais aussi pour accompagner les Juifs vers les chambres à gaz. Un film de Michel Daeron nous rapporte le témoignage de 12 survivantes<sup>2</sup>, dispersées aux quatre coins du monde, mais toutes

hantées par cette époque où la *Chaconne* de Jean-Sébastien Bach rencontra l'extermination.

## Psalmodie obstinée

Charlotte Delbo<sup>3</sup> raconte, de son côté, combien les représentations du *Malade imaginaire* de Molière furent pour elle et ses compagnes d'infortune une lueur d'espoir et de vie dans le camp d'Auschwitz. C'est encore dans un camp, celui de Linderman, près de Hambourg, qu'Armand Gatti reçut la révélation du théâtre. Un jour, il a vu trois rabbins lituaniens jouer une pièce. Elle tenait en trois phrases : « *Ich war. Ich bin. Ich werde sein* » (« J'étais. Je suis. Je serai »). Elle évoquait le passé –

## Dans les expositions, les œuvres d'anciens déportés côtoient celles d'artistes qui n'ont pas vécu l'épreuve.

les pogroms, la diaspora –, puis la réalité présente – celle du camp –, et finissait par un futur improbable. Devant ces hommes qui mimaient la ronde d'une errance éternelle, Gatti vit l'incroyable se produire : les prisonniers souriaient. Avec cette psalmodie obstinée, les trois prisonniers risquaient leur vie. Il ne furent pour-

## Atypique, physique et symbolique



Création. « Les pierres crieront », d'après Joseph Kitchens, Primo Levi et Varlam Chalamov. (Photo : F. Chaignon)

→ En arrière-plan, dans une semi-obscurité, des baraquements. Devant, un petit groupe de comédiens vêtus de loques, têtes baissées, immobiles. Sur le devant de la scène, à chacune des extrémités, deux silhouettes figurant Varlam Chalamov et Primo Levi. Seule une voix off, celle de Joseph Kitchens, « résidant » du couloir de la mort de la prison de Huntsville (Texas), se fait

entendre, bientôt rejointe par celles des deux autres protagonistes. Tous trois racontent leur histoire, leur descente aux enfers. Spectacle atypique, *Les pierres crieront*\* a été spécialement créé, dans le cadre du Festival de la Bible (cf. note 1, p. 43), pour les 30 ans de l'Acad (cf. note 2, p. 43) à partir de lettres de Joseph Kitchens\*\*, de textes de Levi\*\*\* et Chalamov\*\*\*\*. Ces deux derniers vont progres-

sivement troquer leurs habits civils pour des guenilles, perdre leur humanité et finir par se rejoindre – jusqu'à se toucher – au centre de la scène. Prenant le spectateur impuissant à témoin de leur déchéance, alliant le sordide de la situation à la musique d'un quatuor à cordes sur laquelle les prisonniers se muent en danseuses, *Les pierres crieront* est inclassable. Très physique, tant par le jeu des acteurs que par son rapport à la chair et à la souffrance, rappelant l'Apocalypse, ce spectacle est hautement symbolique : de la transformation des personnages à l'apparition de l'ange de l'Apocalypse alors que dans le camp les pierres rendent les corps des prisonniers sacrifiés. Quant aux interventions de Jean-Marie Despeyroux – cette fois en visionnaire – elles sont étonnantes. Qu'on sorte ébloui ou écoeuré, le spectacle ne peut laisser indifférent.

■ EMMANUELLE DIAZ

\* Écrit et mis en scène par Jean-Marie Despeyroux, directeur artistique d'Espace 3.

\*\* Joseph Kitchens, *Lettres du couloir de la mort*, Arléa, 2001, 17 €. Joseph Kitchens a été exécuté par injection létale le 9 mai 2000, à l'âge de 37 ans. Ce livre réunit les lettres qu'il a échangées avec Suzanne Bourjade-Larrieu, membre de l'Acad France.

\*\*\* *Si c'est un homme* (cf. note 7, p. 43).

\*\*\*\* *Récits de la Kolyma* (cf. note 5, p. 43).

tant jamais dénoncés. « *Finalement, je ne suis jamais sorti du camp*, reconnaît-il encore aujourd'hui. *Le fait que j'aie choisi ce type d'expression, le théâtre en rupture, vient du camp de concentration. J'y ai eu la révélation de ce que cela pouvait être grâce à ces rabbins incarcérés avec moi et leur représentation éblouissante*<sup>4</sup>. »

L'art donc pour résister, tenir, s'évader en esprit là où le corps était prisonnier. L'art pour véhiculer la mémoire aussi, la donner à voir et à entendre aux jeunes générations. Depuis quelques années, un nombre croissant d'ouvrages est publié, des films sortent, on monte au thé-

âtre Primo Levi, Imre Kertész, prix Nobel de littérature 2002<sup>5</sup> et le parcours de Etty Hillesum, cette jeune femme juive d'Amsterdam, morte à Auschwitz en 1943. On rejoue *Brundibar*. On expose, on crée des mémoriaux-musées. Mais le sujet a été peu traité dans les colloques. En juillet dernier, l'Association pour la recherche et l'enseignement de la Shoah<sup>6</sup> (Ares) en a fait le thème de son séminaire d'été en convoquant cinéastes, peintres, photographes, musiciens, écrivains... Pour la présidente, Renée Dray Bensoussan, « *l'art est source inépuisable de savoir sur la Shoah. Ceux qui ont vécu l'ignominie ont laissé des documents écrits, dessinés, peints, des films aussi, pour témoigner. D'autres générations s'en sont emparées pour donner une autre forme de témoignage : un message d'horreur, si l'on prend Maus, la bande dessinée d'Art Spiegelman ; un message de paix aussi, de "plus jamais ça". On dépasse alors le savoir pour aller vers un questionnement sur l'humain, l'humanisme, l'humanité* ».

### La vie aussi

Dans les expositions, les œuvres d'anciens déportés côtoient celles d'artistes qui n'ont pas vécu l'épreuve. Zoran Music, avec ses scènes de pendaison, ses corps tordus de

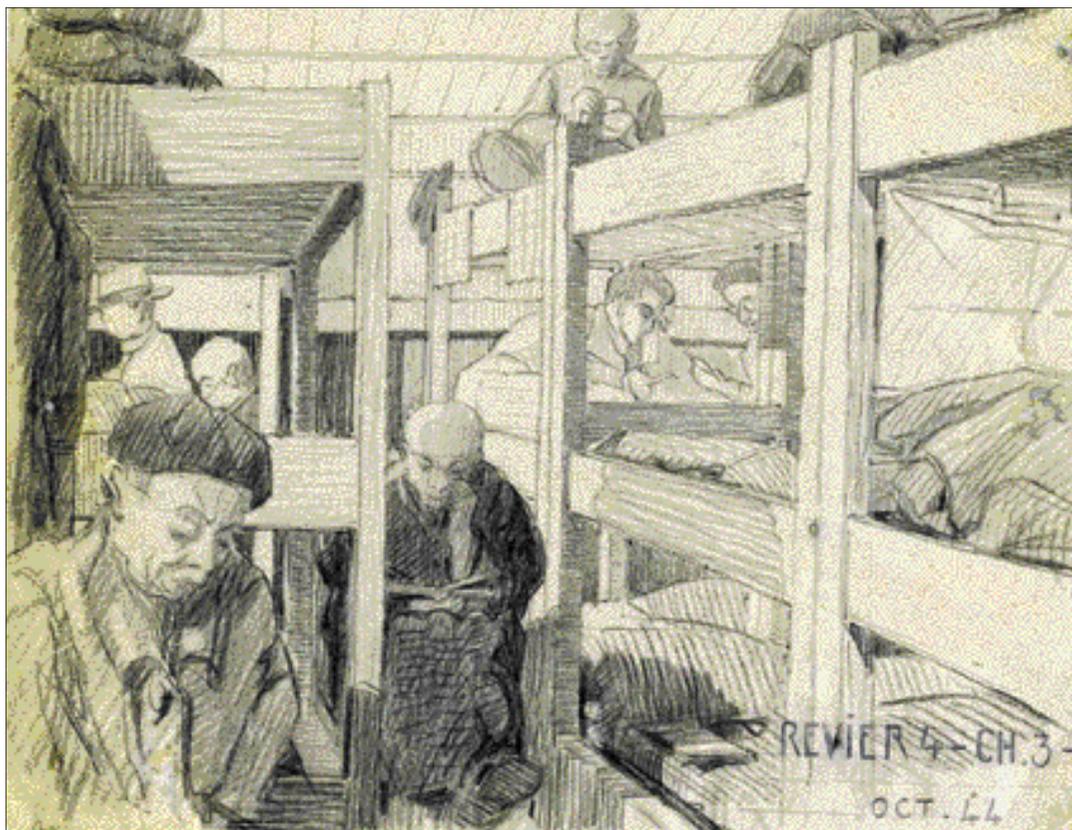
du travail que je fais sur le sujet depuis des années, reconnaît-il. On m'a parfois reproché de "dévier" des images d'archives sur Vichy, la déportation, images jamais consultées, détenues par la Documentation française. Certains ont même parlé d'imposture, de sacrilège. J'estime n'être que le "n-ième" passeur de ces images. » Et cet artiste de raccrocher son approche et sa recherche à sa propre histoire. « *Mon père, juif, a été menacé dans son existence, mais protégé. Je le sais, sans qu'il ne l'ait jamais dit. Je l'ai reconstitué à travers les failles et les lapsus de sa propre parole.* »

Génération après génération, on ne veut

pas oublier. Aujourd'hui, dans les établissements scolaires, on continue à transmettre. François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, a souhaité que tous les proviseurs de France possèdent un DVD de trois heures du film *Shoah* de Claude Lanzmann.

Transmettre par le théâtre parfois. On n'oubliera pas le jeu de ces jeunes lycéens de Saint-Gabriel de Bagneux, lorsque avec leur prof de physique, Patrice Cénac, ils ont mis en scène un spectacle sur la Shoah, *La poupée d'Auschwitz*<sup>7</sup>. Avec des textes d'anciens déportés,

mais aussi en convoquant Robert Desnos, Elie Wiesel, Louis Aragon, leurs corps ont dit l'enfer du camp, la mort, les charniers. La vie aussi, toujours possible. Un vrai travail d'émotion et de mémoire... ■



**Dessin.** Dans le revier (bloc où étaient cantonnés les malades) du camp de Terezin, en octobre 1944. Un dessin de Lazare Bertrand. (Doc. : collections du musée de l'ordre de la Libération, Paris)

doubleur, à l'agonie, ses cadavres empilés par dizaines, dépeint l'indescriptible qui s'est déroulé sous ses yeux. Mais parce que ses dessins se voulaient en quelque sorte une célébration pour la sépulture de chacun, ils sont une lutte contre l'oubli. Face à lui, Christian Boltanski, né en 1944, a mis sa vision de la Shoah au cœur de sa création. Lors du colloque organisé par l'Ares, il y a eu cette confrontation des anciens et des modernes. On évoqua les artistes du camp des Milles, une ancienne briquetterie entre Aix-en-Provence et Marseille où furent internés Max Ernst, Hans Bellmer, Robert Liebknicht, Ferdinand Springer... Lionel Fourné fut convoqué, quant à lui, en 2002, pour réaliser un travail de mémoire photographique sur ce même camp des Milles : « *Une continuité*

1. Au Conseil de l'Europe, les 17 et 18 octobre 2002, sur le thème « Enseignement de la Shoah et création artistique ».

2. Éditions Montparnasse, 1999.

3. Cf. note 4, p. 39.

4. Parmi ses œuvres : *Les sept possibilités du train 713 en partance d'Auschwitz, La deuxième existence du camp de Tatenberg, Le chant d'amour des alphabets d'Auschwitz, L'enclos...*

5. Auteur notamment de *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* (Actes Sud, 1995, 16 € ; éd. Poche, 2003, 6 €), *Être sans destin* (Actes Sud, 1998, 23 €, éd. Poche 10/18, 2002, 8,50 €), *Le refus* (Actes Sud, 2002, 23 €).

6. Site internet : [www.ares-asso.net](http://www.ares-asso.net)

7. Les lycéens ont donné une représentation au Mémorial du Maréchal-Leclerc - Musée Jean-Moulin à Paris, le 25 mars 2003 (cf. ECA 273, p. 15).

1. Au Conseil de l'Europe, les 17 et 18 octobre 2002, sur le thème « Enseignement de la Shoah et création artistique ».

2. Éditions Montparnasse, 1999.

3. Cf. note 4, p. 39.

4. Parmi ses œuvres : *Les sept possibilités du train 713 en partance d'Auschwitz, La deuxième existence du camp de Tatenberg, Le chant d'amour des alphabets d'Auschwitz, L'enclos...*

5. Auteur notamment de *Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas* (Actes Sud, 1995, 16 € ; éd. Poche, 2003, 6 €), *Être sans destin* (Actes Sud, 1998, 23 €, éd. Poche 10/18, 2002, 8,50 €), *Le refus* (Actes Sud, 2002, 23 €).

6. Site internet : [www.ares-asso.net](http://www.ares-asso.net)

7. Les lycéens ont donné une représentation au Mémorial du Maréchal-Leclerc - Musée Jean-Moulin à Paris, le 25 mars 2003 (cf. ECA 273, p. 15).

# Arts et patrimoine : une

À l'heure où l'école met en avant l'étude du patrimoine local, l'église, la chapelle, le calvaire constituent à coup sûr la proximité

■ MONIQUE BÉRAUD

**S**'il est un domaine où le fait religieux est incontournable, c'est bien celui du patrimoine. Il s'impose dans tous nos paysages. Quant à l'architecture, la peinture, la sculpture..., rien n'est trop beau pour Dieu. Jusqu'à la Renaissance, rares sont les créations artistiques qui échappent à cet univers.

Les programmes scolaires, en faisant une place de plus en plus importante à l'étude du patrimoine, offrent l'opportunité d'aborder cette dimension.

La demande existe : à l'initiative du mi-

nistère de la Culture, le thème des Journées européennes du patrimoine 2003 ont mis en avant « *le patrimoine spirituel, symbolique aussi bien que sacré, matériel ou immatériel, source d'inspiration, de création, de réflexion comme de méditation* ». Et le succès de l'opération a confirmé l'intérêt du grand public. Il s'agissait de donner des clefs pour appréhender les édifices religieux. Jean-Jacques Aillagon, alors ministre de la Culture, relevant « *l'attitude paradoxale de nos concitoyens vis-à-vis de ce patrimoine religieux...* », s'étonnait à l'époque que « *les lieux de culte [soient] très fréquents dans le paysage de notre pays,*

*qu'ils restent souvent méconnus, voire inconnus* ».

## Approche symbolique

Mais comment éveiller la curiosité des élèves à la proposition d'une visite d'une abbaye cistercienne, à la compréhension d'une peinture de Giotto ou d'une *Pietà* de Michel-Ange ? (Cf. encadré : « Visiter une église ».) La pédagogie à mettre en œuvre doit respecter le seuil à ne pas franchir : celui de l'approche prosélyte, mais doit aussi tenter d'introduire « *au seuil de l'indicible* » pour reprendre l'expression de Jean Joncheray. La dimension cultu-

## Visiter une église : un espace orienté, un itinéraire



Poitiers. Une classe de BTS tourisme découvre l'église Notre-Dame-la-Grande. (Photo : D. R.)

### Objectif de la séquence et mise en œuvre

Cette séquence peut être mise en œuvre avec tous les niveaux d'élèves du secondaire. Il s'agit de leur faire découvrir qu'une église est un espace symbolique et qu'il n'y a pas de symbolique sans référence au corps, de leur montrer qu'il s'agit d'un art didactique codifié, et qu'il est nécessaire de posséder quelques clefs pour le comprendre. Le message religieux des sculptures, des vitraux sera révélé à travers l'exploration de la matérialité du monument et des moyens utilisés pour exprimer ce message. C'est également l'occasion d'expliquer la fonctionnalité de l'édifice hier et aujourd'hui et de réaliser que le regard d'aujourd'hui n'est pas celui des contemporains de la construction. Quelle que soit la classe concernée, un car-

net de visite semble indispensable pour faire quelques croquis, fixer les connaissances... et rendre actifs les élèves. Jumelles et boussole peuvent rendre des services. Le questionnaire proposé ci-après, très « généraliste », sera, de même que le vocabulaire, adapté au monument visité et au niveau des élèves. À ces derniers, on fournira quelques plans et documents pour les aider à comprendre les évolutions.

### Déroulé de la séquence

#### Introduction

Avant la visite, chercher à qui est dédiée cette église, si elle est cathédrale, abbatiale ou simple paroisse. Est-ce une église de pèlerinage construite pour abriter le corps d'un saint ? À quelle époque a-t-elle été bâtie ? Dans quel style ?

### L'intégration au site

- L'église est-elle au centre de la ville ? Structure-t-elle un quartier ? Pourquoi ?
- Autrefois, se trouvait-elle au cœur de la ville ou à la limite des remparts ?
- Est-elle sur une hauteur ? au centre d'un cimetière ?

### L'extérieur : l'impression d'ensemble

Il est bon de faire le tour de l'église avant d'y pénétrer pour juger de sa taille, des formes extérieures : quelle impression ressent-on en la regardant ?

- Est-il possible de donner l'orientation du chevet ?
- Quels sont les matériaux des murs ? de la toiture ?
- Quelle est l'importance des baies par rapport aux pleins ?
- Comment les murs sont-ils contrebutés ?

### La façade

- Est-elle précédée d'un parvis ? À quel mot fait penser « parvis » ? Celui-ci existait-il au Moyen Âge ?
- Dessiner un croquis de la façade. Y a-t-il des statues ? des vitraux ? une rosace ? un ou plusieurs portails ?
- Pourquoi un programme sculpté en façade ?
- Le décor des tympans est lisible par les passants : que veut-il signifier pour celui qui va entrer dans l'église ? Quelles sont les scènes représentées ?
- S'il y a un décor sculpté : les personnages sont-ils à même échelle ? Comment sont-ils disposés ? Portent-ils des objets ? Lesquels ? Comment sont-ils habillés ? Portent-ils des auréoles ? Y a-t-il des animaux ? Ces derniers existent-ils dans la réa-

# voie vers le fait religieux

comment ne pas y privilégier les contacts avec les œuvres ?  
la plus immédiate et un bon point de départ pour les plus jeunes.

relle de cette approche ne peut taire ni l'espérance de ceux qui ont commandé et exécuté les œuvres ni la référence aux textes sacrés.

C'est bien aux enseignants de répondre à ce défi ! Et c'est l'objectif du groupe « Arts et patrimoine » qui travaille dans le cadre de la mission « Enseignement et religions » de leur fournir des pistes de réflexion et des outils.

Ce groupe associe des enseignants de collège et de lycée, des formateurs, un permanent du Cner<sup>1</sup>, un représentant de Bayard Presse et des spécialistes du patrimoine<sup>2</sup>. Après avoir débattu des thé-

matiques religieuses indispensables à la compréhension du patrimoine culturel, il s'est centré sur l'approche symbolique, en retenant deux thèmes : « Voyages et itinéraires » et « Du rire aux larmes ». Son apport aux enseignants prendra la forme d'une boîte à outils rassemblant :

– un corpus de textes de réflexion et une bibliographie pour éclairer les concepts mis en œuvre dans l'enseignement du fait religieux dans les disciplines artistiques et le patrimoine : sacré, profane, symbole, beau... Il ne s'agit en aucun cas d'être exhaustif mais plutôt de proposer des textes accessibles et contradictoires ;

– des outils : grille d'analyse de l'image, de spectacles..., fiches sur des sites internet, séquences pédagogiques ;

– une analyse des programmes du second degré pour identifier les ancrages possibles. Puis, autour de chacun des deux thèmes retenus, des propositions de parcours pédagogiques. ■

1 Centre national de l'enseignement religieux.

2. Le groupe « Arts et patrimoine » de la mission de l'enseignement catholique « Enseignement et religions » se compose de Monique Béraud, Nicole Derveaux, Pierre Gueyrier, Béatrice Mas, Christophe Merlant (cf. son article dans ECA 289, pp. 52-53), Dominique Pierre, Annette Richard, Père Louis Ridez, Isabelle Saint-Martin.

lité ou bien sont-ils imaginaires ?

● Le clocher est-il sur la façade ?

## **Le chevet, le clocher**

● Quels sont les points cardinaux ? Vers quelle direction le chevet est-il tourné ?

● Dessiner la forme du chevet. Combien de chapelles absidiales sont-elles greffées sur ce chevet ? Comment sont-elles disposées ?

● Le clocher se trouve-t-il au carré du transept ? latéral ? De quelle forme est-il ?

● Pourquoi le clocher est-il important ?

## **L'intérieur : la nef**

● Le seuil : comment la séparation est-elle marquée entre l'espace profane et l'espace sacré ? Faut-il descendre quelques marches ? traverser un narthex ? Y a-t-il un bénitier à l'entrée ?

● L'impression ressentie en entrant correspond-elle à celle de l'extérieur ?

● Le volume intérieur paraît-il plus grand ? plus petit ?

● La nef est-elle unique ? triple ? longue ?

● L'ensemble est-il du même style ? de la même époque ?

● Où le regard est-il conduit dès l'entrée ? En quoi est-ce important d'avoir un repère pour se diriger ?

● Le couvrement : charpente en bois ? voûte ? coupoles ?

● Quelle est la forme de la voûte ?

● Plus encore qu'aujourd'hui, la voûte est un élément essentiel du langage artistique : pourquoi ?

## **Le plan**

Dessiner le plan en retrouvant les éléments découverts à l'extérieur.

● En quoi est-il fortement symbolique ?

● Quels sont les espaces de célébration ? de l'assemblée ? de circulation ?

● Quelle est la proportion entre le chœur et la nef ? Qu'en déduire sur l'utilisation de ce chœur à l'époque médiévale ?

● Combien la nef compte-t-elle de travées ?

● La chapelle d'axe est-elle de même dimension que les autres ?

● Que voit-on dans les chapelles latérales ? À quelle fonction étaient-elles dévolues ? Pourquoi ?

● Y a-t-il une crypte sous le chœur ? Qu'abritait-elle ? Qu'évoque cet espace souterrain pour l'homme médiéval ? Et aujourd'hui ?

## **Les vitraux**

● Comment la lumière pénètre-t-elle dans l'église ?

● Quelle est la couleur dominante des verrières situées au sud ? Et celle des verrières du nord ? Que symbolisent-elles ?

● La lumière du matin est-elle celle de l'après-midi ?

● Comment interpréter le passage du rayonnement solaire à travers les vitraux au cours de la journée ?

● Quelle est la forme des fenêtres ? Sont-elles toutes identiques ? Sont-elles groupées par deux ? par trois ?

● Est-il possible de « lire » les scènes représentées ? de repérer les médaillons ? Ou l'iconographie est-elle une peinture sur verre du XIX<sup>e</sup> siècle ? un vitrail contemporain ?

● Quelle atmosphère crée ces vitraux dans l'espace ?

## **La fonction liturgique du mobilier**

● Où se trouve l'autel en usage aujourd'hui ? Qu'en déduire ?

● Quel est son matériau ? En quoi peut-on y lire un symbole ?

● Y a-t-il d'autres autels dans l'église ? Comment expliquer cette évolution ?

● Si l'on peut regarder la table de l'autel, que remarquez-vous dessus ? Que signifient les signes gravés dans la pierre ? Que renferme au centre la cavité fermée par une pierre dont le scellement est visible ? Pourquoi ?

● Où se trouvent les fonts baptismaux ? Justifier leur emplacement.

● Des stalles sont-elles installées dans le chœur ? Qui occupaient ces stalles ?

● Où se trouve le tabernacle ? Un retable est-il placé derrière pour le mettre en valeur ? Pourquoi est-il signalé par une lampe ?

● Une chaire existe-t-elle ? Quel était son usage ?

● Voyez-vous un orgue ? Quel est son rôle ?

● Si l'église est cathédrale, repérer la cathèdre.

## **Conclusion**

● Pourquoi la beauté de cette église nous touche-t-elle encore aujourd'hui ?

● Dans l'architecture d'une église médiévale, il est possible de repérer une transcription de la symbolique des nombres que saint Augustin considérait comme sacrés, en particulier les douze premiers (trois pour la Trinité, quatre pour le monde, quatre pour les fleuves du paradis, les évangélistes...). Multiplier ces chiffres donne douze, qui signifie l'alliance du monde spatial et du temps sacré, donc le temps achevé (mais aussi les apôtres, les signes du zodiaque, les tribus d'Israël). Compter les chapelles absidiales, les travées, les fenêtres, les portails est un exercice riche d'enseignements. ■



# Tisser des liens

## au service des projets éducatifs dans l'esprit des assises...

Aplon



L'INGÉNIERIE AU SERVICE  
DES RELATIONS HUMAINES

### DE L'ECRAN QUI CACHE ET PROTEGE... VERS L'ECRAN QUI OUVRE SUR L'UNIVERSEL...

Le thème des Assises, "**des outils pour faire grandir la personne**", a été l'occasion pour APLON d'approfondir sa réflexion pour mieux accompagner ou anticiper les conséquences de l'exercice de son métier, lequel ne peut se résumer qu'à la simple diffusion d'outils informatiques.

#### Des constats quotidiens...

Les évolutions techniques ont une influence directe sur le comportement des usagers en provoquant des mutations parfois favorables ou parfois défavorables :

- 1) Observons les évolutions comportementales autour de la mise en place des **outils de communication** (intranet, Internet...) et leur "**instantané**", sans voix et sans visage. : que penser du mail envoyé à son voisin de bureau - en sa présence - ou des "mots" non gradués dans leur expression, sans possibilité de rattrapage visuel et du timbre de voix... ou du "prétexte à l'urgence" que donne l'immédiateté...
- 2) Observons les évolutions comportementales issues de choix de fonctionnalités d'usage souvent déphasés en regard d'un **réalisme de terrain** aux diverses facettes selon les lieux, les moyens, et surtout les hommes... : que de priorités données aux choix techniques plutôt qu'aux contenus ! ... ou que de surenchères de fonctionnalités éloignant des véritables besoins ! etc...

#### Des constats de fond...

A l'origine de l'informatique individuelle, il convenait de réfléchir au fait qu'il était primordial d'avoir esprit et méthode ordonnés avant toute mise en place technique, sous peine d'accentuer le désordre... A notre ère des "réseaux informatiques", la réussite de fonctionnement passe par une réflexion sur la coordination du réseau humain, le reste "n'est que technique...". Le choix initial du terme "ordinateur" dans les années 50 reposait sur le concept de "**Dieu qui met de l'ordre dans le monde**" (dictionnaire Littré), mais en privilégiant la **confiance en l'homme**...

Alors que "l'ECRAN" est communément perçu comme une **OUVERTURE** sur le monde, il apparaît opportun de se reporter à la première définition qui fait ressortir que celui-ci est destiné à **cacher**, à **protéger**.

Lorsque des techniques nouvelles reprennent une terminologie ayant d'origine un autre sens, la connaissance de la définition première est déjà un premier pas vers la "**maîtrise culturelle**" car elle peut permettre de prendre conscience d'une réalité toujours d'actualité : combien se cachent "devant" leur écran !...

#### Des engagements confirmés par APLON dans le cadre des Assises...

Tous les éléments cités ont fondé les bases de nos échanges de travail en interne. Chaque Centre APLON complète avec ses réflexions locales et aboutit à des **engagements** communs d'accompagnement, en direction des établissements et des personnels. Ceux-ci feront l'objet d'un document de synthèse qui sera finalisé à l'occasion du séminaire annuel du groupe en janvier 2005.

#### Des mécanismes économiques spécifiques...

La société, capitaliste quant à ses structures et de consommation quant à sa logistique, ne facilite guère l'attention à l'humain. Il convenait que les Associations APLON réfléchissent à une spécificité économique permettant, malgré tout, cet "accompagnement". La stratégie "**d'entreprise associative à économie solidaire**" adoptée par APLON peut se résumer en deux axes essentiels pour ce qui est du concept des ressources financières :

- La plus importante est annualisée (de type cotisation à l'élève pour péréquation). La régularité annuelle des produits qui en découle facilite la "**sérénité d'accompagnement**" par l'exclusion de toute obligation de "**surenchère**" dans les propositions.
- En parallèle, ont été mises en place des activités complémentaires soumises aux règles classiques du marché, obligeant donc à une recherche permanente de compétitivité dans le quotidien. La masse de celles-ci est limitée à un seuil, dans tous les cas non déstabilisateur de l'ensemble en cas d'aléas dudit marché.

Cette méthodologie économique à deux facettes permet la **péréquation solidaire** et l'**accompagnement autour de l'humain** ; elle oblige à la **compétitivité** et assure la **pérennité** grâce au degré de partage choisi entre les deux concepts. En complément, la structure associative privilégie l'Oeuvre et le réinvestissement en interne, puisque n'existe qu'une rémunération du travail, toute rémunération de capital étant sans objet.

#### En guise de conclusion...

Dans la continuité de sa démarche "**pionnier**", le réseau des associations APLON reste ainsi fidèle à l'esprit des fondateurs et à ses valeurs fondamentales. Il s'affirme délibérément dans cette dynamique d'ingénierie au service des relations humaines que l'esprit des Assises aura permis d'approfondir.

Une phrase d'Alain D'TRIBARNE, Directeur de Recherche au CNRS, vient à point nommé dans nos réflexions. Elle est extraite de son intervention à un congrès régional APLON en 2001 : "**Montrez vos systèmes techniques et de gestion, d'information et de communication, et il sera dit que vous êtes, au-delà de ce que vous prétendez être. Il pourra vous être annoncé à quelle société de l'information vous formez les jeunes qui vous sont confiés.**"

Gilbert GUIHAIRE, Secrétaire Général



Frère Roger Hubert, fondateur, formant des pionniers sur les Adding NCR - APLON 1969

### CONTACT

#### APLON-FRANCE

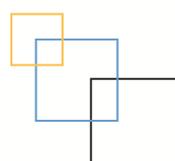
12 boulevard des Alliés - 14000 CAEN

Tél : 02 31 15 68 10 - Fax : 02 31 38 78 24

E-mail : [aplonfrance@aplon.org](mailto:aplonfrance@aplon.org)

Sites : [www.aplon.org](http://www.aplon.org)

[www.scolinfo.net](http://www.scolinfo.net)



UN FRANQUIN DIFFÉRENT

# « M'enfin ! »

Rencontrer le célèbre Gaston Lagaffe ou l'extraordinaire Marsupilami est désormais possible. Les personnages du dessinateur André Franquin revivent en 3 D, dans la plus vaste rétrospective (2 000 m<sup>2</sup>) consacrée à un auteur de bande dessinée européen, dont l'inspiration doit beaucoup à la science.

Sur son podium tournant, la longue silhouette fluide n'en finit pas de montrer tous ses aspects. La Turbo-traction 1, imaginée en 1953 par le dessinateur André Franquin pour l'un des épisodes des aventures de Spirou et Fantasio, est devenue réalité. Ce petit bijou du design automobile avec sa carrosserie en fibre de verre, son énorme prise d'air sur le capot avant, façon réacteur, subjugué les visiteurs de l'exposition « Le monde de Franquin<sup>1</sup> » à la Cité des sciences et de l'Industrie de la Villette, à Paris.

Et cette maquette n'est pas le seul élément de l'univers prolifique du dessinateur à passer, pour l'occasion, en trois dimensions. En effet, André Franquin, travailleur acharné, a puisé son inspiration dans des revues de vulgarisation scientifique telles que *Science et Vie* et *National Geographic*. Véhicules, mobilier, architecture, multiples inventions trouvent leur origine dans la réalité. Le parcours thématique nous entraîne dans les différents univers du dessinateur. Son personnage emblématique, Gaston Lagaffe, est particulièrement soigné. De son incroyable Fiat 509 jaune, décorée de damiers (bien réelle) au Gaffophone, monstrueuse harpe aux effets sonores

dévastateurs, en passant par les inventions les plus loufoques (la machine à bilboquet, les parcmètres détournés), sans compter ses célèbres fauteuils gant de boxe et main, on ne finit pas de sourire de

créature de la forêt palombienne, apparue en 1952 dans *Spirou et les héritiers*. Panneaux explicatifs, décor de jungle et reconstitution du fameux nid qui s'ouvre et se ferme en fonction du danger, et bien sûr multiples planches présentent différents aspects des mœurs et du caractère de la mystérieuse créature. Tout est là, mais sa représentation a du mal à retrouver l'esprit de la BD.



**Ingénieuse nature.** Franquin a doté le marsupilami et sa petite famille d'un nid qui se ferme en cas de danger. (Doc : D. R.)

cette approche poético-lyrique du monde scientifique. Et la saga des inventions futuristes ou délirantes de Franquin continue. Le sous-marin jaune individuel du *Repère de la murène* rivalise d'ingéniosité avec la *Zorglubmobile* et le *Zantajet*. Alors qu'à côté on découvre les étonnants « trombone à oxygène », « armure à souris » ou « castor scieur de parcmètre ». Autre grand moment : la rencontre avec le marsupilami,

créatif, croquis débridés de mondes imaginaires et de monstres.

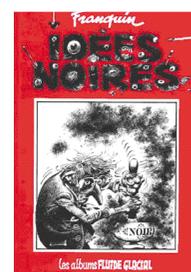
L'ensemble révèle un Franquin différent qui, derrière des messages d'humour et de dérision, parle de liberté, d'acceptation de l'autre et de respect de l'environnement.

■ BRUNO GRELON

1. « Le Monde de Franquin », jusqu'au 31 août 2005, Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Informations : 01 40 05 80 00. Internet : www.cite-sciences.fr

CIBLES

## Idées noires



→ « Du Gaston trempé dans la suie », disait Franquin en parlant de sa série intitulée *Idées noires*. Ces planches exécutées

à la plume et à l'encre de Chine, présentent la face sombre de l'humanité où malaise et humour noir se côtoient. Outre les chasseurs et les militaires toujours stupides et imbus d'eux-mêmes, le nucléaire, les sportifs et la mort sont les cibles préférées du dessinateur. « Je crois que c'était toujours fait pour rire, explique André Franquin, mais c'est fait avec méchanceté : certaines sont très méchantes, c'est évident, il y en a certaines qui se foutent de l'espoir. » ■BG

Franquin, *Idées noires*, Fluide glacial-Audie, 2001, 10,95 €.

## ATELIERS



## Science en vrac

→ Un programme d'animations accompagne l'exposition « Le Monde de Franquin ». Des visites commentées, mais aussi une offre plus particulière destinée aux jeunes visiteurs permettent d'approfondir le rôle des sciences dans l'œuvre du dessinateur et d'évoquer la bande dessinée d'une manière plus générale. Élaboré avec le Centre national de la bande dessinée d'Angoulême, l'« ABC de la BD » est un atelier (à partir de 8 ans). « Franquin ou la science en vrac » propose aux 12 ans et plus, d'expliquer au moyen de maquettes et de manipulations les principes scientifiques mis en avant dans chaque aventure. Le site internet (cf. note ci-contre) est également un excellent complément. ■BG

PRÉCEPTES ET CONSEILS

# L'émancipation par les langues



→ Apprendre à mettre de la distance entre soi et l'intimité d'une langue maternelle par le biais de l'apprentissage scolaire revient à se « *déprendre du monde familier* » pour apprendre la liberté, pour favoriser la « *prise d'autonomie* ». Reste à savoir quelle est la juste distance que doit prendre l'école pour permettre cette « *émancipation* » capitale pour l'individu. C'est en maîtrisant les difficultés – grammaire, orthographe, syntaxe... – de sa langue que le citoyen pourra ensuite s'ouvrir aux autres langues en cherchant ce qu'elles ont à dire. L'« *analyse programmatique* » menée par la mission ministérielle des études classiques en

France et en Europe depuis 1991, plaide pour un rapprochement des enseignements scientifiques et littéraires ainsi que pour le maintien d'un enseignement des « *langues mortes* » et des textes anciens. Ces préceptes et conseils ont pour vocation d'élaborer les bases d'un « *tronc commun d'éducation européenne* », indispensable à une future action politique commune. ■ MATHILDE RAIVE

Pierre Judet de La Combe, Heinz Wismann  
L'avenir des langues - repenser les humanités

Cerf  
242 p., 20 €



## Un « serviteur » de la charité

→ Dans les années 1945-1950, la ville de Lyon fait face à une dramatique crise du logement. Parmi une poignée de volontaires, un professeur de collège se distingue par son énergie et son dévouement envers les sans-abri. C'est Gabriel Rosset. Mû par un engagement spirituel indéfectible, il sera à la base du premier foyer créé dans le local d'un ancien café. Nous sommes en 1952. Vingt-deux ans plus tard, au lendemain de la fête de Noël, cet homme d'action est frappé d'une hémiplegie à l'abbaye Notre-Dame-des-Dombes. Il meurt le 30 décembre 1974. Entre-temps, il aura contribué à la création de 1 500 logements pour 3 000 adultes et 5 000 enfants. ■ MR

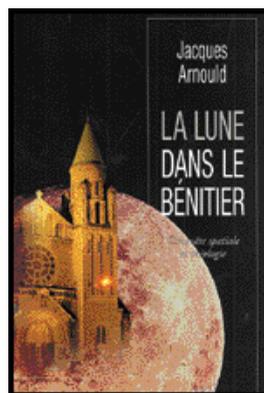
Gabriel Rosset  
J'étais sans abri et tu m'as accueilli  
Nouvelle Cité  
Coll. « Spiritualité », 190 p., 17 €



## À propos de la Vierge

→ Est-ce parce que Jésus n'est pas né de l'union conjugale d'un homme et d'une femme qu'il ne serait pas « *vrai homme* » ? L'argument avancé par le « *vulgarisateur* » Jacques Duquesne dans son ouvrage mettant en cause la virginité de Marie est réfuté par Bernard Sesboué. Le Christ a suffisamment partagé la condition humaine pour que son humanité ne soit pas mise en cause par sa naissance. La conception virginale ne s'oppose pas à la génétique. Elle n'a rien à voir. Et le mystère de l'intervention divine, à la base de la chrétienté, doit demeurer. Il est bon, pour « *faire le point sur l'actualité de la réflexion concernant Marie* », de se plonger dans les textes bibliques, historiques et théologiques. ■ MR

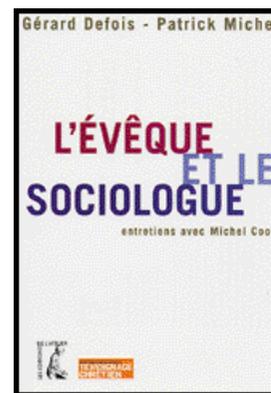
Bernard Sesboué s. j.  
Marie, ce que dit la foi  
Bayard  
106 p., 9 €



## L'homme et le cosmos

→ Histoires de chute, de fuite et de désobéissance, les mythes d'Icare et d'Adam et Ève se ressemblent plus qu'il n'y paraît. Ces récits partagent aussi le risque, l'aventure et surtout le choix d'atteindre un monde meilleur. Ils disent, en quelque sorte, le fondement de l'humanité qui doit en permanence évoluer pour avancer. Si la science lui offre la possibilité de gérer la peur, Jésus-Christ lui permet de transformer « *l'espoir [en] espérance et le risque [en] prémices du salut* ». Sur fond de conquête spatiale, entre Galilée, Gagarine et Saint-Exupéry, le lecteur explore ici l'univers des ovnis et celui du mystère de Dieu avec, pour guide, un ingénieur agronome dominicain. Étonnant. ■ MR

Jacques Arnould  
La lune dans le bénitier  
Cerf  
180 p., 20 €



## L'Église et le monde

→ Du terrorisme au divorce en passant par les JMJ ou le pouvoir des médias, c'est à un débat passionnant sur l'autorité, la norme et l'évolution des mentalités face à la mission de l'Église que se livrent l'évêque de Lille, Gérard Defois, et le sociologue Patrick Michel. Arbitrés par Michel Cool, directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, les discussions sont de haute volée. Elles abordent une question fondamentale posée par le sociologue – proche du cardinal Wyszyński, figure de proue de la résistance catholique polonaise à la dictature communiste – à l'ecclésiastique : « *L'Église se considère-t-elle dans ou en dehors de la modernité ?* » ■ MR

Gérard Defois, Patrick Michel  
(entretiens avec Michel Cool)  
L'évêque et le sociologue  
L'Atelier/Témoignage chrétien  
140 p., 18 €



# Le 4 décembre 2004 tout en images



Revivez les temps forts de la deuxième phase des assises de l'enseignement catholique avec ce DVD qui reprend l'intégralité des deux émissions diffusées sur KTO.



Bon de commande

DVD – « Assises de l'enseignement catholique – 4 décembre 2004 » - L'exemplaire : 20 € (port compris)

Nom / Établissement : .....

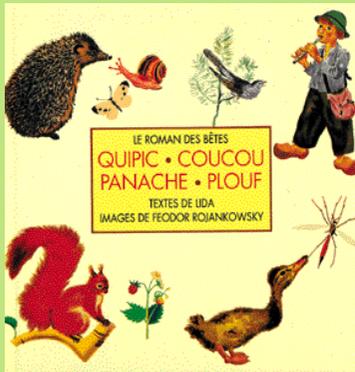
Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaire(s). Ci-joint la somme de ..... € à l'ordre de Agicec.

Agicec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75.

Canards, écureuils et hérissons des quatre saisons

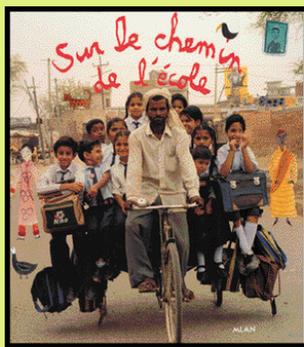


→ Grand classique, *Le roman des bêtes* est né de la symbiose entre la conteuse Lida Durdiková et Feodor Rojankowsky, pionnier tchèque de l'éducation nouvelle. Ces contes réalistes illustrent la vocation des albums du Père Castor qui se voulaient avant tout « outils d'émancipation ». C'est dans cette collection que parurent, entre 1934 et 1939, huit titres du *Roman*. Grâce à cette réédition de quatre histoires d'animaux humanisés et doués de parole, le jeune lecteur découvre la faune des forêts et des campagnes. Véritables instruments d'apprentissage, ces imagiers ont permis aux enfants d'hier de s'ouvrir au monde. Aujourd'hui les

aventures de Quick, Rouquette, Panache, Plumette et autres copains à poils ou à plumes, offrent une vision légèrement surannée mais infiniment séduisante de la nature et de tous ses secrets. Les quatre saisons se déclinent au rythme des écureuils, des canards, des hérissons ou des coucous. À partir de 3 ans.

■ MATHILDE RAIVE

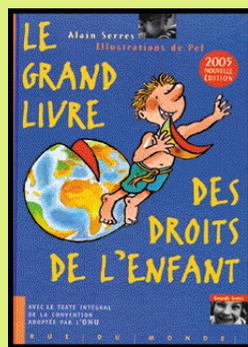
Lida (textes), Feodor Rojankowsky (images)  
Le roman des bêtes - Quipic, Coucou, Panache, Plouf  
L'école des loisirs  
156p., 24 €



Cours de récréation

→ Sandrine et Alain Moreno ont traversé 48 pays et parcouru 100 000 kilomètres en voiture pour découvrir l'école d'ici et d'ailleurs. Ce couple d'enseignants s'est penché sur les autres pratiques et les lieux d'éducation à travers le monde. Sans langue de bois, ils font, avec Anne Bouin, le compte rendu de leur exploration photographique et scolaire. On voit, entre autres « curiosités », des enfants pygmées à qui l'on apprend la langue de Molière au détriment de leur culture d'origine, des petits Népalais qui s'exercent à parler l'anglais pour accueillir les touristes, ou deux jeunes écoliers français avec leur mère qui a choisi de leur faire la classe à domicile. À partir de 9 ans. ■ MR

Sandrine et Alain Moreno (photos), Anne Bouin (textes), Aurélia Fronty et Pascale Estellon (illustrations)  
Sur le chemin de l'école  
Milan  
Coll. « Documentaires », 124 p., 20 €



Du côté des enfants

→ Racisme, pédophilie, misère, coups, injustice. À force d'être prononcés, ces mots finissent par être galvaudés. D'où l'utilité de rappeler inlassablement que les enfants, souvent victimes, ont des droits, définis par une Convention de l'Onu adoptée le 20 novembre 1989 (le texte intégral est reproduit dans les dernières pages). Pour dire les souffrances des plus fragiles habitants de la planète Terre, Alain Serres, l'auteur, Pef, le dessinateur, et de jeunes photographes ont uni leurs talents. Ensemble ils ont réalisé un album qui recense des faits, des chiffres et de terribles mots d'enfants. Comme celui de Karim, 8 ans : « *Domage qu'avoir une petite sœur, ça nous coûterait trop d'argent.* » À partir de 9 ans. ■ MR

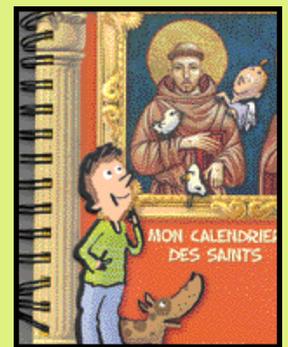
Alain Serres, Pef et alii  
Le grand livre des droits de l'enfant  
Rue du Monde  
104 p., 22,50 €



Une histoire... Simple

→ Imaginez Kléber, un très jeune homme, mèche romantique sur l'œil, qui débarque dans une colocation, flanqué de son frère aîné, Simple... d'esprit. Vingt-deux ans d'âge civil, trois d'âge mental. Ils se font jeter ? Pas du tout ! D'accord, Simple oublie parfois de fermer les robinets, fracasse les portables contre le mur et ne peut s'endormir sans son « Monsieur Pinpin » en peluche... Mais il a le don de percevoir l'essentiel : l'amour. Cette hypersensibilité est constamment blessée par la brutalité des relations entre gens dits « normaux ». À lire pour rire, pleurer et imaginer, un peu, ce qu'endurent ceux qu'on dit « handicapés ». À partir de 12 ans. ■ MCJ

Marie-Aude Murail  
Simple  
L'école des loisirs  
Coll. « Médium », 206 p., 10,50 €

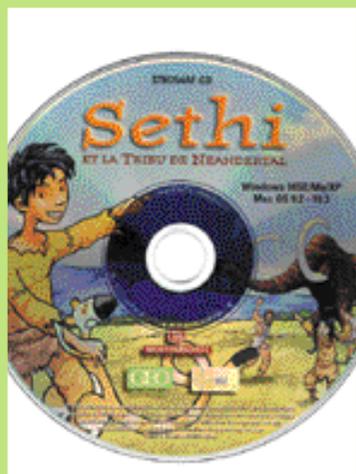


Saints : un nom, une histoire

→ C'est un album à spirale que l'on peut monter en chevalet. Chaque page renferme l'histoire de l'un de ces saints dont on ne connaît guère que les noms lus au fil des dates du calendrier. L'occasion est belle d'en savoir davantage. Sur Clément, par exemple : ce « *compagnon de saint Pierre à Rome puis évêque de cette ville en 88, [qui] encourage les chrétiens de Corinthe à se réconcilier avec leurs prêtres* » est fêté le 23 novembre. L'iconographie dynamique puise dans tous les siècles, les couleurs jouent sur toute leur gamme, les textes sont concis, et chaque journée commence par un rapide quizz portant sur l'histoire sainte. On trouve même les dates des principales fêtes mobiles jusqu'en 2015. À partir de 8 ans. ■ MR

Xavier Lecœur, Sylvain Gasser (textes), Robin (illustrations)  
Mon calendrier des saints  
Bayard Jeunesse  
400p., 19,90 €

JEU DE PISTE



## Hommes de Cro-Magnon et de Neandertal

→ Il y a 20 000 ans la tribu des Cro-Magnon s'est installée sur les bords d'une rivière dans le sud de la France. Alors qu'Ounga et son petit frère Rak se sont éloignés du campement pour cueillir des baies sauvages, le premier est enlevé par une étrange tribu. Sur la base de cette intrigue, c'est à un véritable jeu de piste avec devinettes, astuces et rebondissements que l'enfant est invité à prendre part. Une enquête palpitante menée de main de maître par le jeune Sethi et Pépi, son facétieux compagnon. Cette immersion dans le monde préhistorique permet de pénétrer dans une grotte et de rencontrer ses ha-

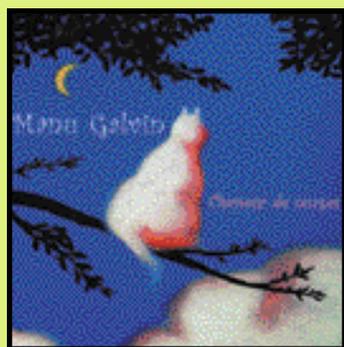
bitants, avant de découvrir un atelier de couture puis de faire connaissance avec un artiste-peintre, une graveuse... Le curseur très mobile est idéal pour déplacer les objets, s'en saisir ou poursuivre sa « route ». Facile d'utilisation, ce cédérom est construit sur un scénario aussi riche que l'époque à laquelle il initie le jeune joueur.

De 6 à 10 ans.

■ MATHILDE RAIVE

Collectif

Sethi et la Tribu de Neandertal  
GEO Jeunesse/Montparnasse Multimédia  
1 cédérom PC/Mac, 30€



## Chansons douces

→ Guitare, banjo, violon et mandoline, les instruments à cordes donnent le ton de ces arrangements musicaux où l'on reconnaît l'esprit de Maxime Le Forestier avec lequel Manu Galvin a travaillé. Certaines reprises – Georges Brassens, Pierre Perret ou Henri Salvador –, créations et comptines ont une douceur apaisante. À vous donner des envies de les écouter au coin du feu l'hiver ou sous les étoiles l'été. D'autres plus rigolotes semblent échappées de cours de récré. Avec sa voix chaleureuse et la bande de copains (Michel Haumont, Jean-Jacques Milteau...) qui l'accompagne, Manu Galvin fait renaître toutes les souris vertes, tous les colchiques et les petits navires de notre enfance. Du bonheur pur. À partir de 2 ans. ■ MR

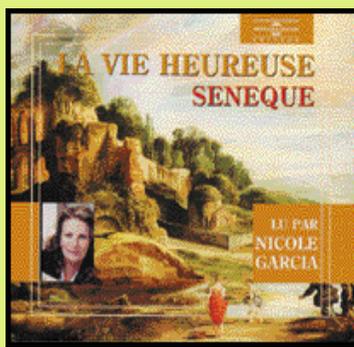
Manu Galvin  
Chasseur de nuages  
Austerlitz/Bonsai music  
1 CD, 18€



## Contes allégés

→ La flûte enchantée, Le lac des cygnes, Casse-Noisette ou Pierre et le loup. Ces contes ont inspiré Mozart, Tchaïkovski ou Prokofiev. En sont nés de grands moments musicaux qui permettent aux enfants de découvrir la musique classique. L'idée était bonne de les réunir dans un même album accompagné d'un CD. Mais l'enregistrement qui ne mise que sur la voix d'une récitante, réduisant la musique à de brèves citations, ne donne qu'un faible aperçu de la richesse de ces œuvres. Elles qui ont transporté d'enthousiasme des mélomanes en herbe, sont ramenées au rang de simples histoires agrémentées de dessins généreux aux couleurs vives. À partir de 4 ans. ■ MR

Héléne Vauquois (narration),  
Federica Jossa (illustrations)  
Les contes musicaux  
De Vecchi  
1 album-CD, 11,50€



## Une leçon de vie

→ Le timbre et le rythme de la voix de Nicole Garcia suffiraient à porter l'auditeur. La comédienne dit ici un texte de Sénèque – précepteur malheureux de l'empereur Néron au 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ. Les mots irradient. Au fil de ses conseils pour trouver la voie de la vie heureuse parmi des chemins trop fréquentés, le philosophe évoque les « errances [qui] font que notre vie s'use et s'abrège, même si jour et nuit nous travaillons à faire progresser notre âme ». Il dit aussi que « l'homme véritable doit admirer, même lorsqu'ils chutent, ceux qui entreprennent de grands efforts ». Et il y a cette quête surtout, que nous connaissons tous, qui nous pousse à devenir « l'artisan de notre propre vie ». Deux petites heures de grande sagesse. ■ MR

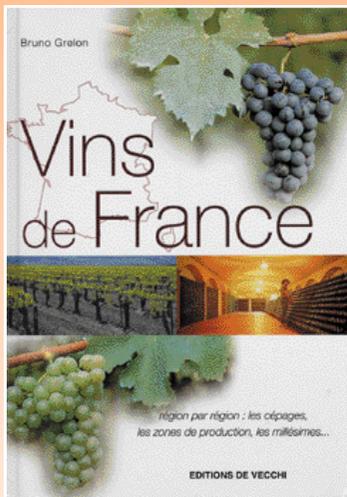
Sénèque lu par Nicole Garcia  
La vie heureuse  
Frémeaux & associés.  
2 CD, un livret (8 p.), 29,99€



## Un petit écran plein de vies

→ Le documentaire, qui connaît un retour en grâce au cinéma (avec 10<sup>e</sup> chambre, instants d'audiences de Raymond Depardon, par exemple, évoqué dans le dernier numéro d'ECA) est un format idéal pour la télévision. Ainsi, le 11 février prochain à 20 h 50, KTO diffusera *Les sourires d'Olivia* (notre photo). Charlotte Quinette, la réalisatrice, a filmé Olivia, hospitalisée à domicile depuis quatre ans, suite à un accident de voiture. Chez elle, se rencontrent famille, proches et soignants... Même heure, même chaîne, le 13 février, premier dimanche de carême : *Le jeûne, le monde du bout des lèvres*. De février à décembre 2000, Myriam Tonolotto a fait un tour des « saisons du jeûne » qui passe par la Judée et l'Italie (carême catholique), Israël (jeûne du 9 du mois juif de l'Av) et Saint-Denis et Paris (ramadan) ■ RT

www.ktotv.com



**Collaborateur d'« Enseignement catholique actualités », Bruno Grelon est aussi un passionné de vins et de cuisine. Il traite ici des cépages, des zones de production et des millésimes. À cette traversée de la France œnologique, s'ajoutent de précieux conseils sur la lecture**

**d'une étiquette ou l'accord entre les mets et les vins.**

Bruno Grelon (textes et photographies), *Vins de France*, Éditions De Vecchi, 2004, 160 p., 16 €.

## OFFRE D'EMPLOI

→ Centre de vacances recherche titulaire **BAFD ou équivalent, bonne maîtrise de l'anglais** pour direction de villages linguistiques en France.  
Tél. : 02 47 35 96 85.  
E-mail : [littlebigland@wanadoo.fr](mailto:littlebigland@wanadoo.fr)

## FORMATION

→ À partir de septembre 2005, dans le cadre du LMD (Licence-Master-Doctorat), l'**Institut supérieur des stratégies et techniques de communication (ISTC)** de l'**université catholique de Lille** proposera un cursus de recrutement après

le bac. Il sera possible d'intégrer l'ISTC après un bac, un bac+2, un bac+3 (niveau licence), un bac+4, avec la possibilité, au cours du cursus licence 2 et master 1, de passer un semestre dans une université étrangère.

Tous les diplômes délivrés seront des diplômes d'État, avec, après cinq ans, l'obtention d'un double diplôme : chargé de communication ISTC et master domaine sciences économiques et de gestion, mention management et économie appliquée, option communication d'entreprise.

Contact : ISTC, 83 boulevard Vauban, 59000 Lille.

Internet : [www.istc.fr](http://www.istc.fr)

## DOCUMENTATION

→ Université et études artistiques ne sont pas incompatibles. Le tout est de bien s'informer. D'abord pour oublier une idée reçue : les étudiants en art ne deviennent pas tous enseignants. Ensuite pour ne pas commettre d'erreur d'ai-

quillage. D'où l'utilité du numéro 211 d'*Infosup* qui se penche sur les formations et débouchés en musique, arts du spectacle, danse et arts plastiques.

*Infosup n° 211 (septembre-octobre 2004)*, « Les arts à l'université », 4,90€. En vente dans les librairies régionales de l'Onisep ou via internet : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

→ Copieux clair et précis, le guide *Bien s'orienter après la 3<sup>e</sup>* entre dans le détail de tous les baccalauréats et de leurs débouchés, rappelle les questions clés à se poser et fournit les adresses à connaître département par département.

Pascal Bonnemayre, Élise Pierre, Annie Poullalié, *Bien s'orienter après la 3<sup>e</sup>*, Studyrama, coll. « Guides J », 463 p., 15 €.

## SOLIDARITÉ

→ Sur le thème « Parents et adolescents, vivre ensemble », le prix « Familles au cœur 2004 » de la **Fondation Ronald Mc Donald** a récompensé cinq associations. « Prévention autisme recherche » (Pélessanne, 13), « La maison du parent » (Pau, 64), « Soleil » (Paris, 75), « La Parentèle » (Dieppe, 76) et « L'Espoir du Londeau » (Noisy-le-Sec, 93) s'attachent, chacune à travers une démarche originale, à améliorer la vie des adolescents en difficulté et de leurs parents

Internet : [www.mcdonalds.fr](http://www.mcdonalds.fr) (rubrique : « La Fondation »)

## LA TOILE D'ECA

→ Voir ECA+ ([www.scolanet.org](http://www.scolanet.org))

# Enseignement catholique

ACTUALITÉS [www.scolanet.org](http://www.scolanet.org)

**vous offre votre petite annonce gratuite**

**Enseignement catholique actualités**  
277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris  
Tél. 01 53 73 73 75, fax. 01 46 34 72 79

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Établissement/Organisme \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Ecrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéro de votre département    Echanges  Cours  Documents  Contact  Divers

### TEXTE A PUBLIER

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. :

e-mail :

## À votre service

→ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour accueillir et faire valoir des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce. ■



## **Pour le bien-être de votre famille**

La Mutuelle Saint-Christophe assurances : une référence dans l'Enseignement catholique, un gage de sérieux pour vous.

Elle vous propose une réponse à vos besoins quotidiens et exceptionnels à partir d'une large gamme de produits-services performants, pour vous accompagner dans le sens que vous donnez à votre vie.

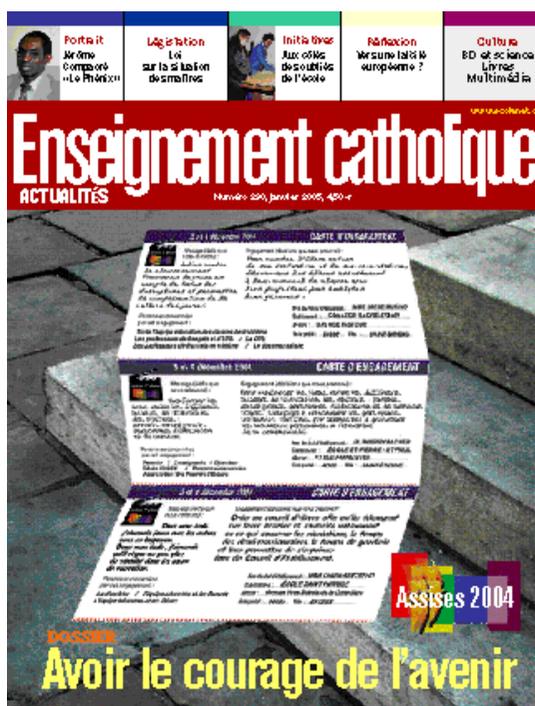
**Santé, automobile, habitation, protection de vos proches...**

Pour en savoir plus : [www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)

MUTUELLE  
*Saint-Christophe*  
ASSURANCES

277, rue Saint-Jacques 75256 Paris Cedex 05 Tél : 01 56 24 76 00 Fax : 01 56 24 76 27  
site : [www.msc-assurance.fr](http://www.msc-assurance.fr)

# L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



## Abonnez-vous!



**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**  
septembre 2003- juin 2004

**L'abonnement : 45 €  
10 numéros par an**

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....  x 38 € = .....  x 33 € = .....  x 28 € = .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : ..... Adresse : .....

..... Code postal : ..... Ville : .....

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79